

UNIVERSITE GALATASARAY
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES
DEPARTEMENT DES RELATIONS INTERNATIONALES

**LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES :
D'UN ENJEU DE DEVELOPPEMENT A UN ENJEU DE SECURITE**

THESE DE MASTER RECHERCHE

Emirhan ALTUNKAYA

Directeur de Recherche : Doç. Dr. Selcan SERDAROĞLU

Juillet 2017

**Les changements climatiques :
D'un enjeu de développement à un enjeu de sécurité**

TABLE DES MATIERES

Résumé.....	V
Abstract.....	VIII
Özet.....	XI
Introduction.....	1
 I. L'Environnement en tant qu'enjeu de sécurité : Le contexte historique du concept de sécurité environnementale.....	 5
A) L'Elargissement et l'approfondissement du concept de sécurité	9
i. Les nouveaux secteurs de sécurité.....	10
ii. Les nouveaux objet de la sécurité.....	16
B) Les différents aspects de la sécurité environnementale.....	23
i. La théorie de la sécurisation et la sécurité environnementale.....	24
ii. Les générations de recherche sur la sécurité environnementale.....	26
iii. La sécurité humaine et les menaces environnementales.....	30
 II. L'Approche de sécurité humaine et les changements climatiques.....	 32
A) Le Changement Climatique en tant que menace à la sécurité humaine.....	34
i. L'Emergence d'un consensus scientifique sur les impacts.....	35
ii. Le concept de sécurité humaine et les changements climatiques.....	39
B) Le Changement Climatique en tant qu'enjeu international de développement....	45
i. La genèse du CCNUCC et du régime climatique mondial.....	47
ii. Le Protocole de Kyoto et les controverses sur son avenir.....	49
iii. De Copenhague à Paris, l'ambiguïté du régime.....	56
 III. L'Approche de sécurité traditionnelle et les changements climatiques.....	 65
A) Le Changement Climatique en tant que menace à la sécurité traditionnelle.....	66
i. Les publications des institutions onusiennes et du GIEC.....	68
ii. Les publications des think-tanks et des conseillers en sécurité.....	73

B) Le Changement Climatique en tant qu'enjeu de sécurité nationale et internationale.....	82
i. La sécurité climatique dans les documents de sécurité nationale.....	83
ii. La sécurité climatique au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU.....	92
iii. La sécurité climatique selon l'OTAN et l'OSCE.....	98
Conclusion.....	101
Bibliographie.....	105



LISTE DES ABREVIATIONS

PNUD : Programme des Nations Unies sur le Développement

PNUE : Programme des Nations Unies sur l'Environnement

ONU : Organisation des Nations Unies

GES : Gaz à Effet de Serre

CMED : Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement de l'ONU

GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernementaux sur l'Evolution du Climat

RDH : Rapport sur le Développement Humain du PNUD

CSH : Commission sur la Sécurité Humaine de l'ONU

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ODD : Objectifs de Développement Durable

CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

PD : Pays Développés

PVD : Pays en Voie de Développement

PMA : Pays Moins Avancée

CNUED : Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement

CdP : Conférences des Parties

PK : Protocole de Kyoto

UE : l'Union Européenne

EU : les Etats-Unis

RU : le Royaume-Uni

MOC : Mise en Oeuvre Conjointe

SEQE : Système d'Echange des Quotas d'Emission

MDP : Mécanisme de Développement Propre

FEM : Fond pour l'Environnement Mondial

FA : Fond d'Adaptation

PAB : Plan d'Action de Bali

FVC : Fond Vert pour le Climat

AP : Accord de Paris

CPDN : Contributions Prévue Déterminées au Niveau National

CS : Conseil de Sécurité

WBGU : Conseil Consultatif Allemand sur le Changement Global

IA : International Alert

CNA : Centre des Analyses Navales

OTAN : Organisation du Traité Atlantique du Nord

OSCE : Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe

DD : Département de la Défense

CNI : Council National d'Intelligence

MOD : Ministère de la Défense

PEID : Petits Etats Insulaires en Développement

SG : Secrétaire Général de l'ONU

AG : Assemblée Générale

CAC : Cadre d'Adaptation Climatique

OMS : Organisation Mondiale de Santé

OCHA : Bureau des Nations Unies de Coordination des Affaires Humanitaires

REMERCEMENTS

Je remercie Doç. Dr. Selcan SERDAROĞLU pour m'avoir encouragée pendant tout mon travail avec sa vaste connaissance et son expérience et orienter la thèse dans le bon sens. Merci de vos conseils si précieux, de vos encouragements tout au long de mon travail.

Je remercie mes professeurs Füsün TÜRKMEN, Beyza TEKİN, Menent SAVAŞ, qui nous ont transféré leurs connaissances avec une grande patience.

Mes remerciements vont tout particulièrement à mes parents qui me donnent une identité, donnent leur soutien quotidien indéfectible. Ils sont présents tout le temps pour écarter les inquiétudes et partager les joies.

RESUME

Depuis sa première apparition sur l'agenda politique internationale, les changements climatiques ont été abordés principalement comme une question de développement en accordance avec le concept de la sécurité humaine. Cela est lié à l'accent mis sur les impacts de la dégradation environnementale causé par les changements climatiques sur les populations humaines vulnérables. Surtout dans le cadre du régime de la CCNUCC, les changements climatiques ont été présentés comme une menace croissante pour la sécurité humaine en raison de ses effets sur les moyens de subsistance des individus telles que la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable, la désertification et les catastrophes naturelles. L'approche de la sécurité humaine a conduit les discussions internationales à se dérouler principalement autour du concept de développement durable et les changements climatiques ont été traités en tant qu'un enjeu de développement sur la scène internationale comme la communauté scientifique souligne les activités économiques humaines comme la principale raison de ces changements. Mais au cours de la dernière décennie, il est remarquable que les changements climatiques sont également considérés comme un enjeu de sécurité par certains acteurs internationaux qui mettent l'accent sur les répercussions des impacts des changements climatiques qui menacent la sécurité et la paix internationale. Cette interprétation, qui souligne la possibilité d'émergence des conflits violents autour des ressources, des vagues des réfugiés environnementaux et des instabilités politiques/sociaux, est plutôt liée à la notion traditionnelle de sécurité qui accentue la sécurité des Etats et du system internationale. En d'autres termes, pour cette perspective, la menace posée par les changements climatiques n'est pas l'impact direct sur les populations humaines, mais les impacts sociaux, économiques et politiques indirectes qui peuvent remettre en cause la sécurité et la paix internationale. Il semble que la relation entre les changements climatiques et les notions conventionnelles de sécurité gagne du terrain dans l'agenda politique international, comme il est de plus en plus interprété comme une menace pour la sécurité nationale par des acteurs majeurs de la scène internationale. En un sens, au cours de la dernière décennie, les changements climatiques qui étaient considéré comme un enjeu de développement conformément à la perspective de la sécurité humaine, ont commencé à être encadré également comme un enjeu de sécurité conforme aux notions traditionnelles du concept de sécurité.

Cette étude vise à étudier le lien entre les changements climatiques et le concept de sécurité en examinant les différents aspects de la sécurité environnementale et à analyser la transformation continue du sujet d'une question de développement à une question de sécurité dans la politique mondiale. Dans ce sens, l'étude soutient que les impacts des changements climatiques sont évalués par deux perspectives différentes de la sécurité ; la sécurité humaine et la sécurité traditionnelle. L'objectif principal de l'étude est révéler comment et pourquoi les changements climatiques mondiaux, qui étaient autrefois considérés comme une menace pour la sécurité humaine, sont de plus en plus associés aux notions traditionnelles du concept de sécurité et évalués comme une menace pour la sécurité nationale et internationale par divers acteurs. L'étude montre que, depuis les années 1990 la perspective de la sécurité humaine était une composante importante dans le cadre du régime mondial du changement climatique. Par conséquent, les changements climatiques ont été principalement un problème de développement abordé par des mesures économiques, financières et commerciales. Alors que, au cours de la dernière décennie, les impacts des changements climatiques ont commencé à être associés aux notions traditionnelles du concept de sécurité qui ont orientées l'attention vers leurs répercussions sur la sécurité nationale et internationale. Cette perspective a attiré l'attention des acteurs de sécurité et militaires sur le sujet et a déclenché le traitement des changements climatiques en tant qu'un enjeu de sécurité en même temps. Ainsi, l'étude soutient que cette distinction entre les perspectives de la sécurité humaine et de la sécurité traditionnelle face aux impacts des changements climatiques fournit une brève explication de la transformation du sujet d'un enjeu de développement en un enjeu de sécurité.

Dans cette direction, la première partie de l'étude contient une exploration approfondie du débat sur la sécurité environnementale au sein des études de sécurité afin de fournir une base théorique pour distinguer les deux interprétations. Cette partie fournit aux lecteurs une analyse solide de la littérature sur la sécurité environnementale, depuis la première apparition de l'environnement comme un concept dans les études de sécurité, jusqu'aux différents aspects de la sécurité environnementale basés sur différents objets référents à sécuriser, allant de sécurité écologique à la sécurité individuelle. La deuxième partie étudie brièvement l'évaluation des changements climatiques comme une menace pour la sécurité humaine et aussi le développement du régime mondial du changement climatique autour de cette perception. D'abord, elle montre les diverses menaces posées aux populations humaines par les changements climatiques à partir des rapports scientifiques des organes des

Nations Unies et du GIEC. Ensuite, elle examine le développement du régime mondial du changement climatique dans la cadre de la CCNUCC autour de cette perspective, en soulignant les objectifs de l'action climatique mondiale. Cette partie soutient que les changements climatiques sont évalués principalement comme un problème de développement liée au concept de sécurité humaine dans la cadre de la CCNUCC. Enfin, dans la dernière partie, l'étude interroge la relation entre les changements climatiques et le concept traditionnelle de sécurité et relève l'attention croissante des acteurs majeurs à cette relation. Il souligne principalement la littérature croissante axée sur la relation entre les changements climatiques et les conflits violents à partir des rapports des institutions des Nations Unies et des publications des *think-tanks*. Par la suite, il révèle l'introduction des changements climatiques dans les documents officiels de sécurité nationale des principaux acteurs, dans l'agenda du Conseil de sécurité de l'ONU et dans les programmes des organisations internationales de sécurité telles que l'OTAN et l'OSCE. De cette manière, la dernière partie soutient que les impacts des changements climatiques sont de plus en plus évalués comme un enjeu de sécurité nationale et internationale, à partir des notions traditionnelles de sécurité.

En somme, cette étude vise à susciter les différences entre les deux approches, leurs effets sur les discussions internationales et également à offrir un aperçu de la situation actuelle des négociations internationales sur les changements climatiques. Il soutient que, outre la relation soulignée entre les impacts des changements climatiques et la sécurité humaine depuis trente ans, leur répercussion sur la sécurité traditionnelle est de plus en plus questionnée pendant la dernière décennie dans la scène internationale. Il affirme que ce changement de la perspective, explique brièvement la transformation du sujet d'un enjeu de développement à un enjeu de sécurité dans la politique mondiale. Cette nouvelle perception, qui met accent sur les menaces contre la sécurité nationale et internationale causés par les changements climatiques, a relancé l'intérêt des acteurs vis-à-vis du sujet et a permis l'entrée du sujet dans l'agenda des nouveaux acteurs qui sont concerné au maintien de sécurité nationale et internationale. L'étude souligne également le risque de ce type de sécurisation du sujet qui peut conduire à des mesures traditionnelles et nationalistes de sécurité, qui peuvent être inappropriées pour lutter contre ce défi mondiale.

ABSTRACT

Since its first appearance on the international political agenda, climate change was framed primarily as a development issue in accordance with human security perspective. This is related to the focus on the impacts of environmental degradation caused by climate change on vulnerable human populations. Especially throughout UNFCCC regime, climate change presented as a growing human security concern due to the livelihood impacts of climate change on human populations such as food security, access to clean water, desertification and natural disasters. That human security perspective led the international discussions to be carried out mainly over sustainable development concept and climate change tackled as a development issue within the international arena as the scientific community points out human economic activities as the main reason of the climate change. But within the last decade, it is noticeable that climate change is often framed as a security issue by some notable international actors emphasizing its knock-on impacts which threatens international security and peace. This interpretation, which focuses on possible violent conflicts over resources, environmental refugees and political/social instability, is more related to the traditional concept of security which accentuates states security. In other words, for this perspective the threat posed by climate change is not the direct impacts of climate change on human populations, but the indirect social, political and economic impacts which can challenge international security and peace. It seems that relationship between climate change and conventional security notions is gaining ground within the international political agenda while it is increasingly evaluated as a national security problem by notable actors in the international arena. In a sense, climate change which used to be framed as development issue in accordance with human security perspective, within the last decade started to be framed as a security issue in line with traditional security notions.

This study aims to investigate climate change – security nexus by reviewing different approaches to environmental security debate and examine the ongoing transformation of climate change from a development issue to a security issue in the world politics. In this sense, study argues that climate change is evaluated by two different security perspectives; human security and traditional security. Main objective of the study is to reveal how and why a global climate change, which used to be evaluated as a threat for human security, is associated with traditional security notions and evaluated as a national security problem. Study discovers that since 1990s human security perspective was prominent within

the global climate change regime. Therefore, climate change was mainly framed as a development issue which tackled by economic, financial and commercial measures. While within the last decade impacts of climate change started to be associated with traditional security notions which shifted to focus to national and international security implications of climate change. This perspective enhanced the attention of security and military actors towards climate change and triggered treatment of climate change as a security issue at the same time. So study argues that this distinction between human security and traditional security perspectives in face of impacts of climate change provides a brief explanation for the transformation of the subject from a development issue to a security issue.

Therefore, the first part of the study contains an elaborative exploration of environmental security debate within international security studies to furnish a theoretical background on these different approaches. This part provides to the reader a solid analyze of the environmental security literature from first introduction of environment into the security studies, to different aspects of environmental security based on different referent objects to be securitized, ranging from ecological security to individual security. Second part briefly investigates the assessment of climate change as a human security problem and development of global climate change regime over this perception. It firstly displays the diverse threats posed to the human populations by climate change underlined by scientific reports of UN bodies and IPCC. Then reviews the development global climate change regime throughout UNFCCC framework as a threat to human security. This part argues that climate change is mainly framed as a development problem in accordance with human security perspective within the UNFCCC regime. Finally, the last part of the study examines the relationship between climate change and traditional security notions, and observes the growing attention from national and international security actors to this relationship. It mainly underlines the growing literature focusing on the relationship between climate change and violent conflict by UN reports and diverse think-tank publications. Thereafter it reveals the introduction of climate change into the national security documents of major actors, also into the agenda of UN Security Council and into the agenda of notable international security organizations such as NATO and OSCE. Thus, this part argues that impacts of climate change is increasingly evaluated as national and international security threat, correlated to traditional security notions.

In doing so this study ultimately aims to unfold differences between the two approaches, their effects on the international discussions and also to offer a snapshot of current situation of international climate negotiations. It maintains that, besides the close relationship underlined between the impacts of climate change and human security since last thirty years, their repercussions on traditional security issues are increasingly questioned within the last decade in the international arena. Study mainly argues that, this shift of perspective offers a brief explanation to the transformation of subject from a development issue into a security issue in the world politics. This new perception has relaunched the interest of major actors towards the subject and enabled entrance of the subject into agenda of security-related actors both national and international level. Study also points out the danger of this kind of securitization which can lead to nationalistic and traditional security measures, which can be inappropriate to tackle a global challenge such as climate change.

ÖZET

Uluslararası siyasetin gündemine girdiği ilk andan beri, iklim değişikliği insani güvenlik kavramıyla ilişkilendirilmiş ve temelde bir kalkınma sorunu olarak ele alınmıştır. Bu durum iklim değişikliğinin çevresel etkilerinin insan topluluklarının yaşamında oluşturacağı zorluklara odaklanılmış olmasından ileri gelmektedir. Özellikle Birleşmiş Milletler İklim Değişikliği Çerçeve Sözleşmesi etrafında oluşan uluslararası rejim içerisinde, iklim değişikliği, gıda güvenliği, su güvenliği, çölleşme, doğal afet gibi etkileri sebebiyle, insan güvenliğine karşı büyüyen bir tehdit olarak nitelendirilmiştir. İklim değişikliği ile mücadelede insan güvenliği odaklı bu bakış açısı, iklim değişikliğinin oluşumunda temel sebebinin insani ekonomik aktiviteler olduğuna yönelik bilimsel uzlaşma ile birleşince, ilgili uluslararası görüşmelerin temelde sürdürülebilir kalkınma kavramı üzerine gerçekleşmesini ve uluslararası ilişkilerde iklim değişikliğinin bir kalkınma sorunu olarak ele alınmasını sağlamıştır. Fakat özellikle geçtiğimiz on yıl içerisinde önemli uluslararası aktörler tarafından, iklim değişikliğinin, uluslararası güvenlik ve barışı tehdit eden dolaylı etkileri vurgulanarak, sıkça bir güvenlik sorunu olarak ele alındığını gözlemlemek mümkün. İklim değişikliğinin uzun vadede doğal kaynaklara erişim için çatışmaları, çevresel zorunlu göçleri ve ülkeler içerisinde politik-sosyal istikrarsızlıkları tetikleyebileceğinin altını çizen bu yorumlamanın, aslında devlet güvenliğini ön plana çıkaran geleneksel güvenlik anlayışının bir yansıması olduğu savunulabilir. Başka bir deyişle, bu bakış açısına göre iklim değişikliğinin yönelttiği asıl önemli tehdit, insan yaşamlarına yaptığı doğrudan insani etkiler değil, uluslararası güvenlik ve barışı zor duruma sokabilecek dolaylı sosyal, politik ve ekonomik etkilerdir. İklim değişikliğinin günümüzün öne çıkan uluslararası aktörleri tarafından artan bir şekilde ulusal güvenlik sorunu olarak değerlendirildiği göz önüne alınırsa, iklim değişikliği ve konvansiyonel güvenlik terimleri arasındaki bu ilişkinin uluslararası siyasetin gündeminde giderek önem kazandığını iddia etmek mümkündür. Bu açıdan bakıldığında, insani güvenlik kavramıyla bağdaştırılmış ve bir kalkınma sorunu olarak ele alınmış olan iklim değişikliğinin, geçtiğimiz on yıl içerisinde giderek artan bir şekilde geleneksel güvenlik terimleriyle ilişkilendirildiğini ve bir güvenlik sorunu olarak nitelendirildiğini görmekteyiz.

Bu çalışma, iklim değişikliği ve güvenlik arasındaki ilişkiyi çevresel güvenlik kavramına farklı bakış açılarını da inceleyerek araştırmayı ve iklim değişikliğinin dünya siyaseti içerisinde yaşamakta olduğu kalkınma sorunundan güvenlik sorununa dönüşümünü

irdelemeyi hedeflemektedir. Bu bağlamda, çalışma iklim değişikliğinin farklı iki güvenlik perspektifi tarafından ele alındığını öne sürmektedir; insani güvenlik ve geleneksel güvenlik. Çalışmanın temel amacı, önceleri bir insani güvenlik sorunu olarak görülen küresel iklim değişikliğinin, hangi açılardan ve neden geleneksel güvenlik kavramlarıyla ilişkilendirildiğini ve ulusal güvenlik sorunu olarak nitelendirildiğini ortaya çıkarmaktır. Çalışma öncelikle 1990lı yıllardan beri küresel iklim değişikliği rejiminde öne çıkan bakış açısının insani güvenlik olduğunu ve bu doğrultuda sürdürülebilir kalkınmanın iklim değişikliğiyle mücadelede öne çıkan yöntem olduğunu göstermektedir. Buna paralel olarak uluslararası camiada iklim değişikliğinin bir kalkınma sorunu olarak ele alındığını ve temelde uluslararası ekonomik, ticari ve finansal önlemler kullanılarak iklim değişikliğiyle mücadele edilmeye çalışıldığını göstermektedir. Bununla birlikte, çalışma, geçtiğimiz on yıl içerisinde iklim değişikliğinin etkilerinin giderek geleneksel güvenlik terimleriyle ilişkilendirildiğini meydana çıkarmakta, bu açıdan iklim değişikliğinin ulusal ve uluslararası güvenliğe bir tehdit olarak yeniden ele alınmakta olduğunu öne sürmektedir. Bu bakış açısının hem ulusal düzeyde hem de uluslararası düzeyde güvenlik ile ilişkili aktörlerin ve askeri yapıların dikkatini konuya yönelttiğini belirten çalışma, böylelikle iklim değişikliğinin artık aynı zamanda bir güvenlik sorunu olarak ele alındığını savunmaktadır. Başka bir deyişle, bu çalışma, insani güvenlik ve geleneksel güvenlik bakış açıları tarafından iklim değişikliğinin etkilerinin farklı irdelemesinin, konunun uluslararası siyasette bir kalkınma sorunundan güvenlik sorununa dönüşmesinde etkili olduğunu savunmaktadır.

Bu doğrultuda, çalışmanın ilk bölümü, güvenlik etütleri içerisinde yaşanan çevresel güvenlik tartışmasını detaylıca inceleyerek, sözü edilen iki bakış açısının iklim değişikliğinin etkilerini yorumlamadaki farklarının ortaya çıkarılabilmesi için teorik bir altyapı oluşturmaktadır. Bu bölüm okuyuculara çevresel güvenlik alanındaki literatürün, çevre kavramının güvenlik etütlerine ilk girişinden başlayarak ve güvenliği sağlanması gereken ne/kim sorusunu irdeleyen farklı çevresel güvenlik yorumlamalarını da ele alarak, detaylı bir analizini sunmaktadır. İkinci bölüm iklim değişikliğinin insani güvenliğe bir tehdit olarak ele alınmasını incelemekte ve küresel iklim değişikliği rejiminin bu bakış açısı çerçevesinde oluştuğunu göstermektedir. Bu doğrultuda, öncelikle iklim değişikliğinin insan topluluklarına ve yaşamına karşı oluşturduğu muhtelif tehditleri, çeşitli Birleşmiş Milletler kurumları tarafından ve Hükümetlerarası İklim Değişikliği Paneli tarafından yayınlanan bilimsel raporlar aracılığıyla incelemektedir. Sonrasında, Birleşmiş Milletler İklim Değişikliği Çerçeve Sözleşmesi etrafında oluşan küresel iklim değişikliği rejiminin ve bu

rejimin amaçlarının, insani güvenlik bakış açısına uygun olarak gelişimini gözler önüne sermektedir. Bu bölüm, iklim değişikliğinin insani güvenlik bakış açısıyla ilişkili bir biçimde kalkınma sorunu olarak ele alındığını savunmaktadır. Son olarak, üçüncü bölümde, çalışma iklim değişikliği ve geleneksel güvenlik kavramı arasındaki ilişkiyi sorgulamakta ve uluslararası sistemin öne çıkan aktörleri tarafından bu ilişkiye yönelik artan ilgiyi meydana çıkarmaya çalışmaktadır. Özellikle iklim değişikliği ve çatışma arasında bağ kuran literatürdeki hızlı artışın altını çizerken, bu konuda BM kurumlarının güncel raporlarına ve düşünce kuruluşlarının yayınlarına atıfta bulunmaktadır. Buna paralel olarak son 10 yıl içerisinde iklim değişikliğinin uluslararası siyasette söz sahibi olan birçok aktörün resmi ulusal güvenlik dokümanlarına girmiş olduğunu ortaya çıkarmaktadır. Aynı zamanda uluslararası güvenlik ve barışı sağlamaktan sorumlu olan BM Güvenlik Konseyinin ve NATO, AGİT gibi öne çıkan uluslararası güvenlik örgütlerinin konuya artan ilgisine dikkat çekmektedir. Böylelikle, iklim değişikliğinin etkilerinin geleneksel güvenlik kavramıyla ilişkilendirilerek ulusal ve uluslararası güvenlik sorunu olarak ele alındığını savunmaktadır.

Sonuç olarak, bu çalışma, iklim değişikliğinin etkilerini yorumlamada iki bakış açısı arasındaki farklılıkların ve bu bakış açılarının uluslararası görüşmelere etkilerinin ortaya çıkarılmasını ve ayrıca uluslararası iklim görüşmelerinin güncel durumunun farklı bir perspektifle incelenmesini hedeflemektedir. Çalışma, uluslararası arenada iklim değişikliğinin etkileri ve insani güvenlik arasındaki ilişkinin son otuz yıldır irdelenmekte olduğunu, fakat iklim değişikliğinin geleneksel güvenliğe yansımalarının nasıl olacağının son on yıl içerisinde giderek daha sık sorgulandığını savunmaktadır. Bakış açısındaki bu değişimin, dünya siyaseti içerisinde konunun bir kalkınma sorunundan güvenlik sorununa dönüşümünde etkili olduğunu iddia etmektedir. Bu yeni algılama, uluslararası sistemin başat aktörlerinin dikkatinin tekrardan konuya çevrilmesine yardımcı olmuş ve aynı zamanda geleneksel anlamda güvenliğin sağlanmasından sorumlu ulusal/uluslararası yapıların ve örgütlenmelerin konuyu gündemine dâhil etmesine sebep olmuştur. Çalışma aynı zamanda, iklim değişikliğine yönelik bu tip bir güvenlik algılamasının, devletleri daha geleneksel ve ulusal güvenlik önlemlerine yönlendirebileceğinin ve böyle bir gelişmenin küresel bir sorun olan iklim değişikliğiyle mücadele için faydalı olmayacağını uyarısını yapmaktadır.

INTRODUCTION

Les changements climatiques sont sur l'agenda politique international depuis plus de quatre décennies comme une préoccupation croissante de sécurité. Dans les débuts des années 1970, d'abord les recherches scientifiques et académiques se sont concentrées sur les impacts d'une modification durable du climat induite par des activités humaines. Elles ont souligné que l'humanité devrait faire face à plusieurs défis au cours du siècle à venir en raison de la dégradation environnementale causée par les changements climatiques. Ces premières découvertes ont trouvé leur place dans les discussions internationales des années 1990. A partir de cette date, les changements climatiques sont devenus une partie inséparable des relations internationales. Au fil des années, nombreux acteurs des sphères politiques, académiques et publiques ont mentionné les changements climatiques comme la question de sécurité la plus importante du 21^{ème} siècle et ils ont plus ou moins réussi à attirer l'attention de la communauté internationale sur le sujet. Ainsi, aujourd'hui nous sommes assez habitués à entendre le changement climatique comme le plus grand problème de sécurité du 21^{ème} siècle. Pourtant, les chercheurs distinguent deux perspectives différentes sur les impacts sécuritaires du changement climatique exprimé par ces acteurs ; discours « de la sécurité climatique » et « du conflit climatique ».¹ Pendant que le discours de la sécurité climatique se concentre sur les impacts directs du changement climatique et de la dégradation environnementale sur la vie quotidienne des populations humaines, le discours du conflit climatique mettent l'accent sur la possibilité d'émergence des conflits violents intra et interétatique induit par la pression environnementale. La deuxième est donc liée à la sécurité des Etats et de l'ordre international tandis que la première est liée à celle des individus et des populations humaines. Nous pouvons constater que la première perspective est étroitement associée au « concept de sécurité humaine » qui prend les populations humaines comme les objets référents à sécuriser et qui perçoit les questions non-militaires, par exemple l'environnement, comme une menace pour leur sécurité. Toutefois, la deuxième perspective

¹ Jon Barnett, W. Neil Adger, "Climate Change, Human Security and Violent Conflict", *Political Geography*, Vol. 26, 2007, pp. 639 – 655

Rita Floyd, "The Environmental Security Debate and Its Significance for Climate Change", *International Spectator*, Vol. 43, No. 3, 2008, pp. 51 – 65

Nicole Detraz, Michelle Betsill, "Climate Change and Environmental Security: For Whom The Discourse Shift", *International Studies Perspectives*, Vol: 10, 2009, pp: 303-320

Hans Günter Brauch, "Securitizing Global Environmental Change", Hans Günter Brauch, Oswald Spring, John Grin et al. (ed.), *Facing Global Environmental Change*, Hexagon Series on Human and Environmental Security and Peace, Vol. 4, Springer, Berlin Heidelberg, 2009, pp. 65-102

Micheal Brzoska, "The Securitization of Climate Change and the Power of Conceptions of Security", *Sicherheit und Frieden*, Vol. 27, No. 3, 2009, pp. 197-208

est plutôt intéressée aux notions traditionnelles de sécurité, car c'est une perspective centrée sur la sécurité de l'Etat et sur les menaces conventionnelles au modèle frontalier et militaire de la sécurité.

Les changements climatiques tel qu'ils sont apparus dans les discussions internationales sont interprétés et évalués comme une menace croissante pour les populations humaines dans certaines régions du monde puisqu'il forme de nouvelles vulnérabilités aux populations par la dégradation de l'environnement. Selon ce point de vue, le changement climatique en suscitant la dégradation de l'environnement déclenche des problèmes de moyens de subsistance aux populations qui vivent dans les régions vulnérables tels que la sécurité alimentaire, la sécurité de l'accès à l'eau potable, les catastrophes naturelles, la désertification et d'autres... Ainsi, le changement climatique augmente les pressions sur les moyens de subsistance des populations humaines et met le bien-être des populations en danger. A cet égard, depuis les années 1990, le changement climatique a été l'un des sujets principaux de la nouvelle pensée sécuritaire, donc la sécurité humaine. Le rapport sur le développement humain de 1994 de PNUD, qui est considéré comme une publication fondamentale pour le concept de sécurité humaine, par son argument qui a reconnu le droit de « la liberté de peur » et « la liberté de besoin » pour « tous les individus, en particulier les personnes vulnérables », a élargi la portée de la sécurité au-delà de la violence, aux nouvelles dimensions de sécurité, tels que la sécurité économique, alimentaire, sanitaire et environnementale avec une importance donnée aux problèmes de développement du monde. Par sa conception élargie de la pensée de sécurité, la sécurité humaine soutient que la portée de la sécurité mondiale devrait prendre les populations humaines comme objet référant à sécuriser et devrait inclure des menaces non militaires telles que la sécurité environnementale. Par extension les changements climatiques sont évalués comme une menace croissante pour la sécurité des populations humaines. En accordance avec cette vision, jusqu'au milieu des années 2000, les Etats ont évalué le changement climatique comme une question d'environnement et de développement liée au concept de sécurité humaine. Par conséquent, les plans d'action contre les changements climatiques se sont développés autour de la perspective du concept de sécurité humaine qui a le but de réduire les vulnérabilités humaines en soutenant le développement durable. Au cours des années 1990, notamment au sein du système des Nations Unies, les débats internationaux ont principalement porté sur la détérioration de la situation humanitaire dans certaines régions du monde en raison de changement climatique et les possibles actions de prévention. Alors,

les Etats ont cherché à développer une coopération internationale pour l'atténuation de la modification du climat et l'adaptation aux impacts des changements climatiques, toujours en accordance avec le concept de sécurité humaine et le but de développement durable. Un régime climatique mondial, basé sur le principe de développement durable, pour la prévention des vulnérabilités mondiales causée par le changement climatique s'est formé au cours des trois dernières décennies autour de la perspective de sécurité humaine. Nous pouvons soutenir que cette première perspective sur les impacts sécuritaires du changement climatique a évalué le changement climatique comme une question d'environnement et de développement et orienté les discussions internationales sur le sujet depuis les années 1990.

A côté de cela, les chercheurs attirent l'attention sur l'émergence d'une perspective qui concerne les impacts des changements climatiques sur la sécurité nationale et l'ordre international. Au cours de la dernière décennie, les changements climatiques sont désormais interprétés comme un problème de sécurité nationale et associée aux notions traditionnelles de sécurité, tel que le conflit violent, par un large éventail des acteurs politiques, des conseillers militaires et des experts de sécurité. Ceci est lié au discours « du conflit climatique » qui construit un lien entre les changements climatiques et le conflit violent. Pour cette perspective, les impacts directs physiques du changement climatique qui augmentent la pression environnementale sur les populations humaines, en interagissant avec d'autres facteurs économiques, politiques et sociales, peuvent conduire à des situations menaçant les Etats et l'ordre international. A cet égard, les changements climatiques en exacerbant la situation fragile au sein d'une région peuvent être le déclencheur des conflits violents, d'une concurrence accrue autour des ressources en pénurie, des migrations à la grande échelle, de l'instabilité politique/sociale et d'augmentation du terrorisme dans le monde. Par ce moyen, le changement climatique est évalué comme un « multiplicateur des menaces » pour la sécurité et la paix internationale, car il augmente le risque des conflits intra et interétatiques. En d'autres termes, le changement climatique forme non seulement des nouvelles vulnérabilités aux populations humaines, mais il agit comme un catalyseur des conflits violents et peut même devenir une menace militaire à travers ses effets indirects. Ainsi, cette perspective sert à construire une relation entre le changement climatique et le concept traditionnel de sécurité qui est basé sur la sécurité de l'Etat et sur les menaces militaires. Dans cette perspective, la menace réelle n'est pas l'impact physique directs des changements climatiques, mais l'impact indirect, comme des changements sociaux, politiques et économiques, qui peuvent déclencher des menaces à la sécurité de l'Etat et de

l'ordre international. Dans cet aspect, pendant le dernier siècle, les décideurs politiques de nombreux gouvernements et des hauts fonctionnaires des organisations internationales ont parlé du changement climatique comme « une menace pour la sécurité et la paix internationale ». De même, la relation entre le changement climatique et la sécurité traditionnelle a suscité l'intérêt des acteurs militaires et sécuritaires sur le sujet dans divers pays et elle est introduite dans les documents et planifications de sécurité nationale comme une préoccupation croissante de divers Etats. En 2007, le Conseil de sécurité de l'ONU a tenu sa première réunion sur la menace provient du changement climatique à la sécurité internationale et depuis cela les chercheurs soulignent une attention croissante au remaniement du changement climatique comme une question de sécurité traditionnelle par des acteurs internationaux. En effet, depuis 2007 les impacts géopolitiques du changement climatique, à savoir le discours de conflit climatique, sont de plus en plus discutées au sein des débats internationaux et ils attirent une grande attention des gouvernements.

Nous pouvons dire que le changement climatique qui était autrefois un enjeu de développement lié au concept de sécurité humaine, au cours de la dernière décennie est de plus en plus mentionné comme un enjeu de sécurité nationale et internationale via son potentiel de déclencher des conflits intra et interétatique et de menacer l'ordre internationale. Donc nous pouvons supposer que le changement climatique est considéré et interprété comme une préoccupation croissante sous deux perspectives différentes de sécurité, avec des points de vues divergents sur les menaces et l'objet réfèrent à sécuriser. « La sécurité humaine » qui met les vulnérabilités humaines induit par le changement climatique au centre d'attention et « la sécurité traditionnelle » qui se concentre sur la possibilité des conflits intra et interétatique induit par le changement climatique. Dans cette étude, nous allons tenter d'examiner ces deux perspectives avec leurs antécédents théoriques et de déterminer quels sont leurs impacts sur la situation actuelle du débat internationale sur le changement climatique. Quels sont les différences entre les deux perspectives sur l'interprétation des impacts du changement climatique et comment ils affectent le régime climatique mondial ? Quelles sont leurs répercussions sur les discussions internationales ? Se complètent-ils pour promouvoir une approche plus englobante pour lutter contre les changements climatiques ? Est-ce que cette deuxième perspective peut être plus susceptible de faire réagir les principaux acteurs et la communauté internationale vers l'action ?

Pour répondre à ces questions, dans une première partie nous allons examiner l'introduction de l'environnement dans les études de sécurité et voir les différents aspects que peut prendre le concept de sécurité environnementale. Cela nous donnera l'opportunité de comprendre les contextes théoriques de deux discours sécuritaires différents sur les impacts du changement climatique que nous avons évoqué plus haut. Dans la deuxième partie, après avoir présenté une brève définition du concept de sécurité humaine, nous allons examiner l'approche de la sécurité humaine au changement climatique et découvrir l'évolution historique du régime climatique mondial en accord avec cette perspective. Dans une dernière partie, nous tenterons d'analyser la perspective qui se concentre sur les conflits climatiques avec une perspective état-centrique et qui évalue le changement climatique comme une question de sécurité traditionnelle. Ensuite, nous essayerons de définir quels sont les impacts de cette perspective sur le régime climatique mondial et sur les attitudes des principaux acteurs face à ce sujet. Par ce moyen, cette étude nous permettra de mieux comprendre la relation fréquemment soulignée entre le changement climatique et la sécurité, mais aussi de découvrir les différentes perspectives proposées pour répondre aux changements climatiques.

I. L'environnement en tant qu'enjeu de sécurité : Le contexte historique du concept de sécurité environnementale

La relation entre la sécurité et l'environnement est un domaine qui appartient depuis un certain temps au cadre des études de sécurité, mais c'est encore un sujet controversé pour de nombreux chercheurs. L'environnement est introduit dans la littérature académique des études de sécurité dans les années 1970 comme une nouvelle dimension de sécurité, mais même avant, dans les années 1950, les discussions sur la question du changement environnemental et de la sécurité avaient émergé sans que ne soit employé le terme de « sécurité environnementale ».² Bien que la notion de sécurité environnementale ait attiré une grande attention et ait été l'objet d'une recherche académique importante depuis des années, elle reste un concept assez ambigu et est appréhendé à travers des perspectives divergentes. Certains chercheurs ignorent complètement les menaces environnementales, certains d'entre eux y accordent la plus grande attention et d'autres

² Geoffrey Dabelko, Steve Lonergan, Richard A. Matthew, "Environment, Security and Development", *International Institute of Sustainable Development*, OECD Rapport du Committee de Developpement, 2002, p.14

considèrent que les études de sécurité risquent de perdre leur sens du fait de l'élargissement du domaine avec l'introduction de l'environnement comme une question de sécurité.³ Il n'y a donc pas de consensus sur la pertinence et sur l'interprétation de l'inclusion de l'environnement dans « l'agenda » des études de sécurité. Ceci est principalement lié aux discussions qui ont existé au sein du domaine des études de sécurité dans les années 1980 et 1990, sur l'objet à sécuriser et sur l'élargissement de la perception des nouveaux types de menaces autre que les menaces militaires.⁴ Cette partie de notre travail se concentrera sur la banalisation de l'intérêt porté à la sécurité environnementale dans les études de sécurité, en se penchant notamment sur l'élargissement et l'approfondissement qu'elles ont connu au cours des dernières décennies.

Malgré la longue histoire de la notion de sécurité, les études de sécurité ont émergé comme une sous discipline du domaine des relations internationales au cours de la seconde moitié du 20ème siècle et ont pris forme dans le contexte de la Guerre Froide. Les études de sécurité traditionnelles sont dominées par un point de vue centré sur l'Etat, avec un accent sur les menaces militaires qui peuvent être traitées avec la puissance militaire.⁵ La préoccupation des études de sécurité était donc la sécurité de l'Etat, à savoir la sécurité nationale, et les autres référents à sécuriser étaient largement exclus du champ. Autrement dit, le terme de sécurité signifie l'effort pour protéger un territoire contre la force organisée d'un autre Etat, tout en faisant avancer l'intérêt de l'Etat par un comportement concurrentiel.⁶ Dans cette perspective, les études de sécurité supposent que le conflit entre les Etats est toujours une possibilité et explorent les politiques spécifiques que les Etats adoptent afin de préparer, de prévenir ou de s'engager dans la guerre.⁷ Comme les Etats sont à la fois les principaux utilisateurs et les principaux objectifs de la force, cette approche traditionnelle est naturellement centrée sur l'Etat.⁸ Ainsi nous pouvons dire que le concept de sécurité a été historiquement monopolisé par la réflexion sur la sécurité nationale et la

³ Petr Martinovsky, "Environmental Security and Clasical Typology of Security Studies", *The Science for Population Protection*, Vol. 2, 2011, p.1

⁴ Geoffrey Dabelko, "Global Enviromental Change and Human Security: an Introduction", Richard A. Matthew, Jon Barnett, Karen L. O'Brien (ed.), *Global Environmental Change and Human Security*, MIT Press, Cambridge, 2010, p.5

⁵ Thierry Balzacq, "Chapitre 28. Les études de sécurité", Thierry Balzacq et al. (ed.), *Traité de relations internationales*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), Paris, 2013, p.689

⁶ Geoffrey Dabelko, David Dabelko, "Environmental Security: Issues of Conflict and Redifinition", *Enviromental Change and Security Project*, Report No. 1, Woodrow Wilson Center, Washington, 2011, p. 14

⁷ Stephen M. Walt, "The Renaissance of Security Studies", *International Studies Quarterly*, Vol. 35, No.2, 1991, p.212

⁸ Bernard Finel, "What is Security? Why the Debate Matters", *National Security Studies Quarterly*, Vol. 4, No.4, 1998, p.4

pensée géopolitique. Cette conception étroite de la sécurité a commencé à être contestée au milieu des années 1970, d'abord par l'introduction des menaces non militaires à la sécurité nationale et ensuite par l'approfondissement de la portée du concept de sécurité pour inclure différents niveaux d'analyse et des référents. Ces évolutions au sein des études de sécurité, également appelée la sécurité non-traditionnelle peuvent être considérées comme un changement significatif de l'idée conventionnelle de sécurité. Par ailleurs ils sont aussi très importants pour comprendre le concept de sécurité environnementale et les différents aspects autour de ce concept.

Depuis sa première apparition à la fin des années 1970, l'agenda du concept de sécurité environnementale a été dominé par les préoccupations de sécurité nationale dans une perspective géopolitique.⁹ Le principal objet de référence de sécurité était l'Etat et les questions d'environnement introduites dans les études de sécurité par leur relation avec la sécurité nationale. De ce point de vue, les menaces environnementales sont incluses comme une menace non-militaire et devenues une préoccupation de sécurité à partir de leurs effets sur la sécurité nationale ou la sécurité traditionnelle par de nombreux chercheurs.¹⁰ Au début des années 1980, des chercheurs éminents tels que Buzan, Brown et Ullman ont soutenu que le pouvoir militaire n'était pas la seule source d'atteinte à la sécurité nationale et que les menaces militaires, même si elles sont les plus graves, ne sont pas les seuls dangers auxquels les Etats font face.¹¹ Ces chercheurs ont suggéré d'élargir le concept de sécurité nationale pour inclure des sujets tels que les risques économiques, environnementaux, sanitaires et d'autres.¹² Mais l'élargissement du concept de sécurité, de cette façon, ne change pas nécessairement l'objet à sécuriser, qui dans la plupart des interprétations reste l'Etat. Il identifie juste d'autres risques divers, qui sont appelés aussi des risques non-conventionnels, posés à la sécurité d'Etat et les inclut dans la notion de "sécurité nationale".¹³ Même si ces chercheurs ont pavé le chemin pour une plus large compréhension de la notion de sécurité nous pouvons soutenir qu'ils sont restés dans une perspective état-centrique.¹⁴ D'autre part, vers la fin des années 1980 et au début des années 1990, des chercheurs ont contesté l'étatocentrisme dans les études de sécurité et ont suggéré que l'objet référent de la sécurité devrait

⁹ Elizabeth Eddy, "Environmental Security", Robert Charles Elliot (ed.), *Institutional Issues Involving Ethics and Justice*, Vol. 3, 2009, pp. 125 - 134

¹⁰ Rita Floyd, "The Environmental Security Debate and Its Significance for Climate Change...", op.cit., p. 52

¹¹ Stephen M. Walt., "The Renaissance...", op.cit. p.213

¹² Ibid., p.123

¹³ Geoffrey Dabelko, "Global Environmental Change and Human Security...", op.cit., p.6

¹⁴ Rita Floyd, "The Environmental Security Debate and Its Significance for Climate Change...", op. cit., p. 53

être redéfini pour inclure les menaces contre les individus.¹⁵ Des chercheurs comme Booth, Myers et Dalby ont fait valoir dans les années 1990 que le principal souci de sécurité devait être axé sur l'individu et ont soutenu l'importance de la recherche de la sécurité individuelle face à la dégradation environnementale. C'est ainsi qu'a émergé la considération de l'environnement comme une menace pour la sécurité des individus plus tard, entraînant un élargissement de la portée du concept de la sécurité au début des années 1990. Cette nouvelle considération a trouvé sa place dans le rapport du PNUD en 1994 et le concept de sécurité humaine a émergé pour une compréhension globale des vulnérabilités des populations humaines, permettant un approfondissement de la portée du concept de sécurité à de nouveaux niveaux d'analyse. L'approche de sécurité humaine a tenté de transformer les notions traditionnelles de sécurité et de se concentrer sur la sécurité des êtres humains.¹⁶ En effet, la sécurité humaine propose une nouvelle conception de la sécurité qui recouvre les menaces concernant les populations humaines et qui favorise le développement humain et la protection de droits de l'homme.¹⁷ Dans cette perspective, le concept de sécurité humaine remet en cause le cadre strictement national et étatique du domaine et il se concentre sur les aspects humanitaires des divers menaces, y compris la dégradation environnementale et les changements climatiques. Cela a créé un nouvel ordre du jour dans le discours des études de la sécurité et la monopolisation du domaine par la réflexion étatique a été remise en question. Par conséquent, nous pouvons distinguer deux sous-catégories de recherches de l'approche de sécurité non-traditionnelle; les "élargisseurs" et les "approfondisseurs".¹⁸ Si la première catégorie a identifié et introduit des nouvelles menaces au concept de sécurité, la deuxième est celle qui a remis en cause la centralité de l'Etat dans les études de sécurité en proposant différents niveaux d'analyses pour définir la sécurité.

Ces phénomènes d'élargissement et d'approfondissement du concept de sécurité, appelé aussi redéfinition de la sécurité ont fait l'objet d'une recherche académique relativement intensive au sein des études de sécurité depuis les années 1970 mais reste néanmoins un sujet controversé pour les décideurs politiques.¹⁹ La relation proche et complexe entre l'environnement et la sécurité, donc le concept de sécurité environnementale est elle aussi discutée et interprétée au sein de cette redéfinition. En effet, si depuis les années

¹⁵ Thierry Balzacq, "Chapitre 28. Les études...", op.cit., p.695

¹⁶ Shahrbanou Tadjbaksh, "Human Security: Concept and Implications", Les Etudes de CERI, No. 117-118, Sciences Po, Paris, Septembre 2005, p. 4

¹⁷ Ibid., p.5

¹⁸ Niloy Biswas, "Is the Environment a Security Threat", International Affairs Review, Vol. 20, No.1, p.3

¹⁹ Thierry Balzacq, "Chapitre 28. Les études...", op.cit., p.693

1970, le concept de sécurité environnementale a fait l'objet d'un questionnement remarquable, il reste vu comme un concept ambigu et on constate l'existence de diverses perspectives autour du concept.²⁰ Les conséquences des changements climatiques sont elles aussi, parallèlement, l'objet de débats et dans la littérature il existe plusieurs interprétations des impacts sécuritaires que peuvent avoir les changements climatiques.²¹ C'est pourquoi, avant d'évaluer les changements climatiques à partir des différentes perspectives sécuritaires, nous allons étudier de près cette redéfinition du concept de sécurité pour nous permettre de mieux comprendre la relation conceptuelle entre la sécurité et l'environnement et de mieux analyser le contexte théorique de ces perspectives.

A. L'Elargissement et l'approfondissement du concept de sécurité

Bien que la notion de sécurité ait toujours été omniprésente au sein du domaine des relations internationales depuis très longtemps, sa définition a toujours été un sujet controversé. Dans le cadre des études de sécurité, la sécurité est considérée comme un « concept essentiellement contesté ».²² Cela est lié aux différentes réponses proposées par les chercheurs et les décideurs politiques à des questions telles que « la sécurité contre quoi ? », « la sécurité de qui ? », « la sécurité par quels moyens ? ». Bien que la définition proposée par Arnold Wolfers en 1962 présentant la sécurité comme étant « *dans un sens objectif, l'absence des menaces pesant sur les valeurs acquises ; dans un sens subjectif l'absence de peur que ces valeurs soient attaquées* » semble recueillir un certain consensus, les questions du sujet, de l'objet et des enjeux de cette sécurité ont toujours été sujets à controverse au sein des études de sécurité.²³ Nous pouvons remarquer que le sujet de cette sécurité, l'objet ou les secteurs concernés ainsi que les enjeux et les niveaux d'analyse à privilégier ne font toujours pas consensus. C'est pourquoi même dans les premières études, l'ambiguïté du concept de la sécurité nationale et le contenu limité de ce concept ont toujours été à l'origine de discussions au sein des chercheurs.²⁴ Nous pouvons dire que la notion de sécurité environnementale et les impacts du changement climatique n'échappent pas non

²⁰ Marc Hufty, "La sécurité environnementale : un concept a la recherche de sa définition", Claude Serfati (ed.), *Une économie politique de la sécurité*, p. 123

²¹ Lucile Martens, "La sécurité environnementale et le processus de sécuritisation: définitions et enjeux théoriques", Fiche de l'Irsem, No. 17, Juin 2012, p.5

²² Barry Buzan, "People, States and Fear: National Security Problem in International Relations", Harvester Press Group, Brighton, 1983, p.6

²³ Lucile Martens, "La sécurité environnementale...", op.cit., p.2

²⁴ Arnold Wolfers, "National Security as an Ambiguous Symbol", *Political Sciences Quarterly*, Vol. 67, No. 4, 1952, p. 482

plus à ces débats. Par conséquent, différentes traditions au sein des études de sécurité envisagent très différemment la sécurité environnementale ; elles présentent des disparités très importantes notamment sur les questions de ce qui ou de quoi doit être sécurisé, sécuriser contre quoi ainsi que sur la nature de la menace elle-même.²⁵ De ce fait, afin de mieux comprendre les impacts sécuritaires des changements climatiques, nous allons premièrement nous intéresser à ces débats au sein des études de sécurité et déterminer quelle a été l'évolution de concept de sécurité.

i. Les nouveaux secteurs de sécurité

Pendant la plus grande partie de la Guerre froide, les études de sécurité se sont concentrées sur des questions tournant autour du contrôle, de la menace et de l'utilisation de force. Comme les Etats sont des utilisateurs et des objectifs de la force, cette approche est naturellement centrée sur l'Etat et le domaine des études de sécurité s'est intéressé au contrôle des armements, à la dissuasion et la coercition ainsi qu'à l'utilisation de la force.²⁶ Selon cette perspective, les traditionalistes des études de sécurité, soutenus par le réalisme politique, définissent la sécurité en termes de pouvoir c'est à dire par la capacité militaire d'un Etat.²⁷ Le domaine ne s'est donc intéressé qu'aux menaces militaires à la sécurité de l'Etat c'est à dire à la sécurité nationale, jusqu'aux années 1970. Mais dans les années 1970, avec l'émergence des nouveaux problèmes transnationaux tels que les crises économiques, les dangers environnementaux, les dangers sanitaires, les chercheurs en études de sécurité ont commencé à contester l'intérêt exclusif porté au militaire dans le domaine. Diverses contributions aux débats sur la « nouvelle réflexion sur la sécurité » peuvent être classées selon plusieurs axes.²⁸ L'une essaye d'*élargir* la conception de la sécurité pour y inclure un éventail plus large de menaces potentielles comme des questions économiques et environnementales. L'autre vise à *approfondir* l'axe de recherche des études sur la sécurité en le faisant passer par soit au niveau de la sécurité individuelle ou humaine, soit au niveau de la sécurité internationale ou globale.²⁹ Les débats autour de l'axe d'élargissement remettaient notamment en cause le fait que la sécurité d'un Etat n'est pas seulement liée aux menaces militaires, mais qu'elle devrait également inclure les différentes menaces qui

²⁵ Rita Floyd, "The Environmental Security Debate and Its Significance for Climate Change...", op.cit., p.1

²⁶ Bernard Finel, "What is Security...", op.cit., p.3

²⁷ Ibid., p.3

²⁸ Keith Krause, Micheal Williams, "Broadening the Agenda of Security Studies: Politics and Methods", *Mershon International Studies Review*, Vol. 40, No. 2, Octobre 1996, p. 231

²⁹ Ibid., p.231

peuvent affecter la stabilité des Etats et de l'ordre international. Ces débats ont mis en avant le fait que les questions non militaires méritaient aussi une attention de la part des chercheurs et des décideurs politiques, du fait que le pouvoir militaire seul ne garantit pas le bien-être d'un Etat.³⁰ Des chercheurs comme Ullman, Buzan et Brown ont suggéré dans leurs travaux au cours des années 1980 d'élargir le concept de sécurité pour y inclure des sujets non traditionnels. En définissant des nouveaux types d'insécurité, y compris la sécurité environnementale, ils ont contribué à l'élargissement du concept de sécurité en dehors des préoccupations militaires. Bien qu'il y ait beaucoup de critiques sur l'efficacité de cette expansion académique du concept de sécurité, nous pouvons dire que les contributions de ces chercheurs ont sans aucun doute enrichi les débats politiques sur la sécurité. La littérature académique sur la relation entre l'environnement et la redéfinition de la sécurité est devenue si vaste que seules certaines contributions peuvent être mises en évidence dans cette étude du débat.

Lester R. Brown, environnementaliste américain et fondateur d'Earth Policy Institute, dans son article *Redefining National Security*, a critiqué le caractère essentiellement militaire du concept de sécurité nationale et a recommandé l'introduction des problèmes environnementaux dans la réflexion sur la sécurité nationale dès 1977. Il a soutenu que la préoccupation autour des menaces militaires au sein de la réflexion sur la sécurité nationale était devenue si dominante que les autres menaces à la sécurité des nations avaient souvent été ignorées.³¹ De ce point de vue, il est l'un des premiers auteurs/penseurs à remettre en question la relation entre l'environnement et la sécurité : « *La centralité écrasante de l'approche militaire dans la réflexion sur la sécurité nationale repose sur l'hypothèse que la principale menace à la sécurité provient d'autres pays. Mais les menaces à la sécurité peuvent désormais moins découler de relation d'une nation avec une autre mais plus de la relation que l'homme entretient avec la nature.* »³² Nous pouvons dire qu'avec cette perspective Brown non seulement a présenté les problèmes environnementaux comme une menace pour la sécurité nationale, mais a également remis en question la perspective état-centrique de la notion de sécurité nationale. Selon Brown, la détérioration des systèmes biologiques du monde est étroitement liée à la sécurité des nations et ne devrait pas être un sujet de préoccupation réservés aux seuls écologues. Il souligne que la pénurie croissante

³⁰ Stephen M. Walt, "The Renaissance of...", op.cit., p.213

³¹ Lester R. Brown, "Redefining National Security", World Watch Institute, *World Watch Paper No. 14*, Octobre 1977, p.4

³² Ibid., p.5

des ressources naturelles est l'un des principales raisons de l'instabilité politique, sociale et économique dans le monde.³³ Il indique qu'avec l'expansion de la population mondiale et des activités économiques, les « capacités de charge » des systèmes biologiques du monde sont ignorées et dépassées. Pour Brown, cette situation devrait faire partie des préoccupations en matière de sécurité car elle peut mettre les intérêts nationaux en conflit ; par ailleurs, les efforts pour préserver l'environnement devraient être selon lui développés pour garantir la sécurité nationale et globale.³⁴ Brown met l'accent sur le fait que les conditions environnementales peuvent sous-tendre et contribuer aux conditions politiques, sociales et économiques qui peuvent avoir des conséquences stratégiques et même militaires.³⁵ Par conséquent, nous pouvons dire qu'il propose une compréhension plus large de la sécurité qui devrait inclure des facteurs environnementaux comme menaces à la sécurité nationale et globale. En outre, soutenu par des découvertes scientifiques de l'époque, il souligne également que la modification du climat induite par l'activité humaine est une grande menace pour l'humanité et il mentionne plusieurs impacts des changements climatiques sur la sécurité des populations mondiales.³⁶ Nous pouvons considérer que Brown est l'un des premiers à interroger la relation entre les impacts des changements climatiques et la sécurité des nations. Nous pouvons même admettre qu'il est l'un des premiers à traiter le changement climatique avec une perspective basée sur la sécurité humaine du fait qu'il discute les facteurs environnementaux à partir de leurs implications sur les populations humaines. Il exhorte les gouvernements à réagir aux crises mondiales, telles que le changement climatique, avec une réponse internationale coordonnée car le monde est écologiquement, économiquement et politiquement interdépendant. Il soutient que le concept militaire traditionnel de la sécurité nationale n'est pas adéquat pour mettre en avant une réponse significative aux menaces mondiales émergentes pour la sécurité globale.³⁷ Cependant, il faut toutefois souligner que le propos de Brown est lui aussi concentré sur la sécurité des Etats et de l'ordre international car il évoque seulement les conséquences géopolitiques de la pression environnementale sur les populations humaines au cours de son article et en fait une interprétation à partir de la maximisation de la sécurité nationale. Il reste néanmoins un pionnier pour la perspective de la sécurité environnementale, ayant proposé d'élargir le concept de sécurité avec une réflexion qui peut être considérée comme avant-

³³ Lester R. Brown, "Redefining...", op.cit., p.8-9

³⁴ Ibid., p.19

³⁵ Gregory D. Foster, "Environmental Security: The Search for Strategic Legitimacy", *Armed Forces & Society*, Vol. 27, No. 3, 2001, p.374

³⁶ Lester R. Brown, "Redefining...", op.cit., p.19

³⁷ Ibid., p.40

gardiste pour la période. Brown a été suivi par d'autres qui ont reconnu la nécessité non seulement d'élargir les frontières de la réflexion et du discours sur la sécurité nationale, mais de prendre en compte les préoccupations environnementales dans ces délibérations.

Barry Buzan, qui est souvent décrit comme l'un des pionniers de cette redéfinition de la sécurité, dans la première édition de 1983 de son livre *People, States and Fear*, soulignait que le concept de sécurité était « trop étroitement fondé » et que c'était un « concept sous-développé ».³⁸ Son objectif était donc d'offrir un « cadre plus large de sécurité » pour inclure de nouvelles dimensions qui n'étaient pas auparavant considérées comme faisant partie du « puzzle » de la sécurité.³⁹ Il soutient que l'objet référent de la sécurité doit être remis en question et il propose d'élargir la portée des études de sécurité aux différents niveaux d'analyse tels que les niveaux individuels, étatiques et internationaux.⁴⁰ De ce point de vue, il est évident qu'il reconnaît qu'il peut exister plusieurs objets de référence de sécurité mais pour lui l'Etat reste le principal acteur des études de sécurité puisqu'il est « à la fois le cadre de l'ordre et la source la plus élevée d'autorité gouvernante ».⁴¹ Selon Buzan, l'Etat reste l'acteur principal, il fusionne les préférences des individus, assure leur protection collective et quand on parle de sécurité nationale et internationale dès lors que le destin des collectivités humaines est engagé.⁴² Par conséquent, pour Buzan la sécurité des individus est indissociable et inséparable de la sécurité de l'Etat.⁴³ Dans le deuxième chapitre de son livre, il décrit la population humaine comme la base physique de l'Etat et considère qu'il faut évaluer la sécurité individuelle du point de vue de son interaction avec la sécurité de l'Etat.⁴⁴ Si son point de vue sur les différents niveaux d'analyse a déclenché des réflexions sur une nouvelle conception de sécurité qui peut évaluer l'individu comme l'objet de référent de sécurité, Buzan considère toutefois l'Etat comme l'objet et l'acteur principal puisqu'il prend en considération la sécurité individuelle à partir de sa relation avec la sécurité de l'Etat.

D'autre part, ce point de vue sur l'inclusion des individus comme une partie de la base physique de l'Etat a conduit Buzan à décrire de nouvelles menaces en dehors des

³⁸ Barry Buzan, "People, States and Fear...", op.cit., p. 9

³⁹ Marianne Stone, "Security According to Buzan: A Comprehensive Security Analysis", Groupe d'Etudes et d'Expertise "Sécurité et Technologies", Security Discussion Paper Series No. 1, 2009, p.2

⁴⁰ Barry Buzan, "People, States and Fear...", op.cit., p.10-11

⁴¹ Thierry Balzacq, op.cit, p.698

⁴² Ibid., p.698

⁴³ Barry Buzan, "People, States and Fear...", op.cit., p.21

⁴⁴ Ibid., p.62

menaces militaires à la sécurité nationale. Dans le troisième chapitre de son ouvrage, il a identifié les types de menaces et il les a classés en cinq catégories ; militaire, économique, politique, social et écologique.⁴⁵ L'avantage de la division en catégories est que le chercheur peut se concentrer de manière plus approfondie sur la vie de l'Etat à travers un angle bien précis.⁴⁶ Nous nous intéresserons plus particulièrement à la catégorie de l'écologique qui est une idée antécédente pour créer un lien entre la sécurité et l'environnement. Selon Buzan, les menaces écologiques ont traditionnellement été considérées comme naturelles et n'ont donc pas été évaluées comme un élément de la sécurité nationale. Mais il souligne que du fait de l'augmentation de l'échelle, de la diversité et du rythme de l'activité humaine, les événements environnementaux induits par l'activité humaine peuvent endommager la base physique de l'Etat.⁴⁷ Dans cette perspective, il soutient que la dégradation environnementale devrait être considérée comme une catégorie susceptible de menacer la sécurité de l'Etat. D'autre part, il attire aussi l'attention sur le caractère transfrontalier de ce type des menaces et il met même l'accent sur les scénarios possibles d'effets de GES sur la sécurité nationale et internationale, à savoir le changement climatique.⁴⁸ Ainsi, nous pouvons dire que les premiers travaux de Barry Buzan ont tenté de construire une relation entre l'environnement et la sécurité, et d'autre part ont également influencé les réflexions sur les impacts sécuritaires des changements climatiques. Dès 1983, il a mentionné le changement climatique comme une menace potentielle pour la sécurité nationale et il a aussi soulevé la question de savoir si l'Etat était le niveau le plus approprié pour envisager de telles menaces qui ont une échelle quasi-globale.

Richard Ullman dans son article *Redefining Security* publié en 1983 lui aussi, a également critiqué l'accent militaire excessif du concept de sécurité nationale américaine et a discuté une nouvelle perspective pour inclure les menaces non-militaires aux études de sécurité. Dans son ouvrage, il souligne que « *la définition de la sécurité nationale uniquement en termes militaires traduit une image faussée de la réalité* ». ⁴⁹ Selon Ullman, cette perspective ignore les autres dangers qui peuvent être plus nocifs et par conséquent diminue la sécurité totale. Dans son article, il s'interroge sur la problématique « la sécurité contre quoi ? » pour pouvoir offrir une redéfinition des menaces à la sécurité nationale des

⁴⁵ Barry Buzan, "People, States and Fear...", op.cit., p.75

⁴⁶ Thierry Balzacq, op.cit, p.698

⁴⁷ Barry Buzan, "People, States and Fear...", op.cit., p.83

⁴⁸ Ibid., p.83

⁴⁹ Richard H. Ullman, "Redefining Security", *International Security*, Vol. 8, No. 1, 1983, p.129

Etats Unis. Ullmann propose ainsi une nouvelle réponse à cette question : « *des événements qui menacent de façon drastique et sur une durée relativement courte de temps de dégrader la qualité de vie pour les habitants d'un Etat* ». ⁵⁰ En accord avec cette perspective, il soutient que les pénuries matières premières et les catastrophes naturelles devraient être prises en considération dans la pensée de la sécurité nationale et il propose que soit étudiée la relation entre l'environnement et la sécurité. Il considère que la perspective de la sécurité nationale américaine devrait inclure ces menaces non-militaires et élaborer des stratégies en avance. Outre ces menaces directes à la sécurité nationale, il souligne également les menaces indirectes telles que les conflits pour les ressources provoquées par la dégradation de l'environnement.⁵¹ Nous pouvons dire qu'il a lancé une piste de réflexion sur le conflit environnemental qui deviendra un discours familier dans les années 1990. Une présentation plus détaillée de ce discours sera faite dans la deuxième partie de cette étude qui va examiner la relation entre la sécurité nationale et le changement climatique. Ullman discute également dans son article des « menaces de la demande mondiale croissante » et souligne les problèmes telles que la croissance démographique, la migration, les inégalités économiques qui sont assez présentes dans les études contemporaines sur la sécurité climatique. Même s'il a discuté ces sujets d'un point de vue de la sécurité nationale américaine dans son étude, on peut affirmer qu'il a relié le concept de sécurité aux études de développement et élargit le champ pour d'autres recherches. Les travaux d'Ullman sont donc importants pour élargir le concept de sécurité à travers deux thèmes liés également à la réflexion sur la sécurité climatique ; l'environnement et le développement.

Nous pouvons remarquer que ces recherches antérieures visaient principalement à élargir le concept de sécurité en incluant des nouvelles menaces telles que l'environnement à la réflexion sur la sécurité nationale. Bien que ces chercheurs aient souligné l'importance de l'introduction des différents niveaux d'analyse au sein des études de sécurité, nous pouvons constater que leur point de vue était généralement caractérisé par une perspective état-centrique de la sécurité. Ils ont lié les facteurs environnementaux aux notions traditionnelles de sécurité, telles que les conflits intra et interétatiques, l'instabilité ou l'échec de l'Etat en se basant sur les débats sur la pénurie des ressources. Gregory Foster fait remarquer que cet « ancien camp » est celui de ceux qui, bien qu'ils soient d'accord sur la pertinence d'un lien entre l'environnement et la sécurité nationale, ne diffèrent pas en ce

⁵⁰ Richard H. Ullman, "Redefining Security...", op.cit., p.133

⁵¹ Ibid., p.140

« qui concerne la sécurité » [...] ils adhèrent à une tradition relativement traditionnelle selon laquelle la sécurité de l'Etat est ce qui importe. »⁵² D'autre part, à la fin des années 1980, certains chercheurs ont ressenti la nécessité d'une définition plus globale de la sécurité qui s'éloigne des modèles concurrentiels de comportement de l'Etat. Ces conceptions mettent souvent l'accent sur l'importance des niveaux d'analyse au-dessus et au-dessous de niveau de l'Etat et proposent une portée plus approfondie pour les études sur la sécurité.⁵³ Ils soutenaient que le niveau individuel doit être le centre de préoccupation de sécurité et que le bien-être individuel est l'essence même de la problématique de la sécurité.⁵⁴ Ils ont souligné la nécessité de discuter de l'environnement et du développement en mettant l'accent sur la sécurité des individus ou des populations. Sarah Tarry qui a mené une analyse de ces contestation au concept de sécurité dans les années 1980 et 1990 au sein du domaine, nomme deux sous-catégories des études qui ont eu pour but de redéfinir le concept de sécurité ; « élargissement » et « approfondissement ».⁵⁵ La première catégorie des chercheurs a permis l'introduction de nouvelles catégories à la réflexion sur la sécurité étatique et l'identification de nouvelles menaces pour la sécurité nationale. La seconde catégorie s'est concentrée sur les différents objets à sécuriser et proposé de nouveaux cadres d'analyses. Le tableau ci-dessous nous permet de visualiser cette différence entre les deux camps de la redéfinition de la sécurité.

		Elargissement				
						
Approfondissement	Objet de sécurité	Secteurs de sécurité				
		Militaire	Politique	Economique	Social	Environnemental
	Etat					
	International					
	Individuel					
	Environnement					

⁵² Gregory D. Foster, "Environmental Security: The Search for Strategic Legitimacy...", op.cit., p.377

⁵³ Geoffrey Dabelko, David Dabelko, "Environmental Security...", op.cit., p.4

⁵⁴ Gregory D. Foster, "Environmental Security: The Search for Strategic Legitimacy...", op.cit., p.377

⁵⁵ Sarah Tarry, " 'Deepening' and 'Widening': An Analysis of Security Definitions in the 1990s", *Journal of Military and Strategic Studies*, Vol. 2, No. 1, University of Calgary, Canada, 1999, p.2

ii. Les nouveaux objets de sécurité

Nous pouvons constater que les recherches antérieures ont proposé différents niveaux d'analyse pour étudier la sécurité. Mais ces recherches ont surtout cherché à développer des liens entre les menaces non militaires et la sécurité étatique et ont souligné que ces menaces non-militaires devaient faire partie de la sécurité nationale. Les chercheurs qui ont soutenu l'approfondissement du concept de sécurité ont quant à eux remis en question la centralité de l'Etat dans les études de sécurité et ils ont proposé une transition entre les préoccupations relatives à sécurité traditionnelle et les préoccupations relatives à sécurité humaine. Ils ont contesté également la domination de la perspective réaliste ou néo-réaliste dans les études de sécurité en discutant la place centrale de l'Etat. Le concept de sécurité environnementale a évidemment évolué autour de ces débats et les recherches ultérieures ont souligné les divers aspects humanitaires du concept, en dehors de la réflexion étatique. Parmi les divers contributeurs de ce phénomène nous pouvons citer dans le cadre de notre analyse du débat autour de la redéfinition du concept de sécurité des auteurs comme Booth, Myers et Dalby qui se sont concentrés sur la relation entre l'environnement et la sécurité des individus. Ces auteurs ont plaidé en faveur d'un nouveau cadre pour étudier la relation entre l'environnement et sécurité, en mettant l'accent sur les impacts des changements environnementaux sur les vulnérabilités individuelles ou globales. Ils affirment que la dégradation de l'environnement constitue une menace pour l'écosystème ou pour le bien-être humain qui transcende les intérêts particuliers des Etats et les conceptions de la sécurité nationale.⁵⁶ A partir de ce point, ils se sont aussi interrogés sur les problèmes de développement du Tiers-monde autour de cette relation. En effet, les pays du Tiers-Monde sont ceux dont les populations sont les plus vulnérables à la dégradation de l'environnement à cause de leur dépendance économique aux facteurs environnementaux. Cette perspective a fait émerger une réflexion sur le concept de sécurité en dehors de la sécurité nationale ou étatique, qui se concentre sur différents niveaux d'analyse et exprimé par des auteurs à travers différentes notions comme ceux de *sécurité comprehensive*, *sécurité commune*, *sécurité humaine*. Ces interprétations qui s'éloignent du concept de sécurité nationale ont proposé une nouvelle perspective sur la relation entre la sécurité et environnement qui se concentre sur les aspects humanitaires.

⁵⁶ Keith Krause, Micheal Williams, "Broadening the Agenda of Security Studies...", op.cit., p.233

Kenneth Booth, en tant que réaliste « déchu » autoproclamé, soutient que les études de sécurité étaient longtemps dominées par des opinions réalistes et néo-réalistes qui privilégient l'Etat comme l'objet de référent principal et qui met l'accent sur le pouvoir militaire. Il indique que ce concept traditionnel a déjà connu un malaise croissant au cours des années 1980 qui s'est exprimé dans un appel fréquent à un « élargissement » du concept de sécurité.⁵⁷ Il pense que ces pressions pour la redéfinition du concept de sécurité sont légitimes car il soutient que la perspective traditionnelle ne garantit pas une sécurité commune et stable. Il attire l'attention sur le fait que la réflexion traditionnelle qui cherche la sécurité d'un Etat et qui privilégie le pouvoir ne peut jamais former une véritable sécurité, car il implique une insécurité pour tous les autres. « *L'erreur quand on privilégie le pouvoir et l'ordre pour la sécurité c'est que cela se fait au détriment de quelqu'un d'autre et que cette démarche est donc potentiellement instable* ». ⁵⁸ D'après lui, les Etats doivent être traités comme des moyens et non comme des fins ; le fait qu'ils soient irréalisables et illogiques rend impossible le fait qu'ils puissent être les principaux référents d'une théorie satisfaisante de la sécurité à l'échelle mondiale. Il soutient donc que les individus doivent être le principal référent et non pas les Etats.⁵⁹ Il souligne également que la menace quotidienne pour la vie et le bien-être de la plupart des populations et des nations est très différent de celle suggéré par la perspective traditionnelle. « *Les menaces qui pèsent sur le bien-être des individus et sur l'intérêt des nations à travers le monde ne proviennent pas principalement de l'armée d'un voisin, mais d'autres défis tels que l'effondrement économique, l'oppression politique, la rareté, la surpopulation, la rivalité ethnique, la destruction de la nature, le crime, le terrorisme et la maladie.* » ⁶⁰ Booth propose donc un concept de sécurité qui doit inclure les vulnérabilités mondiales, y compris la dégradation environnementale, et doit considérer les individus comme l'objet principal à sécuriser. Selon Booth, il est essentiel de placer « l'émancipation » au centre de la nouvelle pensée sécuritaire afin d'obtenir une sécurité stable et commune dans le monde. L'émancipation signifie pour lui « *la libération des peuples de ces contraintes physiques et humaines qui les empêchent de réaliser ce qu'ils choisiraient librement et c'est l'émancipation qui peut fournir la véritable sécurité.* » ⁶¹ Pour Booth, c'est l'émancipation et non le pouvoir et l'ordre qui peut

⁵⁷ Kenneth Booth, "Security and Emancipation", Review of International Studies, Vol. 17, No. 4, October 1991, p.317

⁵⁸ Ibid., p.319

⁵⁹ Kenneth Booth, "Security in Anarchy: Utopian Realism in Theory and Practice", International Affairs, Vol. 67, No. 3, 1991, p. 538-539

⁶⁰ Kenneth Booth, "Security and Emancipation...", op.cit., p.318

⁶¹ Ibid., p.319

fournir la justice politique et sociale mondiale qui sont nécessaires pour la mise en place d'une sécurité stable et commune. Même s'il n'étudie pas directement la sécurité environnementale dans ses travaux, nous pouvons arguer que le point de vue de Booth sur la place des individus dans les études de sécurité a eu une influence considérable pour la perspective de sécurité humaine sur les questions environnementales. Simon Dalby, par exemple, affirme dans son article que la tentative de Booth de reformuler le concept de sécurité est un tournant important pour la réflexion sur la sécurité environnementale.

Simon Dalby, universitaire irlandais à l'origine de nombreuses publications sur la relation entre l'environnement et la sécurité, a critiqué sévèrement depuis ses premiers travaux dans les années 1990 l'état-centrisme des études de sécurité sur les questions environnementales. Il critique dans ses ouvrages les tentatives de redéfinition de la sécurité durant la période de la Guerre froide qui sont restées dans des perspectives état-centriques et il conteste les opinions réalistes et néo-réalistes sur le concept de sécurité.⁶² Il souligne que l'élargissement du domaine des études de sécurité et l'inclusion de l'environnement dans le domaine étaient étroitement liés à des vues géopolitiques à cette époque. Il soutient que l'objet référent de la sécurité doit être remis en question, car le concept de sécurité élargi par ces auteurs n'a pas changé véritablement le privilège des Etats dans le domaine et n'inclut toujours pas de nombreuses menaces sociales et environnementales pour les individus.⁶³ Il souligne le fait que les menaces qui pèsent sur les populations dans le Tiers Monde telles que la pauvreté, les problèmes de santé, la violence structurelle, les problèmes environnementaux et autres, sont beaucoup plus existentielles pour eux que toute menace directe d'une attaque militaire. Ainsi, si la sécurité est définie de manière générale comme assurance de la sûreté et de confiance, alors la majorité de l'humanité est évidemment très instable et en danger.

*La question de « sécurité de qui ? » suggère la nécessité d'examiner la situation des populations les plus vulnérables et leurs problèmes, en essayant de reformuler le concept de sécurité après la Guerre froide. [...] La sécurité doit englober les intérêts des personnes, et pas seulement ceux des Etats, en ce qui concerne l'accès à la nourriture, au logement, aux soins de santé et aux conditions environnementales qui permettent de fournir ces biens à long-terme.*⁶⁴

⁶² Simon Dalby, "Security, Modernity, Ecology: The Dilemmas of Post-Cold War Security Discourse", *Alternatives: Global, Local, Political*, Vol. 17, No. 1, 1992, pp. 95-134

⁶³ Ibid., p.103

⁶⁴ Ibid., p.116

Dans cette optique, Dalby plaide en faveur d'une reformulation de la réflexion sur la sécurité qui se concentrera sur la sécurité individuelle et le bien-être des individus. Le concept de sécurité environnementale doit donc selon lui être redéfini pour se concentrer sur les vulnérabilités et les insécurités des plus faibles comme l'accès aux ressources, la dégradation et la pollution environnementale causées par l'activité économique des autres. En outre, pour les questions environnementales il soutient que la pensée sécuritaire ne peut se limiter aux frontières ou aux citoyens d'un Etat. « *La sécurité n'est pas commune lorsque les ressources des citoyens d'un Etat sont apportées ailleurs, en dégradant l'environnement et le moyen de subsistance des personnes qui vivent dans l'Etat d'origine.* »⁶⁵ Dalby défend une compréhension globale de la sécurité environnementale qui comprendra les vulnérabilités des populations dans diverses régions du monde. Selon Dalby, les interprétations conventionnelles de la sécurité adhèrent à la perspective géopolitique sur la sécurité environnementale, mettent la préservation de l'Etat au-dessus de toute préoccupation pour la stabilité environnementale ou la survie des populations et contribuent à construire des arguments politiques pour maintenir le statu quo.⁶⁶ Par ce point de vue, il critique les pays développés qui bénéficient des modes existants de développement et d'ordre politique par leur exploitation sur le tiers monde. De plus, il préconise une compréhension intergénérationnelle de la sécurité environnementale et se rapproche d'une perspective écologique. Il souligne que la sécurité environnementale doit veiller à ce que les activités économiques d'aujourd'hui ne laissent pas des problèmes de sécurité pour les générations futures.⁶⁷ De plus, il soutient que le concept de sécurité doit être réinterprété pour comprendre la durabilité écologique et critique la notion de « développement durable » qui est perçue comme perpétuant les formes actuelles de l'activité économique et qui est indifférent à la survie des écosystèmes.⁶⁸ Nous pouvons soutenir que Dalby propose une nouvelle façon de penser le lien entre sécurité et environnement par ces idées. Il préconise non seulement une compréhension approfondie de la sécurité qui englobera la sécurité des populations vulnérables, mais également un intérêt pour le maintien des écosystèmes mondiaux pour les générations futures. Ce point de vue nous permet d'avoir un aperçu sur le concept de la sécurité humaine et sa relation avec les questions environnementales.

⁶⁵ Simon Dalby, "Security, Modernity, Ecology...", op.cit., p.116

⁶⁶ Ibid., p.114

⁶⁷ Ibid., p.116

⁶⁸ Simon Dalby, "Ecopolitical Discourse: 'Environmental Security' and Political Geography", *Progress in Human Geography*, Vol. 16, Octobre 1992, p.513

Norman Myers, écologiste britannique, est souvent considéré comme l'un des partisans les plus visibles et convaincants de perspective qui considère que les individus devraient au centre des préoccupations de sécurité. Dans son livre *Ultimate Security : The Environmental Basis of Political Stability* publié en 1993, Myers souligne clairement que le bien-être humain doit être au centre du concept de sécurité environnemental car il affirme que ce qui est réellement menacé, ce n'est pas une abstraction comme « l'Etat », mais sont les individus.

La sécurité s'applique le plus au niveau du citoyen individuel. Cela correspond au bien-être humain : donc la sécurité signifie non seulement la protection contre les dommages et les blessures, mais aussi l'accès à la nourriture, à l'eau, à l'abri, à la santé, à l'emploi et à d'autres besoins fondamentaux qui sont dus à chaque personne sur terre. C'est la collectivité de ces besoins qui devrait figurer en bonne place dans la vision de la sécurité [...] Toute la communauté des nations, en fait toute l'humanité, doit jouir de la sécurité sous la forme d'environnements acceptable, de biens environnementaux tels que l'eau et la nourriture, ainsi que d'une atmosphère et d'un climat stable.⁶⁹

Dans cette perspective, nous pouvons soutenir que Norman Myers préconise une compréhension globale de la sécurité environnementale qui considérera l'humanité comme le principal objet de référence. Il indique principalement que les problèmes environnementaux tels que le changement climatique ne connaissent pas de frontières géographiques et que le monde est interdépendant sur le plan environnemental, de sorte que la nouvelle pensée de sécurité devrait considérer toute l'humanité comme un seul bloc et ne peut pas se concentrer sur la sécurité des Etats.⁷⁰ Il propose donc un changement du niveau d'analyse de la réflexion sur la sécurité et souligne que les vulnérabilités ou les insécurités individuelles sont les principales menaces pour sa conception de la sécurité. Il a aussi examiné la relation entre les changements climatiques et la sécurité dans ses travaux ultérieurs. Il décrit cette relation comme un problème de sécurité collective auquel toutes les nations contribuent, par lequel toutes seront touchées et contre lequel aucune nation ne peut déployer de mesures valables de sa propre initiative.⁷¹ D'après lui les changements climatiques devraient être considérés comme un problème pour les populations humaines et ne peuvent être limitées à la vision nationale de sécurité. Myers a donc joué un rôle important

⁶⁹ Norman Myers, "Ultimate Security: The Environmental Basis of Political Stability", New York, W. W. Norton, 1993, p.31

⁷⁰ Ibid., p.32

⁷¹ Norman Myers, "Environmental Security: Whats New and Different?", *The Hague Conference on Environment, Security and Sustainable Development*, Mai 2002, p.5

afin que soit reconnu l'importance d'une vision globale qui inclut les vulnérabilités mondiales dans la pensée de sécurité climatique.

En somme, nous pouvons dire que les chercheurs cités ont souligné la nécessité de repenser le concept de sécurité pour englober les vulnérabilités individuelles et d'avoir une compréhension globale pour définir les insécurités humaines. Ils ont proposé un contenu beaucoup plus large que l'axe d'élargisseurs pour les études de sécurité en essayant d'inclure les insécurités individuelles au concept de sécurité. Les études traditionnelles de sécurité se sont basées sur la centralité de l'Etat et donc prennent en considération que la puissance militaire et politique en comparaison avec des autres Etats.⁷² Pendant que l'axe d'élargissement a ouvert la voie pour l'inclusion des nouvelles dimensions pour l'évaluation de la sécurité d'un Etat, l'axe d'approfondissement a interrogé la centralité de l'Etat et a soutenu des différents niveaux d'analyses.⁷³ Donc avec l'axe d'élargissement, l'environnement est introduit dans le domaine de la sécurité à partir de sa relation avec la puissance étatique et avec l'axe d'approfondissement la relation entre l'environnement et des différents niveaux d'analyse, tels que individuel, global, régionale a été interrogé. En ce point-là, il faut souligner aussi la perspective éco-centrique qui se concentre sur la sécurité de l'environnement en face de la destruction systématique des écosystèmes par des activités humaines. Cette perspective, qui a été soutenue par des chercheurs écologistes tels que Dennis Pirages, prends l'environnement il-même comme l'objet principale de sécurité et cadre la responsabilité humaine pour la préservation de l'écosystème planétaire et ses sous-systèmes.⁷⁴ En somme, nous pouvons soutenir qu'avec ces différentes perspectives autour de la question d'objet à sécuriser, les études de sécurité ont eu un contenu de plus en plus élargi à travers le temps. Ces phénomènes de l'élargissement et d'approfondissement ont signifié un changement important pour le domaine de recherche des études de sécurité. Pour distinguer les différents aspects de la sécurité environnementale, le tableau suivant peuvent nous aider à visualiser ce changement au sein des études de sécurité.

⁷² Thierry Balzacq, op.cit., p.693

⁷³ Ibid, p.699

⁷⁴ Franziskus von Lucke, Zehra Wellmann, Thomas Diez, "What's at Stake in Securitising Climate Change? Towards a Differentiated Approach", *Geopolitics*, Vol. 19, No. 4, 2014, p. 860

Objets de sécurité	Secteurs de sécurité				
	Militaire	Politique	Economique	Social	Environnementale
Etat	Traditionnelle		Elargissement		
Régional	Approfondissement				
International					
Global					
Individuel					
Environnement	Approche éco-centrique				

Ces différentes perspectives au sein des études de sécurité, impliquent également une reformulation au sein de discours de sécurité environnementale. Nous pouvons constater que les recherches antérieures étaient principalement axées sur la dégradation des ressources, leurs impacts sur la puissance étatique et sur les relations interétatiques, les partisans du niveau individuel d'analyse de la sécurité accordent une importance particulière aux impacts humanitaires des changements environnementaux. Les observateurs de ces évolutions au sein des études de sécurité font ressortir que des perspectives différentes sont apparues sur le lien entre l'environnement et la sécurité. Nous pouvons soutenir que les interprétations sur la relation entre les changements climatiques et la sécurité sont également en lutte entre ces différentes perspectives. Avant d'entreprendre des discours sécuritaires sur les changements climatiques et leurs reflets sur la politique internationale, nous allons brièvement étudier et classer ces perspectives sur la sécurité environnementale.

B. Différent aspects de la sécurité environnementale

A la fin des années 1980 et au début des années 1990, la sécurité environnementale est devenu un vaste mouvement, a engendré un programme de recherche empirique, a suscité l'intérêt de la sphère publique et médiatique, et a commencé à façonner la politique internationale. Nombreux chercheurs ont écrit en faveur de la redéfinition de la pensée sécuritaire pour englober les menaces environnementales et le concept de sécurité environnementale fait l'objet d'une réflexion dense si on la mesure par la quantité des articles, des ouvrages et des publications. Toutefois, l'évaluation de l'environnement comme un enjeu de sécurité, à la lumière de l'élargissement et de l'approfondissement du contenu des études de sécurité, a pris forme sous l'influence de divers points de vue. Il est important

de souligner qu'il n'y a pas de consensus sur le contenu des termes les plus importants, tels que « sécurité environnementale » ou « menace environnementale », parmi les chercheurs bien qu'ils utilisent souvent des expressions similaires. Les chercheurs ont discuté des différentes implications des questions environnementales sur la sécurité et ils ont accordé de l'attention à ces questions à des niveaux différents. Certains d'entre eux ont considéré que les problèmes environnementaux étaient la question de sécurité la plus importante du 21^{ème} siècle pour l'humanité, alors que certains ont simplement souligné les implications géopolitiques sur la sécurité nationale, que certains se sont concentrés sur la préservation des systèmes écologiques et que d'autres ont rejeté la désignation de l'environnement comme problème de sécurité. Le concept de sécurité environnementale couvre donc un questionnement assez large, qui va des conséquences écologiques des activités humaines aux conséquences de la dégradation environnementale sur la sécurité humaine ou sur la sécurité des Etats et de l'ordre international. Dans ce chapitre, nous tenterons de citer les différents aspects de la sécurité environnementale, en analysant les travaux des chercheurs qui ont essayé de souligner les différentes perspectives au sein du concept. Finalement nous essayerons de grouper ces différents aspects sous deux perspectives principales afin de mener notre analyse en examinant leurs influences sur l'interprétation des changements climatiques comme un enjeu de sécurité sur la politique internationale.

i. La théorie de la sécurisation et la sécurité environnementale

Nous pouvons d'abord examiner brièvement la théorie de la « sécurisation » développée par la fameuse Ecole de Copenhague pour comprendre leur point de vue sur la sécurité environnementale. Barry Buzan dans ses travaux ultérieurs issus d'une collaboration fertile avec Ole Waever, De Wilde et d'autres qui sont connus sous le nom d'Ecole de Copenhague ont développé un cadre appelé « sécurisation » pour conceptualiser la sécurité. Cette théorie ne s'intéresse pas aux secteurs de la sécurité, ni aux objets référents de la sécurité, mais elle introduit une perspective constructiviste qui considère la manière dont les problèmes se transforment en une question de sécurité.⁷⁵ Elle émet l'hypothèse que la sécurité peut être comprise comme le résultat des « actes de langage », un processus d'usage répété de discours qui fait transformer un développement perçu en une question pour la sécurité nationale ou internationale.⁷⁶ Waever soutient que nous pouvons considérer la

⁷⁵ Thierry Balzacq, op.cit., p.700

⁷⁶ Niloy Biswas, "Is the Environment...", op.cit., p.3

« sécurité » comme un acte de parole d'un représentant de l'Etat ou des élites politiques qui transforme un développement particulier dans un domaine spécifique et revendique ainsi un droit spécial d'utiliser tous les moyens nécessaires pour le bloquer.⁷⁷ La sécurisation identifie un développement comme une préoccupation primordiale de la sécurité et transforme la manière dont la question est traitée. Ce point de vue a fait émerger un nouveau domaine de recherche dans le cadre des études de sécurité, qui met l'accent sur les processus de sécurisation : « *quand, pourquoi et comment les élites qualifient les enjeux comme un problème de sécurité* ». ⁷⁸ La sécurité environnementale, à cet égard, a également été évaluée et examinée par l'Ecole de Copenhague. Waever souligne que le concept de sécurité environnementale a obtenu une reconnaissance dans les sphères politiques vers la fin des années 1980, surtout avec la fin de la guerre froide. Selon lui, les raisons pour lesquelles les questions environnementales ont pris place dans l'agenda de la sécurité sont la nécessité de mobiliser des réponses urgentes pour les environnementalistes et le besoin d'invention des nouvelles menaces à la sécurité pour remplacer les anciennes pour les agents de sécurité.⁷⁹ Mais Waever pense que l'expression de la dégradation environnementale ou les changements climatiques comme un problème de sécurité peut avoir des résultats contre-productifs en raison de la nature du concept de sécurité.⁸⁰ Selon Waever, une fois qu'un risque est identifié comme un enjeu de sécurité, son statut passe d'un problème qui peut être traité par les institutions ordinaires à un problème exigeant des mesures extraordinaires étatiques. Ainsi il soutient que la sécurisation de l'environnement, par sa nature, peut conduire à la pensée de sécurité nationale et aux solutions étatiques qui sont inappropriées pour s'attaquer aux causes profondes des problèmes environnementaux mondiaux. Il propose donc de cerner les questions environnementales, telles que les changements climatiques, dans le cadre de l'agenda économique qui peut créer une conscience écologique pour s'attaquer aux racines des problèmes environnementaux.⁸¹ Waever a donc privilégié une approche sceptique vis-à-vis de la sécurisation de l'environnement car il prévoyait la possibilité de résultats contre-productifs liés à la nature du concept de sécurité. Ainsi, l'Ecole de Copenhague considère qu'il faut remettre en question le concept de sécurité environnementale lui en appliquant différents niveaux d'analyses, y compris les niveaux

⁷⁷ Ole Waever, "Securitisation and Desecuritisation", Ronnie Lipschutz ed., *On Security*, New York, Columbia University Press, 1998, p.45

⁷⁸ Ibid., p.48

⁷⁹ Ibid., p.51

⁸⁰ Ibid., p.53

⁸¹ Ibid., p.55

individuel et global.⁸² Daniel Deudney, chercheur américain spécialisé en géopolitique, a mis en avant une critique similaire au concept de sécurité environnementale. Pour lui, le concept de sécurité par sa nature a tendance à produire une réflexion formulée en termes de *nous-eux*, ce qui pourrait être employé à mauvais escient dans une logique nationaliste.⁸³ De ce fait, la conceptualisation des problèmes environnementaux avec les paradigmes de la sécurité nationale ne sert pas à une compréhension globale et profonde pour résoudre ces problèmes, car les principales sources et solutions de la dégradation de l'environnement se retrouvent en dehors du domaine de cette conception de sécurité nationale traditionnelle. Il plaide donc pour la conceptualisation de la sécurité environnementale basée sur une pensée de sécurité humaine qui se concentre sur le bien-être humain et l'habitabilité de la planète pour les générations futures.⁸⁴ Pour résumer, ces chercheurs ont mis en avant deux différentes perspectives pour la sécurité environnementale, l'une basée sur le concept de sécurité nationale et l'autre sur la sécurité humaine. Ces deux perspectives sont aussi présentées dans diverses études qui analysent les différents aspects de la sécurité environnementale.

ii. Les générations des recherches sur la sécurité environnementale

Les différentes interprétations que peut prendre le concept de sécurité environnementale ont été analysées de manière très claire par un chercheur Norvégien, Carsten F. Ronnfeldt. Ronnfeldt indique que le concept de sécurité environnementale s'est développé en trois étapes et propose donc une division lucide en trois générations du concept qui permet ainsi de suivre les tendances communes de la recherche au lieu de tenter de dégager l'essence de centaines d'articles distincts.⁸⁵ Selon Ronnfeldt, les travaux dans les années 1980, autour des idées de compétition aux ressources en pénurie entre les Etats et des problèmes transfrontaliers environnementaux se situent dans une première génération.⁸⁶ La première génération, selon Ronnfeldt, consiste en un débat interdisciplinaire dans la communauté académique et politique sur la question de savoir si et comment les questions

⁸² Barry Buzan, Ole Waever, Jaap de Wilde, "Security: A New Framework For Analysis", Lynne Rienner Publishers, London, 1998, p.76

⁸³ Daniel H. Deudney, "Environmental Security: A Critique", Daniel H. Deudney et Richard A. Matthew (ed.), *Contested Grounds : Security and Conflict in the new Environmental Politics*, State University of New York Press, Albany, 1999, p.188

⁸⁴ Daniel H. Deudney, "Environmental Security...", op.cit., p.213

⁸⁵ Marc Hufty, "La sécurité environnementale...", op.cit., p.138

⁸⁶ Carsten F. Ronnfeldt, "Three Generations of Environmental Security Research", *Journal of Peace Research*, Vol. 34, No. 4, Novembre 1997, p. 474

environnementales devraient être intégrées dans les préoccupations de sécurité nationale.⁸⁷ Marc Levy met lui aussi en avant l'existence de cette première génération de recherche et il souligne que bien que certains auteurs aient produit des arguments convaincants selon lesquels il existe un lien physique direct entre les ressources en pénurie et la sécurité nationale, ces arguments n'étaient pas étayés par des analyses rigoureuses et le fruit des travaux de cette génération est demeuré comme un débat conceptuel au sein de la sphère académique.⁸⁸ La seconde génération est apparue aux débuts des années 1990 et s'est concentrée sur la recherche permettant de déterminer si l'environnement pouvait affecter la sécurité nationale en déclenchant des conflits violents. Selon Ronnfeldt, cette génération a répondu aux critiques dont la première avait été la cible, en particulier sur le manque de recherches empiriques, en limitant la portée de la recherche sur les conflits environnementaux.⁸⁹ Parmi les travaux qui illustrent le plus cette seconde génération de recherche, Ronnfeldt présente ceux de l'équipe de l'Université de Toronto sous la direction de Thomas Homer-Dixon. Levy a lui aussi souligné que la seconde génération a proposé un cadre analytique plus limité que la première et s'est concentré sur l'exploration des liens entre la détérioration de l'environnement et les conflits violents à partir d'études de cas.⁹⁰ Cette deuxième génération a développé et a combiné des idées souvent connues, mais qui n'avaient pas été systématisées, sur la relation entre les ressources en pénurie et les conflits violents. Ronnfeldt souligne que depuis le milieu des années 1990 de nombreuses recherches ont critiqué l'approche état-centrique des deux premières générations et selon lui ces recherches forment la troisième génération du concept de sécurité environnementale.⁹¹ Cette troisième génération se caractérise par l'approfondissement du concept de sécurité pour inclure les vulnérabilités humaines et par la recherche d'un cadre théorique qui permette l'analyse des relations humain-environnement. Selon Ronnfeldt, la troisième génération, par sa volonté de se concentrer sur l'aspect humanitaire, nécessite une compréhension globale de sécurité et favorise la résolution des crises environnementales par la coopération entre acteurs internationaux, en particulier par la mise en place de régimes internationaux et d'une gouvernance globale.⁹² Ronnfeldt souligne par ailleurs qu'à ce stade le concept de sécurité

⁸⁷ Carsten F. Ronnfeldt, "Three Generations of Environmental Security...", op.cit., p.475

⁸⁸ Marc Levy, "Time for a Third Wave of Environment and Security Scholarship?", *Environmental Change and Security Project Report*, Issue 1, Woodrow Wilson Center, 1995, pp.44-46

⁸⁹ Carsten F. Ronnfeldt, "Three Generations of Environmental Security...", op.cit., p.475

⁹⁰ Marc Levy, "Time for a Third Wave", op.cit., p.44

⁹¹ Carsten F. Ronnfeldt, "Three Generations of Environmental Security...", op.cit., p.477

⁹² Ibid., p.479

environnementale devrait être interprété avec une perspective de sécurité humaine et une compréhension globale de sécurité sur les questions environnementales.

	Perspective	Niveau d'analyse	Thème principale
1^{er} génération (1980 - >	Etat-centrique	National	Relation ressource - puissance
2^{ème} génération (1990 - >	Etat-centrique	National & International	Relation ressource – conflit violent
3^{ème} génération (Mid-1990 - >	Anthropocentrique	Global & Individuelle	Les vulnérabilités humaines

* Les générations des recherches sur la sécurité environnementale selon Carsten Ronnfeldt.

Braden R. Allenby, environnementaliste américain, propose également une division entre des différentes interprétations de la sécurité environnementale dans ses écrits vers la fin des années 1990. Il souligne l'importance de faire la différence entre les perspectives d'une vision globale qui s'intéresse à la sécurité humaine ou à la sécurité biologique dans son ensemble et entre celles d'une vision nationale qui met l'accent sur l'intérêt des Etats.⁹³ Il soutient que la question environnementale entre dans la zone d'intérêt pour les deux perspectives par ses différentes dimensions et il décrit quatre composants du concept de sécurité environnementale ; sécurité des ressources, sécurité énergétique, sécurité environnementale, sécurité biologique.⁹⁴ La catégorie de sécurité des ressources signifie la concurrence aux ressources en pénurie au niveau local ou régional, et la possibilité des conflits politiques ou militaire entre les Etats autour de cette concurrence. La sécurité énergétique implique l'identification et le maintien de l'accès aux sources énergétiques qui sont nécessaires pour la poursuite des activités économiques et militaires. Par la catégorie de sécurité environnementale il fait un lien entre la sécurité traditionnelle et la perturbation intense de l'environnement dans une localité qui peut générer des problèmes pour la sécurité nationale, à travers la migration à grande échelle ou des conflits violents. En fin, par la catégorie de la sécurité biologique, Allenby attire l'attention sur le maintien de la stabilité des systèmes biologiques dont la perturbation créerait des vulnérabilités humaines. Il souligne le fait que la perturbation de l'environnement mondial par des activités économiques peut créer des vulnérabilités humaines et devrait être dans les préoccupations

⁹³ Braden R. Allenby, "Environmental Security: Concept and Implementation", *International Political Science Review*, Vol. 21, No. 1, 2000, p.17

⁹⁴ Ibid., p.15

de la sécurité globale.⁹⁵ Pour Allenby, la compréhension de la perturbation des systèmes biologiques comme un problème de sécurité globale offre l'occasion de mettre au point des mécanismes internationaux d'atténuation qui peuvent aider à garantir la stabilité de l'écosystème.⁹⁶ D'après Allenby, la stabilité de l'écosystème devrait être prise en considération dans la formation d'une politique globale de sécurité par tous les acteurs internationaux. Avec ce cadre analytique qu'il propose pour l'interprétation de la sécurité environnementale, Allenby déclare qu'il vise de transformer le concept de sécurité environnementale en programmes et projets opérationnels de développement.⁹⁷ Donc il aussi soutien un lien forte entre les enjeux environnementales et le concept de développement. Pour résumer, Allenby propose une conception accrue de la sécurité qui va inclure à sa définition la question environnementale avec sa dimension globale en relation avec le concept de développement.

	Perspective	Niveau d'analyse	Thème principale
Sécurité des ressources	Etat-centrique	National & Régional	Compétition aux ressources
Sécurité énergétique	Etat-centrique	National & Régional	Relation ressource – puissance
Sécurité environnementale	Etat-centrique	National & International	Relation ressource – conflit & migration
Sécurité Biologique	Anthropocentrique & Eco-centrique	Global & Individuelle	Vulnérabilités humaines & écosystèmes

* Les composants de la sécurité environnementale selon Branden Allenby.

iii. La sécurité humaine et les menaces environnementales

Enfin, nous pouvons citer la classification de Jon Barnett, qui est un chercheur australien qui étudie les impacts des changements climatiques sur les systèmes sociaux en mettant l'accent sur les risques pour les insécurités humaines. Il est également un des auteurs principaux du cinquième rapport d'évaluation (2013) du GIEC. Barnett souligne que le concept de sécurité environnementale est appréhendé comme un concept-cadre qui couvre

⁹⁵ Braden R. Allenby, "Environmental Security: Concept and Implementation...", op.cit., p.16

⁹⁶ Ibid., p.17

⁹⁷ Ibid., p.18

un questionnement très large sur la relation entre l'environnement et la sécurité. Il propose une délimitation conceptuelle et théorique du concept et souligne six interprétations différents du concept ; sécurité écologique, sécurité humaine, sécurité commune, violence environnementale, sécurité nationale, défense verte.⁹⁸ Selon Barnett, la sécurité écologique et la sécurité humaine sont des concepts qui contestent la perspective traditionnelle du domaine car ils proposent différents objets à sécuriser en dehors de l'Etat, alors que toutes les autres interprétations restent dans la perspective état-centrique de la sécurité.⁹⁹ A partir de ce point de vue, il considère que la relation entre la sécurité et l'environnement peut être interprétée sous deux angles ; sécurité nationale et sécurité humaine.¹⁰⁰ Il y ajoute aussi une troisième perspective, qui prend l'environnement comme l'objet principale à sécuriser et qui soutient la résilience des écosystèmes mondiaux, soutenu par des chercheurs écologistes tels que Dennis Pirages. Selon Barnett, un tel discours n'a pas été influent ni dans les débats scolaires ni dans les interventions politiques reliant les questions environnementaux et la sécurité, qui devrait être dans la considération pour l'atténuation d'une sécurité durable.¹⁰¹ Donc il souligne qu'ils existent trois différents interprétations de la relation entre l'environnement et la sécurité, en général; sécurité nationale, sécurité humaine et sécurité écologique. Selon Barnett, la sécurité environnementale a été traditionnellement définie en termes de menace à la sécurité nationale qui découlent directement (compétition aux ressources, relation ressource-puissance) ou indirectement (conflit violent, migration à grande échelle) de la dégradation environnementale. Il critique vivement ce discours traditionnel du concept de sécurité environnementale qui opacifie à la fois les causes et les conséquences de la dégradation environnementale et ses impacts sur la sécurité humaine.¹⁰² Il soutient une perspective alternative de la conceptualisation de la sécurité environnementale fondée sur la justice environnementale, une approche axée sur la vie humaine qui peut servir à répondre aux besoins de sécurité des populations du 21ème siècle.¹⁰³ Pour lui, l'approche traditionnelle a du mal à identifier les besoins de sécurité du 21ème siècle et il propose donc de définir la sécurité environnementale à travers la manière dont la dégradation de l'environnement menace la sécurité des individus.¹⁰⁴ Les insécurités

⁹⁸ Jon Barnett, "The Meaning of Environmental Security: Ecological Politics and Policy in the New Security Era", London, Zed Books, 2001, p.184

⁹⁹ Ibid., p.185

¹⁰⁰ Jon Barnett, "Security and Climate Change", *Tyndall Center for Climate Change Research, Working Paper No.7*, Octobre 2001, Norwich, UK, p.3,

¹⁰¹ Jon Barnett, "The Meaning of Environmental Security...", op.cit., p.121

¹⁰² Ibid., p.184

¹⁰³ Ibid., p.187

¹⁰⁴ Jon Barnett, "Security and Climate Change...", op.cit., p.11-12

environnementales sont le produit des inégalités structurelles du développement économique qui deviennent un problème social amplifié par la mondialisation et les modes de consommation. Avec cette perspective, il attire l'attention sur les problèmes des pays sous-développés à cause des activités économiques humaines et souligne la responsabilité des pays développés dans la formation d'un discours de sécurité environnementale basé sur la perspective humaine.¹⁰⁵ Barnett souligne qu'en identifiant les changements environnementaux en tant que problème de sécurité humaine, la possibilité de résultats contreproductifs issus de la « sécurisation » est minimisée et la perspective de la sécurité humaine permet une sécurisation au profit des individus et des populations humaines.¹⁰⁶ En somme, nous pouvons dire que Barnett remet en cause l'existence de différentes interprétations du concept de sécurité environnementale et soutient que la sécurité humaine doit être le cadre principal pour examiner la relation entre la sécurité et l'environnement.

	Perspective	Niveau d'analyse	Thème principale
Sécurité nationale	Etat-centrique	National & International	Relation ressource – puissance, conflit, migration, compétition
Sécurité humaine	Anthropocentrique	Global & Individuelle	Vulnérabilités humaines
Sécurité écologique	Eco-centrique	Environnementale	Préservation des écosystèmes

* Les différentes interprétations de la sécurité environnementale selon Jon Barnett.

La relation entre la sécurité et l'environnement a été analysée dans divers travaux et différents aspects ont émergé à partir des années 1980. Mais en regardant de près nous remarquons que le concept de sécurité environnementale a été généralement traité à travers deux différentes perspective de la sécurité au sein de littérature académique ; la sécurité nationale/traditionnelle et la sécurité humaine. Alors que la première consiste un point de vue état-centrique de la sécurité et s'intéresse aux impacts sur la sécurité nationale des problèmes environnementaux, tels que le conflit environnemental, la migration, la concurrence pour les ressources, la deuxième perspective favorise un point de vue humain-centré, se concentre sur les impacts sur les populations humaines de la dégradation environnementale et nécessite une compréhension globale des vulnérabilités humaines.

¹⁰⁵ Jon Barnett, "The Meaning of Environmental Security...", op.cit., p.189

¹⁰⁶ Ibid., p.191

Nous pouvons également affirmer que les impacts sécuritaires des changements climatiques ont été évalués et interprétés à partir de ces deux perspectives qui ont dominé le concept de sécurité environnementale. Dans les parties suivantes nous analyserons l'interprétation des changements climatiques à partir de ces deux perspectives afin de montrer comment elles ont affecté le régime climatique international. En effet, les changements climatiques tels qu'ils sont apparus dans les discussions internationales ont été interprétés avec une approche basée sur le concept de sécurité humaine par des acteurs internationaux. Cette approche a mis le sujet en relation avec le concept de développement et les stratégies d'actions pour combattre les effets néfastes des changements climatiques sont formées autour du concept de développement durable afin de réduire l'émission de GES globale. De plus, durant la dernière décennie il y a une réinterprétation des impacts des changements climatiques avec une approche basée sur le concept traditionnel de sécurité sur la scène internationale. Cette deuxième approche a orienté le sujet pour une réinterprétation géopolitique concentré sur les conflits environnementaux et la sécurité internationale.

II. Approche de sécurité humaine et les changements climatiques

La reconnaissance du fait que la sécurité nationale n'équivaut pas nécessairement à une meilleure vie pour la plupart des gens a donné naissance au concept de sécurité humaine. Ce concept invite à considérer des significations et des référents alternatifs de la sécurité, ainsi que des stratégies alternatives pour atteindre la sécurité. En prenant les populations humaines comme objet principal, le concept de sécurité humaine signifie la prise en compte des nombreux processus qui peuvent entraver la sécurité des individus, y compris les menaces directes physiques et les menaces indirectes aux moyens de subsistance, à la dignité et au bien-être humain.¹⁰⁷ Le concept de sécurité se diversifie donc de cette façon, en s'éloignant des Etats et en mettant l'accent sur les individus et les risques innombrables qu'ils doivent gérer. Ainsi les définitions de la sécurité humaine mettent donc l'accent sur la protection et la sécurité des individus, leurs droits et libertés fondamentaux et la promotion de leur bien-être. En fait, le concept de sécurité humaine est devenu crucial dans le cadre du Rapport sur le développement humain de 1994, qui définit la sécurité humaine comme un

¹⁰⁷ Jon Barnett, Richard A. Matthew, Karen L. O'Brien, "Global Environmental Change and Human Security: An Introduction", Richard A. Matthew, Jon Barnett, Bryan McDonald, Karen L. O'Brien (ed.), *Global Environmental Change and Human Security*, MIT Press, Cambridge, England, 2010, p.7

« souci de la vie et de la dignité humaine ».¹⁰⁸ Le rapport décrit la sécurité humaine en étant la somme de sept éléments distinct ; la sécurité économique, alimentaire, sanitaire, environnementale, personnelle, collective et politique. La définition du PNUD tient donc compte de l'ensemble des menaces auxquelles peuvent être confrontés les individus et elle souligne que pour la plupart des gens l'insécurité découle davantage des soucis de la vie quotidienne que d'un conflit potentiel entre les Etats. A cet égard, ce rapport évalue la sécurité environnementale comme un important composant de la sécurité humaine et est l'un des principaux documents qui ont porté sur le lien entre les changements environnementaux et la sécurité humaine. Dans ce contexte, l'argument le plus souvent répandu était que les changements environnementaux (en particulier les changements climatiques) compromettent radicalement la durabilité de la vie des populations humaines dans certaines régions du monde. En effet, le changement climatique pose de nombreuses menaces à la sécurité humaine, en provoquant des problèmes de subsistance tels que l'accès à l'eau, la sécurité alimentaire, la désertification, les catastrophes naturelles et autres, pour ces populations qui dépendent le plus des ressources naturelles.¹⁰⁹ A l'échelle mondiale, les changements climatiques compromettent la capacité des personnes à assurer leur subsistance et sont donc devenus un enjeu mondial de sécurité humaine par leurs divers impacts sur les populations vulnérables.

En outre, l'évaluation des changements climatiques comme une menace à la sécurité humaine met également en avant de nouveaux points de connexion entre les sphères politiques concernées par le développement et l'environnement. Au début des années 1990, il était devenu évident que des décennies de croissance erronée au nom du développement se manifestaient par la dégradation environnementale qui posait de sérieuses menaces à la sécurité humaine. La sécurité environnementale devient désormais non seulement une composante inextricable du concept de sécurité humaine, mais elle devient aussi l'un des objectifs principaux des stratégies axées sur le développement durable articulées par l'ONU.¹¹⁰ A cet égard, le rapport du PNUD a mis en avant une compréhension plus large des dimensions humaines du développement en introduisant le concept de *développement humain durable* et proposé de fournir des liens entre le développement, l'environnement et

¹⁰⁸ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), *Rapport sur le Développement Humain*, New York, Oxford University Press, 1994, p.13

¹⁰⁹ Lorraine Elliot, "Human Security/Environmental Security", *Contemporary Politics*, Vol. 21, No.1, Routledge Taylor & Francis Group, United Kingdom, 2015, pp.11-24

¹¹⁰ Ibid., p.13

la sécurité humaine.¹¹¹ Il a souligné que les activités économiques humaines sont au coeur des causes de changements climatiques mondiaux et il a suggéré que les politiques de développement devraient prendre en compte les questions environnementales pour atteindre la sécurité humaine.¹¹² Le rapport tente d'introduire un nouveau paradigme de développement pour affronter les défis croissants à la sécurité humaine et souligne l'importance de la préservation de l'environnement face aux activités économiques. Selon les chercheurs, depuis le rapport, le concept de développement a pris une nouvelle tournure et l'idée de développement durable est devenue un point d'entrée utile pour comprendre la relation entre l'environnement et la sécurité humaine. Le développement durable et la sécurité humaine sont des concepts qui se renforcent et qui convergent vers l'objectif d'assurer la protection et la préservation de l'environnement. Ainsi les définitions récentes de la sécurité humaine mettent l'accent sur la protection des individus face aux menaces environnementales en réduisant les vulnérabilités par le développement durable. Dans ce sens, le concept de développement durable recommande l'atténuation des changements climatiques par des actions internationales, en prenant en compte les impacts sur la dégradation environnementale et la sécurité humaine. Ainsi, la nécessité de faire face à la menace posée à la sécurité humaine par des changements climatiques a été discutée au sein des organisations internationales depuis les années 1990 et les Etats ont cherché à développer une coopération internationale, basée sur le principe de développement durable, pour la prévention des vulnérabilités mondiales. Cependant nous pouvons soutenir que la perspective de la sécurité humaine a permis d'évaluer les changements climatiques comme une menace pour les populations vulnérables et le développement durable est associé en tant que stratégie pour assurer la sécurité humaine contre cette menace.

L'expansion de la recherche sur la sécurité environnementale ainsi que l'émergence du discours de la sécurité humaine ont donc créé une large ouverture pour la remise en question des liens entre les changements climatiques et la sécurité humaine.¹¹³ Dans cette partie de l'étude, nous examinerons d'abord l'évaluation du changement climatique comme une menace à la sécurité humaine et l'émergence du concept de développement durable en réponse à cette menace. Ensuite nous tenterons d'examiner la composition du régime international climatique autour de cette perspective.

¹¹¹ Jon Barnett, Richard A. Matthew, Karen L. O'Brien, "Global Environmental Change...", op.cit., p.243

¹¹² Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), *Rapport sur le Développement Humain 1994*, op.cit., p.3

¹¹³ Jon Barnett, Richard A. Matthew, Karen L. O'Brien, "Global Environmental Change...", op.cit., p. 15

A. Changement climatique comme une menace à la sécurité humaine

Sur le plan politique, le rapport sur le développement humain de 1994 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est considéré comme une publication historique pour le concept de sécurité humaine. En mettant l'accent sur les individus et en insistant sur les menaces non traditionnelles, le rapport a beaucoup contribué à la réflexion de la sécurité face aux changements climatiques. Les propositions sur les liens entre les changements climatiques, la sécurité humaine et le développement n'étaient toutefois pas nouvelles dans le Rapport sur le développement humain de 1994. La généalogie de cette perspective peut être tracée dans le rapport Brundtland, officiellement intitulé *Notre avenir à tous*, rédigée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU (CMED).

i. Emergence d'un consensus scientifique sur les impacts

La conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, tenue à Stockholm en 1972, pourrait être considérée comme le jalon de l'avènement d'un discours de sécurité environnementale au niveau international, bien que la conférence eût principalement pour sujet l'agenda des pays du Nord sur les problèmes environnementaux transfrontaliers. Depuis cette conférence, plusieurs rapports et travaux de recherches ont été publiés, soulignant les changements climatiques comme un problème de sécurité croissant. Mais le discours mondial sur les liens entre les changements climatiques et la sécurité humaine n'a véritablement émergé qu'avec le Rapport de Brundtland.¹¹⁴ Le rapport comprenait un chapitre sur la paix, la sécurité, le développement et l'environnement qui soutenait que le concept de sécurité devait être élargi pour inclure les impacts croissants du stress environnemental, y compris les changements climatiques globaux. Le Rapport de Brundtland, employé comme document de base à la conférence historique de Rio de 1992, a évalué les changements climatiques générés par des Gaz à Effets de Serre (GES) comme une menace mondiale pour les populations humaines.¹¹⁵ Se basant sur des recherches scientifiques antérieures, la commission a souligné que les menaces environnementales à la

¹¹⁴ Desmond McNeill, "REDD+ and the global discourse on climate change and poverty", Linda Sygna, Karen O'Brien, Johanna Wolf (ed.), *A Changing Environment for Human Security: Transformative Approaches to Research, Policy and Action*, Routledge, London, 2013, p.219

¹¹⁵ Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED), *Notre Avenir à Tous*, Oxford University Press, London, 1987, p.145

sécurité commençaient à émerger à l'échelle mondiale et a identifié les changements climatiques causés par l'accumulation atmosphériques des GES comme les plus inquiétants.¹¹⁶ Selon la commission, il existe un risque que les changements climatiques mondiaux détériorent les moyens de la subsistance des populations humaines dans divers régions et posent une sérieuse menace pour leur sécurité. Le rapport contenait un large éventail de propositions et de recommandations développées autour de la notion de *développement durable*, qui est « *un mode de développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins* ». ¹¹⁷ Ce rapport unit donc les notions d'environnement et de développement dans un même discours sous le concept célèbre de développement durable.¹¹⁸ Nous pouvons soutenir que ce rapport a non seulement popularisé l'idée du développement durable, mais a aussi été une des initiatives internationales les plus efficaces pour mettre l'accent sur la sécurité humaine basée sur les relations environnement-développement dans l'agenda mondial. Ainsi, selon Daniel Bodansky, la publication du Rapport de la commission Brundtland est une importante préface pour la formation du régime climatique international basé sur l'idée de développement durable.¹¹⁹ De même, les résultats publiés de la conférence de Rio en 1992, c'est-à-dire la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la déclaration de Rio, la convention sur la diversité biologique et l'agenda 21, mettent l'accent sur le développement durable et la relation entre l'environnement et le développement.

Au cours de la même année qui a vu la publication du rapport Brundtland, c'est à dire en 1988, le Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC) a été créé pour « *fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques, leurs causes, leurs répercussions potentielles et les stratégies de parade*. »¹²⁰ Le GIEC est un organisme intergouvernemental au sein de l'ONU qui évalue les risques liés aux changements climatiques d'origine humaine et partage les résultats de ses recherches à travers des rapports. Le premier rapport d'évaluation du groupe, publié en 1990, a non seulement mis en évidence que les émissions de GES dues aux activités humaines peuvent compromettre

¹¹⁶ Ibid., p.242

¹¹⁷ Ibid., p.16

¹¹⁸ Desmond McNeill, "REDD+ and the global discourse on climate change...", op.cit., p.219

¹¹⁹ Daniel Bodansky, "The History of Global Climate Change Regime", Urs Luterbacher, Detlef Sprinz (ed.), *International Relations and Global Climate Change*, Cambridge, London, MIT Press, 2001, p.42

¹²⁰ Site d'internet de Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat: <http://www.ipcc.ch>

radicalement l'écosystème à travers des changements climatiques, mais a aussi souligné les impacts possibles de tels changements sur l'agriculture, les ressources en eau, la santé publique, les établissements humains et autres.¹²¹ Dans ce premier rapport, le GIEC observe que les changements climatiques peuvent avoir de graves conséquences sur les moyens de subsistance des populations humaines et indique la nécessité d'un programme de développement global qui prenne en compte le stress environnement induit par des changements climatiques comme préoccupation principale.¹²² Nous pouvons constater que le rapport du GIEC accorde également de l'importance à l'aspect humanitaire des impacts des changements climatiques et au concept de développement durable. Par ailleurs, le GIEC, dans ses rapports antérieurs avait aussi insisté sur ces points et essayé d'orienter le monde politique international vers l'action internationale pour lutter contre les changements climatiques. De plus, le GIEC attribue des rôles diversifiés aux pays industrialisés et aux pays en voie de développement dans les stratégies de réponse aux changements climatiques.¹²³ Le rapport recommande aux pays industrialisés de prendre les devants pour l'action globale étant donné qu'ils sont responsables en majorité de la concentration des GES dans l'atmosphère. Le rapport soutient donc que les pays industrialisés doivent prendre des mesures à l'échelon national pour limiter l'évolution du climat et qu'ils doivent aussi collaborer avec les pays en développement en leur procurant des ressources financières, en leur assurant un transfert de technologie pour promouvoir le développement durable à l'échelle globale.¹²⁴ Ce rapport a également été utilisé comme un document de base pour la conférence de Rio et a incité l'ONU à établir la convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC). Bodansky souligne ainsi que ce rapport a été très influent pour la période de pré-négociation de la formation du régime climatique international au sein de l'ONU.¹²⁵ Nous pouvons souligner que le rapport Brundtland de CMED et le premier rapport d'évaluation de GIEC ont soutenu les propositions sur les liens entre les changements climatiques, la sécurité humaine et le développement, et qu'ils ont eu une certaine influence sur la formation d'un régime climatique en accord avec cette perspective.

¹²¹ Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), *Premier Rapport d'Evaluation*, Australian Government Publishing Center, Australia, 1990, pp. 53-56

¹²² Ibid., p.53

¹²³ Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC), *Premier Rapport d'Evaluation*, op.cit., p.62

¹²⁴ Ibid., p.62

¹²⁵ Daniel Bodansky, "The History of Global Climate Change Regime...", op.cit., p.28

Nous pouvons également affirmer que le Sommet de la Terre, ou la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) à Rio de Janeiro en 1992, s'est tenu à la lumière de ces rapports et a appuyé une perspective similaire. Cette conférence a été marquée par l'adoption de textes cruciaux pour le régime climatique mondial tels que la CCNUCC, la Déclaration de Rio, l'action 21 qui ont souligné les menaces posées par la dégradation environnementale à la vie humaine et la notion de développement durable. La CCNUCC, qui peut être considérée comme l'un des textes fondateurs du régime climatique mondial¹²⁶, précise que les changements climatiques « *sont un sujet de préoccupation pour l'humanité toute entière* » et que l'humanité risque de souffrir de leurs impacts divers sur les écosystèmes.¹²⁷ La convention revendique la prévention des effets néfastes des changements climatiques sur la santé et le bien-être de l'homme comme l'un de ses principaux objectifs.¹²⁸ À cette fin, le concept de développement durable établi par le Rapport Brundtland est mis en avant comme une stratégie pour lutter contre les changements climatiques et les pays industrialisés sont invités à développer des plans d'actions pour réduire l'émission globale de GES basés sur le principe de « *responsabilité commune mais différencié* ». ¹²⁹ Ainsi, nous pouvons considérer qu'au sein de la CCNUCC, les changements climatiques sont littéralement évalués comme une menace à la sécurité humaine et comme un enjeu sécuritaire basé sur le lien entre l'environnement et le développement. Parallèlement, dans la déclaration de Rio, et dans l'agenda 21, qui précise des recommandations concrètes concernant la mise en œuvre des principes de la déclaration, la protection de l'environnement basée sur le principe de développement durable pour la sécurité des êtres humains est également soulignée. Le premier principe de la déclaration souligne que « *les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature.* » ¹³⁰ Ce principe met en évidence le caractère central de la perspective de sécurité humaine pour le régime climatique mondial envisagé. La déclaration attire l'attention sur la situation et les besoins particuliers des pays les plus vulnérables sur le plan environnemental et soutient la nécessité d'actions

¹²⁶ Daniel Bodansky, "The History of Global Climate Change Regime...", op.cit., p.28

¹²⁷ Nations Unies, Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, FCCC/INFORMAL/84, 1992, p.2

¹²⁸ Ibid., p.4

¹²⁹ « Principe de Responsabilité Commune mais Différencié » fait référence au droit au développement au pays sous-développé et signifie ; la responsabilité historique des pays développés en matière de dégradation de l'environnement, la nécessité de combler l'écart de développement entre les pays, les enjeux de renforcer la coopération internationale en matière de développement. Michelot Agnès, "Principe de Responsabilité Commune mais Différenciée", *Revue Juridique de l'Environnement*, 4/2012, Vol. 37, p. 633

¹³⁰ Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement, Nations Unies, 1992, p.1

internationales afin de parvenir à un développement durable et à une meilleure qualité de vie pour tous les peuples.¹³¹ Le plan d'action, la déclaration de Rio, l'agenda 21 dès son préambule souligne les menaces environnementales auxquelles les populations humaines sont confrontées et fait appel à une action mondiale basée sur le développement durable pour la prévention de la sécurité humaine.¹³² Il identifie concrètement les menaces environnementales émergentes pour l'humanité et les actions internationales à mettre en œuvre au cours du 21ème siècle pour les prévenir. Pour résumer, ces documents ont signalé l'émergence d'une perspective humanitaire face aux impacts des changements climatiques. Ainsi nous pouvons considérer que les changements climatiques ont été évalués au sein de ces conférences et documents comme un enjeu environnemental et de développement en accord avec la perspective de la sécurité humaine.

ii. Le concept de sécurité humaine et les changements climatiques

Le concept de sécurité humaine et sa relation avec les changements climatiques ont acquis leur reconnaissance définitive grâce au rapport sur le développement humain (RDH) du PNUD de 1994. C'était en effet le RDH qui a permis de mettre en avant l'importance de la sécurité humaine et de ses composantes environnementales. Le RDH a renforcé la conceptualisation des changements climatiques comme un enjeu de la sécurité humaine permettant une préoccupation universelle et axée sur la vie et la dignité humaine.¹³³ Selon ce rapport, la sécurité humaine englobe deux principaux aspects ; d'une part, la protection contre les menaces chroniques, telles que la maladie, la famine, la répression et, d'autre part, la protection contre tout événement brutal susceptible de perturber la vie quotidienne.¹³⁴ Ainsi selon le rapport, la sécurité environnementale fait partie des dimensions fondamentales de la sécurité humaine compte tenu des diverses menaces posées à la vie humaine par la dégradation environnementale.¹³⁵ En identifiant la sécurité environnementale comme un composant fondamentale de la sécurité humaine, le rapport du PNUD a considéré que les changements climatiques posaient de nombreuses nouvelles menaces et défis aux populations humaines du monde entier. Selon le PNUD, les objectifs principaux du concept

¹³¹ Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement, Nations Unies, op.cit, p.2

¹³² Agénda 21, Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, Nations Unies, 1992, p.2

¹³³ Lorraine Elliot, "Human security...", op.cit., p.13

¹³⁴ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), *Rapport sur le Développement Humain*, Oxford University Press, New York, 1994, p.28

¹³⁵ Ibid., p.28

de la sécurité humaine tels que le droit à la vie, à la santé, à l'abri et à la nourriture sont fondamentalement menacés par les impacts des changements climatiques.¹³⁶ Les changements climatiques représentent donc un risque qui peut affecter à la fois les sept composantes de la sécurité humaine définies par le PNUD. Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, le concept de développement durable était souligné comme crucial pour atteindre la sécurité humaine au sein de ce rapport par le PNUD. Dans ce sens, ce rapport a soutenu une action globale pour la réduction de l'émission de niveau de GES mondial et pour l'atténuation des changements climatiques en vue de renforcer la sécurité humaine. Dans les rapports ultérieurs du PNUD, la relation entre les changements climatiques et la sécurité humaine a été également examinée en référence au concept de développement durable. Dans le rapport de 2007 surtout, intitulé « *la lutte contre le changement climatique : un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé* », le PNUD a clairement évalué les changements climatiques comme une menace à la sécurité humaine et au développement humain.¹³⁷ Ce rapport préconisait l'avancement des efforts internationaux pour éviter les changements climatiques dangereux et proposait une série de recommandations aux décideurs politiques à cette fin. Nous pouvons constater que le PNUD a soutenu en général la formation d'un régime climatique international autour de perspective de la sécurité humaine.

Depuis le RDH de 1994, les impacts des changements climatiques sur la sécurité humaine ont été soulignés par diverses études et recherches. Dans les publications du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) la vulnérabilité humaine aux changements climatiques a été mise en avant de manière détaillée. Dans la deuxième publication du projet « *l'Avenir de l'Environnement Mondial* », le PNUE considérait les changements climatiques comme le plus grave problème de la sécurité humaine du 21ème siècle, surtout du point de vue de ses interactions avec d'autres problèmes environnementaux.¹³⁸ Le PNUE a consacré un chapitre entier pour évaluer les impacts des changements climatiques sur les populations vulnérables dans la troisième publication du projet.¹³⁹ Dans ce chapitre, il tentait de déterminer les groupes et les lieux les plus vulnérables aux changements climatiques et aussi de spécifier comment les populations

¹³⁶ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), *Rapport sur le Développement Humain 1994...*, op.cit. p.13

¹³⁷ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), *Rapport sur le Développement Humain*, Oxford University Press, New York, 2007, p.5

¹³⁸ Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), *Avenir de L'Environnement Mondial 1*, Executive Summary, 1999, p.13

¹³⁹ Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), *Avenir de L'Environnement Mondial 3*, 2002, p. 303

seraient touchées par les impacts divers des changements climatiques.¹⁴⁰ La quatrième publication (2007) de *l'Avenir de l'Environnement Mondiale* a également mis l'accent sur les vulnérabilités humaines face aux changements climatiques. La quatrième publication, parue sous forme de bilan 20 ans après le Rapport de Brundtland, constitue l'un des rapports les plus complets sur l'état de l'environnement.¹⁴¹ Ce rapport souligne dès son introduction les menaces principales induites par des changements climatiques auxquelles les populations humaines font face, en faisant référence aux statistiques scientifiques.¹⁴² Selon le rapport, les changements climatiques figurent parmi les problèmes plus graves qui mettent l'humanité en danger et il plaide donc pour l'action internationale basée sur le concept de développement durable pour l'atténuation des changements climatiques.¹⁴³ Au sein de ce quatrième rapport, le PNUE a aussi élaboré un résumé pour les décideurs politiques pour décrire les objectifs principaux dans la lutte contre les changements climatiques. En conclusion de ce résumé, le PNUE attire l'attention sur les impacts des changements climatiques sur le bien-être humain et soutient la transition au développement durable pour l'atténuation des changements climatiques.¹⁴⁴ Nous pouvons considérer que les publications du PNUE mettent l'accent principalement sur la relation entre les changements climatiques et la sécurité humaine. Le PNUE a tenté de décrire l'aspect humanitaire des changements climatiques autour de ces publications humaines et a soutenu la mise en œuvre de stratégies de développement pour la remédiation de ces menaces émergentes à la sécurité humaine.

Parallèlement, la Commission sur la Sécurité Humaine (CSH), qui a été créée en 2000 en réponse à l'appel du Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a formulé dans son premier rapport publié en 2003 des propositions pour placer la sécurité humaine en première ligne des agendas des institutions internationales et des gouvernements nationaux. Dans le même ordre d'idée que le PNUD et le PNUE, la CSH a tenté de promouvoir l'utilisation pratique du concept de sécurité humaine et a souligné que les impacts des changements climatiques posent de sérieuses menaces aux valeurs que le concept de sécurité humaine cherche à mettre en avant.¹⁴⁵ Selon le rapport, le concept de la sécurité humaine a une étendue notionnelle beaucoup plus vaste que l'absence de conflit violent du fait qu'il

¹⁴⁰ Ibid, p. 304

¹⁴¹ Jules Dufour, "20 Ans Apres Brundtland: Un Bilan Alarmant de l'Etat de Santé de l'Environnement", *La Mondialisation*, Janvier 2008, p.2

¹⁴² Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), *Avenir de L'Environnement Mondial 4*, 2007, p.7

¹⁴³ Ibid., p.8

¹⁴⁴ Ibid., p.30

¹⁴⁵ Comission de Sécurité Humaine de Nations Unies (CSH), *Human Security Now*, New York, UN, 2003, p.17

envisage de protéger le noyau vital de toutes les vies humaines de manière à promouvoir les libertés humaines. La CSH a donc ouvert la voie à une compréhension plus large qui va couvrir la dignité humaine et la promotion des libertés humaines. Dans ce sens, la définition de la sécurité humaine de la Commission, qui englobe « *la liberté de vivre dans un environnement sain et stable* », fait de la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques des priorités en tant qu'enjeux essentiels pour la promotion de la sécurité humaine.¹⁴⁶ Le rapport souligne que les changements climatiques, qui multiplient les contraintes sur l'écosystème, ont des conséquences graves sur la sécurité humaine des populations vulnérables du monde entier.¹⁴⁷ Selon le rapport de la CSH, les changements climatiques doivent être considérés comme un problème de base pour la sécurité humaine qui peut déclencher diverses autres menaces à la vie humaine, telles que la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau et d'autres.¹⁴⁸ On peut sans doute considérer que la commission partageait la perspective basée sur la sécurité humaine face aux impacts des changements climatiques. Cette perspective avait par ailleurs été défendue par de nombreuses institutions onusiennes ayant des objectifs humanitaires, tels que l'UNESCO, l'OMS, l'OCHA et d'autres, au cours des années 1990 et 2000. A partir de tous ces documents, nous pouvons soutenir que les changements climatiques sont clairement évalués comme un enjeu de sécurité humaine au sein de l'ONU du fait qu'ils représentent une menace pour les besoins fondamentaux et la subsistance des populations humaines. De plus, dans les sphères onusiennes, le concept de développement durable a été considéré comme solution permettant de promouvoir la protection de l'environnement et la remédiation des changements climatiques.

Les analyses plus récentes ont également attiré l'attention sur les menaces que représentent pour la sécurité humaine par les changements climatiques. Par exemple, le cinquième rapport d'évaluation du GIEC qui a été publié en 2014, a consacré un chapitre au concept de la sécurité humaine et a tenté de définir ce concept dans le contexte des changements climatiques. Le rapport prétend que la sécurité humaine sera menacée de manière progressive lorsque les changements climatiques continueront.¹⁴⁹ Selon le rapport,

¹⁴⁶ Jon Barnett, Richard A. Matthew, Karen L. O'Brien, "Global Environmental Change...", *op.cit.*, p. 9

¹⁴⁷ Commission de Sécurité Humaine de Nations Unies (CSH), *Human Security Now...*, *op.cit.*, p. 17

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 18

¹⁴⁹ Adger, W.N., J.M. Pulhin, J. Barnett, G.D. Dabelko, G.K. Hovelsrud, M. Levy, Ú. Oswald Spring, and C.H. Vogel, "Human security", *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability - Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom, 2014, p.758

les changements climatiques sont l'un des facteurs importants qui menacent la sécurité humaine en détruisant les moyens de subsistance, en compromettant la culture et l'identité, en augmentant les migrations et en contestant la capacité des Etats à fournir les conditions nécessaires à la sécurité humaine.¹⁵⁰ Le GIEC souligne que les droits de l'homme à la vie, à la santé, à un abri et à la nourriture sont fondamentalement violés par les effets des changements climatiques. A cet égard, le GIEC a soutenu l'encadrement des changements climatiques comme un enjeu de sécurité humaine qui permettant la participation de diverses communautés politiques pour la recherche d'une solution.¹⁵¹ Le projet de *Changements Environnementaux Mondiaux et Sécurité Humaine*, qui est fondé en 1996 comme réseau de recherche mondial, a porté une perspective similaire et a tenté de décrire les vulnérabilités émergentes des populations humaines face aux changements climatiques, avec des exemples concrets dans le monde.¹⁵² Selon le projet, la *sécurisation humaine* des changements climatiques est peu susceptible de conduire à des résultats contreproductifs issus de la sécurisation par l'Etat. La perspective de la sécurité humaine sur les changements climatiques permet de prioriser les besoins, les droits et les valeurs individuelles qui sont en danger face aux changements climatique. Donc il propose d'encadrer les changements climatiques comme enjeu de sécurité humaine pour orienter les décideurs politiques à prendre en compte les implications des changements climatiques pour les populations humaines et à réfléchir sur l'améliorer que peut apporter le développement durable à la sécurité humaine.¹⁵³ Ainsi, ce projet plaide pour une importance majeure du concept de sécurité humaine en formation des politiques internationales face aux changements climatiques. D'ailleurs, le PNUD lie étroitement les objectifs de l'action contre les changements climatiques aux objectifs du millénaire pour le développement (OMD), adopté en 2000 au sein de la déclaration du millénaire de l'ONU. Pour le PNUD, le succès des huit objectifs des OMD est en relation avec l'atténuation des changements climatiques.¹⁵⁴ Plus récemment, il a aussi désigné l'action contre les changements climatiques comme l'un des objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015 au sein de l'assemblée générale de l'ONU.¹⁵⁵ Selon le PNUD, la lutte contre les changements climatiques a un rôle central

¹⁵⁰ I Adger, W.N., J.M. Pulhin, J. Barnett, G.D. Dabelko, G.K. Hovelsrud, M. Levy, Ú. Oswald Spring, and C.H. Vogel, "Human security...", op.cit., p.762

¹⁵¹ Ibid., p.777

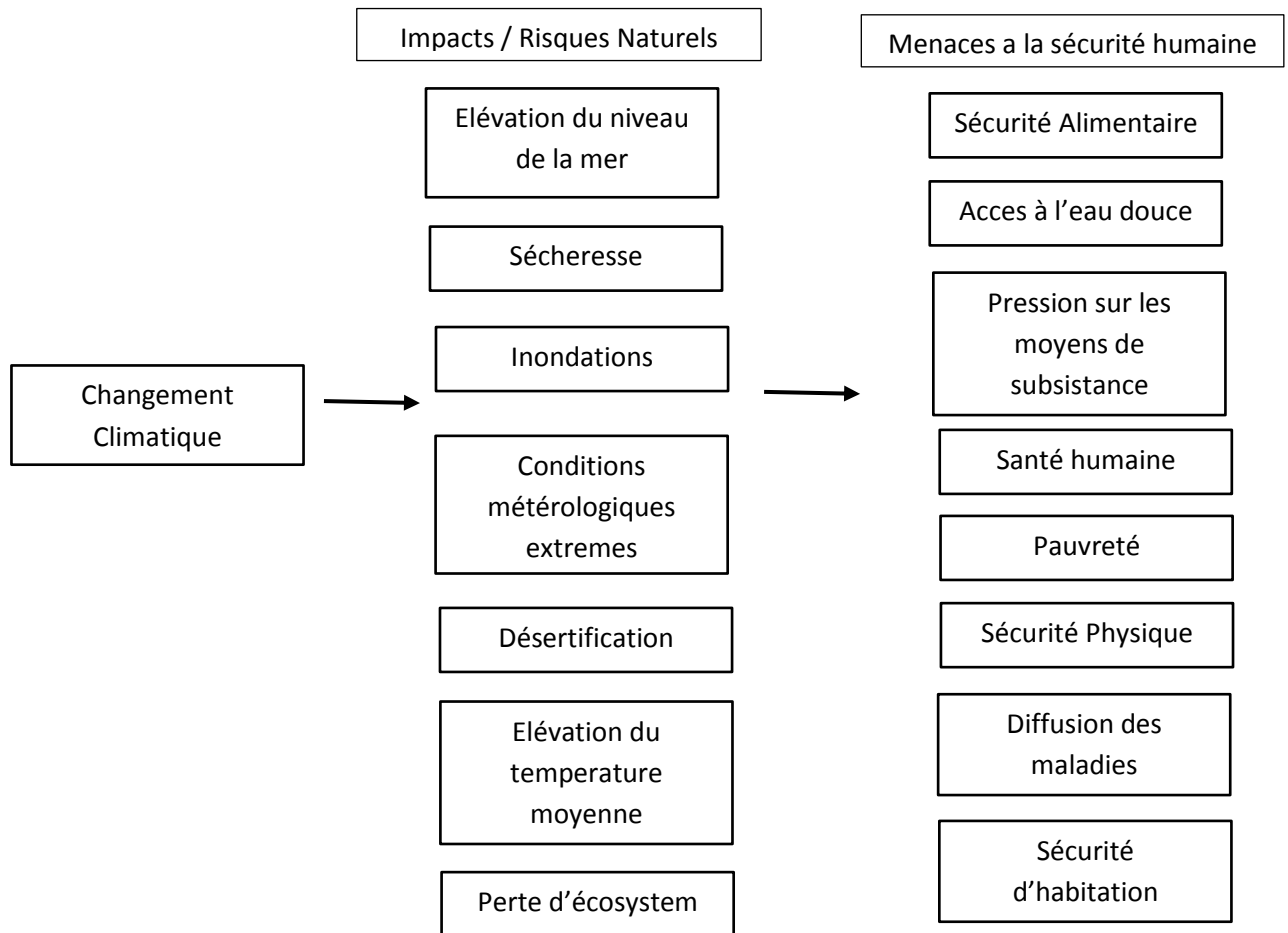
¹⁵² Jon Barnett, Richard A. Matthew, Karen L. O'Brien, "Global Environmental Change...", op.cit., p.21

¹⁵³ Ibid., p.21

¹⁵⁴ Nations Unies, Assemblée Générale, Rapport du Secrétaire Général, *Road Map Towards the Implementation of the United Nations Millennium Declaration*, A/56/326, 6 septembre 2011,

¹⁵⁵ Nations Unies, Assemblée générale, *Projet de document final du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme développement pour l'après-2015*, A/69/L.85

pour parvenir aux objectifs de développement durable car les changements climatiques représentent une menace pour toutes les autres ODD.¹⁵⁶ Le PNUD, avec ce nouveau programme de développement, a souligné à nouveau la relation entre les changements climatiques et la sécurité humaine. Nous pouvons donc souligner que le PNUD accorde une grande importance à la lutte contre les changements climatiques pour la réussite des objectifs de développement.



Sur la base de tous ces rapports et de ces publications, nous pouvons soutenir que les changements climatiques ont été évalués principalement comme une menace à la sécurité humaine, dès qu'ils ont commencé à être traités au sein des sphères internationales, surtout à l'ONU. Tous ces documents ont pour sujet principal les impacts humanitaires des changements climatiques, avec pour priorité les impacts sur la vie et le bien-être humain. Nous pouvons également remarquer que les arguments liés à la réflexion géopolitique, tels

¹⁵⁶ Nations Unies, Assemblée générale, *Projet de document final...*, *op.cit.*

que le conflit et la migration environnementale, ne sont pas exprimés directement dans ces documents ou bien sont exprimés sur la base de leur relation avec la sécurité humaine. A cet égard, nous pouvons constater que les changements climatiques ont longtemps été considérés comme une menace à la sécurité humaine. De ce fait, l'objectif principal dans ce domaine a été de réduire les vulnérabilités humaines face aux changements climatiques et de renforcer la sécurité humaine par le développement durable et la lutte contre les changements climatiques. En accord avec cette perspective, un régime international climatique basé sur le principe de développement durable et ayant pour objectif de réduire les émissions globales de GES à travers des mesures principalement économiques et commerciales s'est formé depuis les années 1990. En tant qu'un des textes fondateurs du régime climatique international, la CCUNCC prévoyait aussi que les Etats cherchent à développer une coopération pour la remédiation des changements climatiques visant à améliorer la sécurité humaine mondiale. Dans la prochaine partie de cette étude nous essayerons de présenter un bref historique de l'évolution de ce régime international, en analysant la position des principaux acteurs envers le sujet.

B. Changement climatique comme un enjeu international du développement

Le développement du régime international des changements climatiques dans les années 1990 est le résultat de la vague environnementale dans les années 1980 qui est marqué par la publication de rapport de la Commission Brundtland. Ce rapport, qui est concerné à la protection de l'environnement à plus long terme et sur les politiques économiques et sociales plus générales pour parvenir à un développement durable, était très influent pour la période pré négociation de la CCNUCC qui est l'un des textes fondateurs de l'action climatique internationale.¹⁵⁷ En 1992, au sein de Sommet de la Terre, les gouvernements nationaux ont négocié la CCNUCC pour faire face au problème croissant des changements climatiques anthropique. Selon la CCNUCC, les changements climatiques sont la plus grande menace du siècle à la sécurité et le bien-être humaine et devraient être l'atténuer pour prévenir ses effets néfastes sur les populations. Ainsi la CCNUCC vise à stabiliser les concentrations de GES dans l'atmosphère à un niveau « *qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. Il conviendra d'attendre ce niveau dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement*

¹⁵⁷ Daniel Bodansky, "The History of Global Climate Change Regime...", op.cit., p.28

économique puisse se poursuivre d'une manière durable ». ¹⁵⁸ A cet égard, la CCNUCC a marqué un tournant dans la perception des interactions entre développement et environnement et a souligné l'importance du concept de développement durable pour la réussite de l'objectif de la convention. ¹⁵⁹ De plus, l'article 3 de la CCNUCC a établi les principes qui devraient guider les négociations menées dans le but d'atteindre cet objectif ; l'équité intra et intergénérationnelle, le principe des responsabilités communes mais différenciées, les besoins particuliers des pays en développement, le principe de précaution et le développement durable. ¹⁶⁰ De cette façon, la CCNUCC, qui évalue les changements climatiques principalement comme une menace à la sécurité humaine, exige-les Parties de fournir des stratégies de développement pour l'atténuation et la prévention des impacts néfastes des changements climatiques. Dans la direction de ces principes, et en accordance avec la perspective de la sécurité humaine, la lutte contre les changements climatiques s'est formé comme un enjeu de développement et d'environnement à travers les dernières décennies dans la scène internationale. Pour cette fin, au sein de la CCNUCC, les mécanismes principalement économiques, financiers et commerciaux soutenant le concept de développement durable, ont été développés pour l'atténuation des changements climatiques et pour la prévention ses effets néfastes dans les régions vulnérables. De plus, nous pouvons soutenir que la CCNUCC a pris en considération les inégalités entre des pays développés et les pays en développement en face du phénomène des changements climatiques, *avec son principe de responsabilités communes mais différencies*. Pendant que ce sont les pays développés qui sont les responsables historiques de niveau des émissions de GES dans l'atmosphère, les changements climatiques posent des sérieuses menaces à la sécurité humaine dans les régions déjà plus vulnérables du monde, en relation avec leur niveau de développement. Ainsi, tous les efforts pour développer un solide partenariat environnemental et de développement pour l'atténuation des changements climatiques entre les pays développés et les pays en développement ont été gênés sérieusement par un certain nombre de disparités. Dans ce contexte, nous pouvons argue que l'évolution du régime des changements climatiques a été témoin de la dichotomie entre les pays développés (PD) et les pays en développement (PVD). A partir de la CCNUCC, l'atténuation des changements climatiques sont évaluées comme un enjeu de développement et les négociations pour cette

¹⁵⁸ Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), Nations Unies, FCCC/INFORMAL/84, 1992, Article 2, p.5

¹⁵⁹ Chris Simoens, "Changements climatiques et développement durable; les jalons d'une prise de conscience mondiale", *Le journal de coopération Belge*, Vol. 1., 2008, p.3

¹⁶⁰ Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), Nations Unies, FCCC/INFORMAL/84, 1992, Article 2, p.6

fin ont été dominés par les disparités entre les PVD et les PD. Dans cette partie nous allons essayer de décrire brièvement l'histoire du régime climatique internationale, en analysant les discussions principales et ces disparités entre les acteurs.

i. La genèse du CCNUCC et du régime climatique mondiale

Les chercheurs soulignent que déjà dans le pré négociation processus du CCNUCC, le débat sur l'atténuation des changements climatiques a facilement tombé dans la dichotomie entre les pays développés et les pays en voie de développement.¹⁶¹ Le processus a débuté en décembre 1990, lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies a créé l'intergouvernemental Comité de Négociation (INC) d'une convention-cadre sur les changements climatiques, pour négocier une convention contenant des "engagements appropriés" à temps pour la signature en juin 1992 à la CNUED. Pour les quinze prochains mois, les Etats ont rassemblé des séances différentes dans lesquelles ils ont discuté intensivement de la forme du régime climatique.¹⁶² Les discussions ont réfléchi à des points forts de controverse qui peuvent être conceptualisé en termes de lutte Nord-Sud.¹⁶³ Le résultat de la Conférence Ministérielle des Pays en Développement sur l'Environnement et Développement organisé par la Chine, la Déclaration de Beijing, a énoncé explicitement le processus de négociation du régime climatique en termes Nord-Sud en affirmant que « *La CCCC actuellement en négociation devrait reconnaître clairement que ce sont les pays développés qui sont principalement responsables des émissions excessives de GES, historiquement et actuellement... Les pays en développement doivent disposer d'une coopération scientifique, technique et financière complète pour faire face aux impacts négatifs des changements climatiques* ». ¹⁶⁴ Donc, les PED ont justement souligné la responsabilité des pays développés pour l'atténuation des changements climatiques comme ils sont les responsables historiques des émissions de GES. Ainsi, nous pouvons dire que les positions divergentes des pays développées et des PVDs étaient évident déjà dans le processus de pré négociation de CCNUCC. Le principal composant de la Déclaration de Beijing a été incorporé, à savoir la limitation et la réduction des émissions de GES des pays

¹⁶¹ Daniel Abreu Mejia, "The Evolution of the Climate Change Regime: Beyond North – South Divide", *ICIP Working Papers*, No. 6, 2010, p.16

¹⁶² Daniel Bodansky, "The History of Global Climate Change Regime...", op.cit., p.31

¹⁶³ Daniel Abreu Mejia, "The Evolution...", op.cit., p.17

¹⁶⁴ Ibid., p.17

du Nord, à la convention.¹⁶⁵ Les pays développés parties de la convention ont accepté des engagements additionnels prévus dans la convention pour l'objectif déclaré de la convention, consistant à restaurer les émissions de GES en 2000 aux « niveaux antérieurs ». Mais la CCNUCC n'a pas engagé aucun gouvernement pour contenir des émissions à un niveau spécifique dans un calendrier fixée, comme les Etats-Unis et les pays producteurs de pétrole se sont opposés d'avoir des engagements contraignants.¹⁶⁶ Donc la CCNUCC a prévu des engagements – légalement non contraignant – exclusivement pour les pays industrialisés à stabiliser leurs émissions de GES aux niveaux de 1990 d'ici 2000, formant ainsi une fracture Nord-Sud en séparant les pays signataires explicitement dans deux grands catégories.¹⁶⁷ Les pays développés ont été étiquetés l'Annexe I et l'Annexe II parties qui étaient censés d'« *adopter des politiques nationales et prend en conséquence les mesures voulues pour atténuer les changements climatiques en limitant ses émissions anthropiques.* »¹⁶⁸ Le reste des pays ont été regroupés en pays non-Annexe, y compris les PVDs tels que Chine, l'Inde et le Brésil, avec des engagements uniquement volontaires. Nous pouvons soutenir qu'avec la CCNUCC, les changements climatiques ont commencé de prendre forme d'un enjeu de développement international et la position divergente entre les deux groupes devient évidente. Outre les cibles et les calendriers, le calendrier du mécanisme financier était le sujet le plus litigieux dans les négociations.¹⁶⁹ Les PVD, avec les initiatives de l'Inde, ont réussi à inclure un engagement que les pays développés fournissent des ressources financières « nouvelles et additionnelles » pour soutenir leur développement durable et pour la prévention des effets néfastes des changements climatiques dans ces régions.¹⁷⁰ En vue de ces divergences, les parties ont préféré d'avoir une convention-cadre qui dessine les grands principes de régime climatique internationale et de fixer les règles et les procédures ultérieurement au sein des Conférences des Parties (CdP) qui va se réunir régulièrement pour la mise en œuvre effective de la convention.¹⁷¹ Selon Bodansky, ces institutions et mécanismes de mise en œuvre de la convention ont été aussi une question de débat entre les deux parties au sein des négociations. Il souligne que les pays développés ont soutenu de

¹⁶⁵ Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), Nations Unies, FCCC/INFORMAL/84, 1992, Article 2, p.7

¹⁶⁶ Daniel Bodansky, "The History of Global Climate Change Regime...", op.cit., p.33

¹⁶⁷ Daniel Abreu Mejia, "The Evolution...", op.cit., p.18

¹⁶⁸ Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), Nations Unies, FCCC/INFORMAL/84, 1992, Article 2, p.8

¹⁶⁹ Daniel Bodansky, "The History of Global Climate Change Regime...", op.cit., p.33

¹⁷⁰ Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), Nations Unies, FCCC/INFORMAL/84, 1992, Article 2, p.9

¹⁷¹ Pierre Berthaud, Denise Cavard, Patrick Criqui, "Le Regime International pour le Climat; Vers la Consolidation ou l'Effondrement", *Revue Française d'Economie*, No. 2, Vol. 19, 2004, p.184

mettre en place des mécanismes fortes, pendant que les PVD ont préféré l'approche d'une convention cadre avec des conférences régulières pour les discussions internationales.¹⁷² Nous pouvons soutenir que la CCNUCC a reflété un compromis soigneusement équilibré sur ces questions et d'autres mais quand même beaucoup de ses dispositions ne tentent pas de résoudre les différences. Au sein des CdP, les discussions ultérieures sur ces différences et d'autres ont continué entre les deux groupes d'Etats. Dans cette perspective, la Convention ne représente pas un point final, mais plutôt le début de la divergence des perspectives entre les deux parties sur la formation du régime climatique internationale.

ii. Le Protocole de Kyoto et les controverses sur son avenir

La convention est entrée en vigueur en 1994 et un an plus tard la première Conférence des Parties s'est réunie à Berlin en 1995 pour commencer la réflexion sur les prochaines étapes au-delà de la CCNUCC. La CdP-1, en répondant à des pressions considérables des PVD, a décidé d'établir un comité ad hoc pour négocier un protocole juridique d'ici à 1997, contenant des engagements supplémentaires pour les pays développés (Annexe 1) de la convention.¹⁷³ Le protocole de Kyoto, qui a été signé en 1997 comme le résultat du travail de ce comité, a également suscité de nombreuses discussions entre les parties de la convention au cours de sa préparation. Les négociations sont restées bloquées principalement sur deux questions ; le niveau des objectifs de limitation des émissions pour les pays développés et les mécanismes possibles pour permettre les pays développés de respecter leurs objectifs de manière flexible.¹⁷⁴ Sur la première question, l'Union européenne a proposé des objectifs relativement forts, tandis que d'autres pays industrialisés comme les Etats-Unis, le Japon et l'Australie ont insisté sur des objectifs plus faibles. Les chercheurs attirent attention à cette divergence entre les deux groupes d'Etats des pays développés, entre le JUSSCANZ et l'UE. Il souligne que le Japon, l'Etat-Unis, la Suisse, le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zélande ont insisté pour des objectifs faibles et ont divergé leur point de vue de celui de l'UE.¹⁷⁵ Cette confrontation nord-nord sur les objectifs de réduction d'émission a été résolue en spécifiant des différentes cibles de réduction d'émission pour chaque partie, allant d'une réduction de 8% par rapport aux niveaux de 1990 pour l'UE, à

¹⁷² I Pierre Berthaud, Denise Cavard, Patrick Criqui, "Le Régime International...", op.cit., p.186

¹⁷³ Daniel Abreu Mejia, "The Evolution...", op.cit., p.21

¹⁷⁴ Daniel Bodansky, "The History of Global Climate Change Regime...", op.cit., p.36

¹⁷⁵ Daniel Abreu Mejia, "The Evolution...", op.cit., p.23

une augmentation de 10% pour l'Islande.¹⁷⁶ Sur le débat de flexibilité aussi, les Etats-Unis ont insisté sur une position divergente de l'UE et des PVD. Les Etats-Unis ont soutenu des mettre en place des mécanismes qui permettraient aux pays développées d'atteindre leurs objectifs par le biais de projets de réduction des émissions à l'étranger ou par le biais d'échanges des quotas d'émissions entre les pays. A l'inverse, l'UE et les PVD ont soutenu que l'action domestique devrait être le principal moyen afin d'atteindre les objectifs de réduction d'émission.¹⁷⁷ En fin de compte, le Protocole de Kyoto est adopté au sein CdP-3 en 1997, imposant aux pays développés une réduction juridiquement contraignante de leurs émissions globales de GES en moyenne de 5,2%, avec des cibles spécifiques pour chaque partie. Donc le mécanisme principal de protocole consiste en l'imposition des engagements chiffrés de réduction d'émissions de GES, qui sont planifiés sur un calendrier fixe et sont assujettis à un contrôle international, exclusivement aux pays de l'Annexe I.¹⁷⁸ De cette manière nous pouvons soutenir que le protocole s'agit peut-être de l'exemple le plus marquant de l'application du principe des responsabilités communes mais différenciées, comme il n'a introduit aucun engagement contraignant pour les PVD. D'autre part, le PK a mis en place trois mécanismes de flexibilités pour les pays développés afin d'atteindre leurs objectifs en réalisant ou en acquérant des réductions dans d'autres pays ; la mise en œuvre conjointe (MOC), le système d'échange des quotas d'émission (SEQE), le mécanisme de développement propre (MDP).¹⁷⁹ Le MDP permette les pays développés de porter des droits d'émissions additionnelles, en réalisant des projets de réduction des GES dans les pays qui ne font pas partie de l'Annexe I, les PVD. La MOC fonctionne dans une manière très similaire au MDP, mais elle est utilisée pour des projets de compensation dans les pays développés à économie en transition, y compris l'Ukraine et la Russie. Le système d'échange de droits d'émissions permette aux pays de l'Annexe 1, qui ont de droit d'émission – les quotas d'émissions autorisées mais non utilisées –, de vendre cette capacité excédentaire aux pays au-dessus de leurs objectifs. Donc il a créé un marché international de carbone pour permettre les pays de l'Annexe 1 d'échanger leurs quotas d'émissions.¹⁸⁰ Ainsi le protocole a donné l'occasion aux pays développés d'atteindre leurs objectifs en obtenant de droit d'émission par le biais de ces mécanismes de flexibilité, au lieu de réduire leur niveau

¹⁷⁶ Daniel Bodansky, "The History of Global Climate Change Regime...", op.cit., p.36

¹⁷⁷ Ibid., p.36

¹⁷⁸ Lavanya Rajamani, "Differentiation in the Emerging Climate Regime", *Theoretical Inquiries in Law*, No. 14, Vol. 1, 2013, p.152

¹⁷⁹ Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, 11 décembre 1997, 2303 RTNU 147, Article 12, p. 12-13 (entrée en vigueur : 16 février 2005)

¹⁸⁰ Phillippe Cullet, "Equity and Flexibility Mechanisms in the Climate Change Regime: Conceptual and Practical Issues", *International Environmental Law Research Center, IELRC Working Paper No.1*, 1998, p.9

d'émission de GES domestique. Selon Bodansky, ces mécanismes de flexibilité sont la particularité le plus critiqué du Protocole, comme il n'oblige pas aux Etats à adopter des mesures particulières mais donnent-elles la liberté de décider comment, où et quand réduire les émissions.¹⁸¹

En somme, le Protocole de Kyoto (PK) a encore une fois souligné l'objectif de la convention, qui vise la prévention des effets néfastes des changements climatiques sur la sécurité humaine, et a mis l'accent sur la promotion du concept de développement durable. Pour cette fin, le PK a visé de définir les procédures et les règles internationales concrètes, qui prévoient des mécanismes économiques, financiers et commerciaux, pour l'atténuation des changements climatiques. Mais les confrontations entre les PVD et les PD, qui ont été présentes même dans la période de négociation du Protocole, sont aiguisées dans les années suivantes et ont retardé sérieusement l'entrée en vigueur du Protocole. Le Sénat des Etats-Unis, dans la même année de la signature de Kyoto, a adopté la Résolution Byrd-Hagel qui exprime que les Etats-Unis ne respecteraient pas ses engagements de Kyoto, sauf que les PVD participent de manière significative aux efforts d'atténuation des changements climatiques. Cela signifiait que la grande partie de l'efficacité de PK appuyée sur la confrontation non résolue entre le PVD et les PD et cette résolution a remis en question l'exemption d'obligation des PVD pour les négociations antérieures.¹⁸² Avec le retrait définitif de l'administration Bush du PK en 2001, la dynamique du régime climatique a considérablement changé et même l'entrée en vigueur du Protocole est suspendue au respect de la clause de ratification par des parties qui représentaient en 1990 au moins 55 % du volume total des émissions.¹⁸³ Ce refus a également marqué le départ d'une diminution graduelle d'ambition de maintenir le PK au centre du régime sur le climat. Il est soutenable que depuis le refus des Etats-Unis au PK, la participation des PVD aux efforts d'atténuation des changements climatiques s'est placée au centre de toutes les négociations au sein des CdP. L'absence des engagements de la part des grands pollueurs comme la Chine et l'Inde est devenu l'un des débats principaux de l'action mondiale pour le climat. D'autre part, les négociations pour le PK ont été marquées par une dynamique de coopération Nord-Sud entre l'UE et le G-77 / Chine qui a coïncidé dans la position de promouvoir des mécanismes de

¹⁸¹ Daniel Bodansky, "A Tale of Two Architectures: The Once and Future U.N. Climate Change Regime", *Arizona State Law Journal*, v. 43, no. 3, 2011, p. 700, pp. 697-712

¹⁸² Joelle Paquet, "La gouvernance climatique mondiale", *Rapport Evolutif de Laboratoire d'Etude sur les Politiques Publiques et la Mondialisation (LEPPM)*, Avril 2012, p.3

¹⁸³ Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, 11 décembre 1997, 2303 RTNU 147, article 25, p.19 (entrée en vigueur : 16 février 2005)

mise en œuvre des objectifs forts et ambitieux de réduction d'émissions.¹⁸⁴ Cette dynamique de coopération a continué au sein de CdP-6 à Bonn et CdP-7 à Marrakech, où les parties ont négocié les règles du fonctionnement du Protocole, surtout celles des mécanismes de flexibilité. Au sein de ces négociations, le groupe de l'ombrelle, la coalition informelle regroupant les pays développés hors UE, a continué à rechercher une flexibilité supplémentaire dans la réalisation de leurs engagements. Pendant que l'UE, soutenu par la Chine et G77, a cherché d'attirer suffisamment de consensus pour la ratification du PK.¹⁸⁵ Avec les accords de Bonn et Marrakech, le groupe de l'Ombrelle a réussi de mettre en place les procédures pour les mécanismes de flexibilités et la voie de l'entrée en vigueur du protocole du Protocole est finalement pavée.¹⁸⁶ Néanmoins, deux ans de plus ont été nécessaires pour satisfaire la clause de 55% des émissions ; après un long processus de négociation, la Fédération de Russie a finalement ratifié en 2004 et le protocole a formellement entré en vigueur en 2005.¹⁸⁷ Selon chercheurs, le PK peut être considérée comme une réussite considérable pour le régime climatique à partir de ces objectives. Mais les Etats qui ont soumis aux engagements avec le Protocole représentaient seulement environ un quart des émissions mondiales de GES, comme il ne prévoit pas des engagements aux PVD et les Etats-Unis qui représente environ 25% des émissions mondiales a refusé de participer.¹⁸⁸ De plus, le PK a fixé des objectifs que pour une période d'engagement de cinq ans allant de 2008 à 2012. Ainsi, dès que le processus d'entrée en vigueur du Protocole a été achevé, la question est devenue de quoi faire après 2012 et les discussions officielles sur le régime climatique post-Kyoto ont commencé.

D'autre part, les accords de Marrakech ont également créé trois fonds climatiques, sous la direction de Fonds pour l'environnement mondial (FEM), pour le financement des projets d'adaptation aux changements climatiques dans les PVD ; Le fonds spécial pour les changements climatiques (Fonds Spécial), le Fond pour les Pays Moins Avancée (PMA) et le Fonds d'Adaptation (FA). Le Fonds Spécial a été créé pour financer des activités, programmes et mesures liés aux changements climatiques particulièrement pour les pays qui ne font pas partie de l'Annexe I, afin de mobiliser des ressources supplémentaires pour

¹⁸⁴ Daniel Abreu Mejia, "The Evolution...", op.cit., p.25

¹⁸⁵ Ibid., p.26

¹⁸⁶ Hermann Ott, "Climate Policy After the Marrakesh Accord", *International Environmental Law*, Vol.12, Oxford University Press, 2002,

¹⁸⁷ Daniel Abreu Mejia, "The Evolution...", op.cit., p.27

¹⁸⁸ Daniel Bodansky, "A Tale of Two...", op.cit., p.706

l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques, la promotion du développement durable et la réduction de la pauvreté.¹⁸⁹ De même, le Fond pour PMA cherche de soutenir les pays le plus vulnérable en face des changements climatiques à cause de leur niveau de développement. Ce fond classe 49 pays dans la catégorie des PMA et vise de réduire les vulnérabilités des secteurs et des ressources qui sont au cœur des moyens de subsistance tels que l'eau, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la santé, la gestion et la prévention des risques de catastrophe, les infrastructures et les écosystèmes fragile.¹⁹⁰ Donc, tous les deux fonds, qui sont financés dans le cadre des contributions volontaires des pays de l'Annexe 1, ont visé de réduire les vulnérabilités humaines en face des changements climatiques. A cet égard, nous pouvons soutenir que l'objectif de ces fonds climatiques est plutôt en accord avec la perspective de la sécurité humaine. De plus, la CdP-9 suggère que ces fonds « *appuient la mise en œuvre de la CCNUCC, contribue à la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour le développement durable et aide à la prise en compte des considérations liées aux changements climatiques* ». ¹⁹¹ Le Fond d'Adaptation, qui a été nominalement créé avec les accords de Marrakech mais attendu les prochaines phases de négociation pour être approuvé, est également destiné à financer des projets ou des programmes concrets d'adaptation au changement climatique dans les PVD.¹⁹² Le FA a clairement souligné que les changements climatiques affectent grandement les populations les plus pauvres du monde, qui ont le moins responsable du problème de réchauffement climatique. Il indique que les changements climatiques ont déjà contribué à l'aggravation de la sécurité alimentaire, réduit la disponibilité prévisible de l'eau douce et a aggravé la propagation des maladies et d'autres menaces pour la sécurité humaine. Au sein du FA, la primauté est accordée aux populations des pays du Sud pour les soutenir en face de ces effets néfastes des changements climatiques. Ainsi ce fond a déclaré son objectif en tant qu'aider les communautés et les populations vulnérables à s'adapter aux changements climatiques. Donc, à partir des objectifs de ces mécanismes financiers pour l'adaptation, nous pouvons soutenir que la communauté internationale a soulevé son inquiétude sur les problèmes de sécurité humaine induit par les changements climatiques.

¹⁸⁹ Fonds Pour l'Environnement Mondial (GEF), "Acces aux Ressources du Fonds Special Pour Les Changements Climatiques", GEF Secretriat, 2011, p. 9

¹⁹⁰ Fonds Pour l'Environnement Mondial (GEF), "Acces aux Ressources du Fonds Pour Les Moins Avancés", GEF Secreteriat, 2011, p. 7

¹⁹¹ Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatique (CCNUCC), Conférences des Parties 9, Décision 5, 2003

¹⁹² Sandrine de Guio, Julien Rencki, "Le Fonds d'adaptation; labratoire du financement du changement climatique", *IDDRI Working Paper*, No. 10, Novembre 2011, p.5

Les négociations sur l'avenir du régime climatique au-delà de la première période d'engagement du PK qui se terminera en 2012 et sur la participation des PVD aux efforts de réduction d'émission GES mondiale ont continué au sein des CdP suivants. Dans la CdP-11 à Montréal (2005), un dialogue informel a été lancé sur l'action coopérative à long terme pour toutes les parties de la CCNUCC.¹⁹³ D'une part, les délibérations sur l'avenir du régime climatique dans le cadre de Kyoto sont devenues officielles en 2006 avec le lancement du Groupe de travail pour les engagements post-2012 des pays de l'Annexe 1. D'autre part, le plan d'action de Bali (PAB), qui est adopté en 2007 au sein de CdP-13, a lancé les négociations officielles en vue d'un accord global sur les changements climatiques pour succéder le PK.¹⁹⁴ Avec l'introduction du PAB qui vise de parvenir à un accord global dans deux ans lors de la CdP-15 à Copenhague, une deuxième piste de négociation parallèle à celle déjà existant du Kyoto a été amorcée. L'un des développements les plus importants du PAB qu'il exige les PVD à prendre des mesures d'atténuation à l'échelle national, dans le contexte du développement durable soutenus et activés par le transfert de technologie, le financement et le renforcement des capacités de la part des pays développées. Donc le PAB a été soigneusement rédigé pour éroder la différenciation entre les PD et les PVD sur les engagements de réduction. A cet égard, il a permis de ramener des grands émetteurs tels que les Etats-Unis, la Chine et l'Inde dans les négociations.¹⁹⁵ Au cours de deux années suivant, les pays développés, surtout les Etats-Unis, ont tenté de convaincre les PVD pour soumettre aux engagements de réduction pour une action internationale renforcée. Les disparités entre les divers groupes ont continué jusqu'à la conférence de Copenhague et la dynamique de négociation est restée bloquée pendant la plus partie de conférence. Les pays de l'Annexe 1 ont souligné que les pouvoirs émergents comme la Chine, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud (Groupe BASIC) ne méritaient plus de rester dehors des efforts de réduction auquel ils ont droit en vertu du régime Kyoto, comme ils sont devenus des émetteurs majeurs du monde. Ils étaient généralement réticents à accepter un nouveau cycle d'objectifs d'émissions au sein de Kyoto, si les autres émetteurs majeurs (y compris les Etats-Unis et le Groupe BASIC) acceptent des engagements contraignants aussi.¹⁹⁶ Les Etats-Unis qui ne font pas partie du PK, ont insisté pour un nouvel accord global pour remplacer le PK et s'opposent constamment à toute suggestion selon laquelle il accepterait tout ce qui semblait

¹⁹³ Daniel Abreu Mejia, "The Evolution...", op.cit., p.28

¹⁹⁴ Lavanya Rajamani, "Differentiation...", op.cit., p.156

¹⁹⁵ Ibid., p.156

¹⁹⁶ Lavanya Rajamani, "Differentiation...", op.cit., p.157

être le Protocole, au niveau des engagements contraignants.¹⁹⁷ La coalition émergent du Groupe BASIC a soutenu que les pays développées acceptent une deuxième période de Kyoto, mais elle a s'opposé à l'adaptation d'un nouvel accord portant sur leurs propres émissions.¹⁹⁸ Dernièrement, les petits Etats insulaires ont soutenu la négociation d'un nouvel accord qui serait plus complète, y compris les engagements contraignants d'atténuation des Etats-Unis et du groupe BASIC. En finale, la Conférence de Copenhague n'a pas permis de dégager un consensus fort sur le régime climatique post-2012. L'Accord de Copenhague, le résultat de cette conférence, est élaboré à huis clos dans les dernières heures de la conférence par les chefs d'Etats d'un nombre limité des pays.¹⁹⁹ L'Accord a souligné que les changements climatiques « représentent un de plus grands défis de notre temps », reconnu ces changements comme une grave menace pour l'humanité et montré la volonté politique internationale de « lutter contre ces changements basé sur le principe des responsabilités mais communes ». Il a également indiqué que l'augmentation de la température mondiale devrait être inférieure à 2 degrés Celsius et pour y parvenir « des coupes profondes dans les émissions mondiales sont nécessaires ».²⁰⁰ La nouveauté dans cet accord, c'est que les PVD ont accepté d'appliquer des mesures non contraignantes d'atténuation. L'accord ne prescrit pas des objectifs individuels de réduction des émissions, à moyen ou à long terme, mais exige les pays de non-Annexe 1 de prendre des actions d'atténuation nationalement déterminées. En ce qui concerne l'adaptation, l'Accord reconnaît le besoin urgent d'actions d'adaptation et exige que les pays développées appuient les actions d'adaptations dans les PVD.²⁰¹ En conséquence, selon l'Accord les pays développés ont s'engagé à fournir des ressources financières additionnelles afin de financer des projets dans les PVD visant l'adaptation, le transfert de technologie et le renforcement des capacités.²⁰² De plus, l'Accord a établi un nouveau fonds, le Fonds vert pour le Climat (FVC), qui a l'objectif d'aider les communautés vulnérables à s'adapter aux impacts déjà ressentis des changements climatiques.²⁰³ De ces résultats, nous pouvons soutenir que les changements climatiques ont continué d'être évalué comme un enjeu de développement au sein des CdP.

¹⁹⁷ David Hunter, "Implications of the Copenhagen Accord for Global Climate Governance", *Sustainable Development Law & Policy*, Vol. 10, No. 2, 2010, pp.4-15, p.5

¹⁹⁸ Daniel Abreu Mejia, "The Evolution...", op.cit., p.31

¹⁹⁹ Joelle Paquet, "La gouvernance climatique...", op.cit., p.4

²⁰⁰ Accord de Copenhague, CCNUCC, FCCC/CP/2009/L.7, 18 Décembre 2009, p.5

²⁰¹ Lavanya Rajamani, "The Making and Unmaking of the Copenhagen Accord", *International and Comparative Law Quarterly*, Vol.59, No.3, Juillet 2010, p.827

²⁰² Joelle Paquet, "La gouvernance climatique...", op.cit., p.4

²⁰³ Lavanya Rajamani, "The Making and Unmaking...", op.cit., p.828

iii. De Copenhague à Paris et l'ambiguïté du régime

La conférence de Copenhague avait réuni avec plein d'espoir pour conclure un nouvel instrument juridique qui va régir le régime international sur les changements climatiques. Elle représentait probablement le sommet le plus important de l'histoire des négociations climatiques, qui a attiré 125 chefs d'Etats et de gouvernements et vers 40.000 participants. Mais au lieu d'un cadre détaillé et contraignant pour favoriser la coopération climatique mondiale, les parties ont quitté Copenhague avec une politique générale qui privilège les actions volontaires des Etats et qui dévalue le rôle du droit international et de la gouvernance climatique mondiale.²⁰⁴ Ainsi, les évaluations du résultat du Copenhague ont été contradictoires, qui passent de l'étiqueter comme une « catastrophe » à un « pas en avant positif ».²⁰⁵ Selon Bodansky, le résultat relativement faible du Copenhague reflète deux facteurs fondamentaux dans les négociations. Premièrement, la Conférence de Copenhague a été la première réunion dont le succès dépendait de l'élaboration des émissions des PVD. Deuxièmement, les deux acteurs les plus importants – les Etats-Unis et la Chine – ne sont pas d'accord sur l'architecture fondamentale d'un futur régime juridique.²⁰⁶ Pour lui, l'Accord représente un compromis qui a permis d'atteindre autant que possible, en établissant des processus d'inscription des objectifs des PVD qui ont satisfait la demande symétrie des Etats-Unis et en établissant seulement des engagement politiques qui ont satisfait le rejet chinois des obligations juridiquement contraignants.²⁰⁷ Ce point de vue est soutenu par des autres observateurs en soulignant que d'avoir un accord relativement faible est sans doute mieux que si les négociations n'avaient abouti à aucun accord.²⁰⁸ D'autre part, le résultat de Copenhague a fait face des fortes critiques. Il est souvent exprimé comme un échec en ce sens qu'il ne pourrait pas apporter de solution sur le scénario postérieur à 2012 du régime climatique malgré tous les grands espoirs.²⁰⁹ Selon Joseph Stiglitz, le véritable échec de Copenhague était qu'il *n'y avait aucun accord sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif ambitieux de sauver la planète, aucun accord sur les objectifs de réduction d'émission, aucun accord sur la manière de répartir le fardeau,*

²⁰⁴ David Hunter, "Implications of the Copenhagen Accord...", op.cit., p.6

²⁰⁵ Daniel Abreu Mejia, "The Evolution...", op.cit., p.34

²⁰⁶ Daniel Bodansky, "The International Climate Change Regime: The Road From Copenhagen", *Harvard Project on International Climate Agreements*, Octobre 2010, p.2

²⁰⁷ Ibid, p.4

²⁰⁸ David Hunter, "Implications of the Copenhagen Accord...", op.cit., p.15

²⁰⁹ Massimiliano Montini, "ReShaping Climate Governance for Post-2012", *European Journal of Legal Studies*, Vol.4, No.1, 2011, p.12

*aucun accord sur l'aide aux PVD.*²¹⁰ A cote de ces points de vues différents, il est évident l'Accord de Copenhague était décevant pour beaucoup des négociateurs et d'observateurs. Ainsi il reste beaucoup à faire avant que les gens ne puissent croire en toute sécurité que le monde a connu un tournant dans la lutte contre les changements climatiques.

La CdP qui a suivi celle à Copenhague, la CdP-16 à Cancun en 2010, a clarifié certains problèmes et a commencé à travailler sur la mise en œuvre de l'Accord de Copenhague. Les parties ont présente leurs objectifs nationaux de réduction et entériné les Accords de Cancun qui reconnaissent la nécessité de réduire de façon significative les émissions mondiales afin de limiter la hausse de la température moyenne à 2 degré. Les Accords de Cancun sont constitués d'une série de décisions sous deux pistes, celui du PK et de la CCNUCC qui est connu sous le nom de Groupe de travail spécial sur l'action coopérative à long-terme.²¹¹ Bien que Cancun n'ait pas parvenu à un accord sur une deuxième période d'engagement dans la cadre de la piste de Kyoto, il a reconnu que pour éviter les impacts néfastes des changements climatiques les pays de l'Annexe 1 doivent se soumettre des engagements ambitieux, de 25% à 40% inférieure aux niveaux de 1990 d'ici à 2020. Il s'agissait d'une tentative de maintenir la pression pour conclure la deuxième période d'engagement du PK dans la CdP suivant. L'autre piste des négociations a examiné la vision coopérative à long-terme de l'objectif de 2°C et a décidé de reconsidérer un objectif de 1.5°C jusqu'à 2015. Conformément à cet objectif, les Accords de Cancun ont intègre les contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN), de toutes les Parties, dans la cadre CCNUCC qui sont précédemment seulement incorporé dans l'Accord de Copenhague. Ces accords ont également créé un nouveau *Cadre d'Adaptation Climatique (CAC)* et un comité d'adaptation associé.²¹² L'objectif du CAC est de renforcer l'action en matière d'adaptation, notamment par la coopération internationale, afin de réduire la vulnérabilité et de renforcer la résilience dans les PVD en tenant compte des besoins urgents et immédiats des pays qui sont particulièrement vulnérable en face des changements climatiques.²¹³ En outre, il est soutenable que les Accords de Cancun ont mis l'accent sur l'objectif de la promotion de la sécurité humaine dans la lutte contre les changements climatiques, en « *soulignant que les Parties devraient, dans toutes les action liées aux changements*

²¹⁰ Joseph Stiglitz, "Overcoming the Copenhagen Failure", *Project Syndicate*, 6 Janvier 2010

²¹¹ Jeniffer Morgan, "Reflections on the Cancun Agreements", *World Resources Institute*, Washington, Décembre 2010, p.2

²¹² Les Accords de Cancun, CCNUCC, FCCC/CP/2010/7/Add.1, 15 Mars 2011, p.4

²¹³ Les Accords de Cancun, CCNUCC, FCCC/CP/2010/7/Add.1, 15 Mars 2011, p.5

climatiques, respecter pleinement les droits de l'homme ». ²¹⁴ En 2011 à CdP de Durban, les parties ont considérablement progressé la mise en œuvre de ce Cadre qui couvre la soutenance des grands plans d'actions pour la sécurité humaine dans les pays vulnérables. A cet égard, la décision à Durban, qui évalue les changements climatiques comme *une menace urgente et éventuellement irréversible pour les sociétés humaines, les générations futures et la planète*, a souligné la menace posée à la sécurité humaine en face des effets des changements climatiques et a invité les parties de prendre des actions dans cette direction. ²¹⁵ La Conférence de Durban a eu trois résultats significatifs pour le régime climatique mondial ; décision de mettre en place de la deuxième période d'engagement du Kyoto, lancement d'une nouvelle plateforme de négociations (Plateforme de Durban) à développer une nouvelle architecture climatique d'ici à 2015, opérationnalisation des initiatives d'adaptation créées lors de la conférence de Cancun. ²¹⁶ Durant la Conférence de Durban, les pays de l'Annexe de KP ont accordé pour une mise à jour de leurs engagements concernant la deuxième période. Sauf le Japon, la Russie et le Canada qui ont déjà bien précisé avant Durban qu'ils n'entreraient pas dans une deuxième période d'engagement car ils considèrent la structure de Kyoto, ce qui nécessite des engagements de la part des pays développés seulement, comme déséquilibré par nature. ²¹⁷ Donc le résultat de Durban pour la piste de Kyoto a été un effectif engagement politique par l'UE et d'autres pays développés de l'Annexe 1 pour formaliser légalement une deuxième période d'engagement lors de la réunion de l'année prochaine. C'est au sein de CdP de Doha, en 2012, la décision de l'engagement des pays de l'Annexe 1 dans une seconde période du PK a été prise officiellement. D'ailleurs, le Conférence du Durban a abouti, au lancement d'une nouvelle piste de négociation, le Plateforme de Durban, pour élaborer « un nouvel instrument juridique ayant valeur juridique, en vertu de la CCNUCC applicable à toutes les parties » d'ici à 2015. ²¹⁸ Donc, à Durban, les parties ont été finalement d'accord sur la valeur juridique du nouvel instrument et sur la participation des PVD aux engagements de réduction d'émission. Bien que les doutes se soient restés pour le résultat du travail du Plateforme de Durban, le rentré du groupe BASIC et des Etats-Unis aux négociations pour un accord juridique était un grand pas en avant pour le futur du régime climatique. ²¹⁹ Nous pouvons

²¹⁴ Les Accords de Cancun, CCNUCC, FCCC/CP/2010/7/Add.1, 15 Mars 2011, p.4

²¹⁵ Les Décisions de Durban, CCNUCC, FCCC/CP/2011/9/Add.1, 15 Mars 2012, p.2

²¹⁶ Romain Morel, "Durban: One Small Promising Step for Climate for 2020", *Climate Brief*, No. 10, Décembre 2011, p.2

²¹⁷ Center for Climate and Energy Solutions, "Outcomes of the UN Climate Change in Durban", 2011, p.3

²¹⁸ Les Décisions de Durban, CCNUCC, FCCC/CP/2011/9/Add.1, 15 Mars 2012, p.2

²¹⁹ Romain Morel, "Durban...", op.cit., p.4

soutenir que c'est ce progrès qui a pavé la route pour parvenir à un accord à 2015, à Paris. Dernièrement, au sein de CdP de Durban, beaucoup de progrès technique ont été réalisés pour l'opérationnalisation des actions d'adaptation. Les détails institutionnels du Fonds Vert pour le Climat (FVC) ont été convenus et ce fond est lancé officiellement pour soutenir l'adaptation aux effets des changements climatiques dans les PVD. La conférence a également établi un Comité Exécutif de la Technologie qui vise à fournir des analyses et des recommandations au développement et au transfert de technologie pour les actions d'adaptation. Donc, la conférence a visé de consolider et d'améliorer l'aide aux actions d'adaptation dans les PVD. Après tout, il est soutenable que la Conférence de Durban a remis les négociations sur la bonne voie pour un accord en 2015, qui devrait être réalisé à Copenhague en 2009. Bien que la Conférence de Durban ne soit pas considérée comme un succès en termes d'absolus, elle a indubitablement fait des progrès notables pour l'évolution du régime climatique mondiale.

Le CdP-21 à Paris s'est réuni pour parvenir à un nouvel accord international sur le climat « ayant une valeur juridique » et « applicable à tous », comme elle était prévue au sein de Durban. Les Conférences de Varsovie (2013) et Lima (2014) ont permis de préparer la CdP-21, dans lesquelles tous les États parties ont été invités à communiquer leurs contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) en matière de réduction de GES avant Paris.²²⁰ Au sein de CdP-21, les parties ont négocié pour trouver une solution équilibrée qui n'est pas trop forte (et donc inacceptable par les États clés) ni trop faible (et donc inefficace pour l'objectif).²²¹ Les principales questions controversées comprenaient l'objectif global à long-terme, le caractère juridiquement contraignant des engagements politiques et le financement des activités de l'adaptation dans les PVD.²²² En finale de deux semaines des négociations, l'Accord de Paris sur le climat a été signé. D'ailleurs, l'Accord de Paris a avancé l'objectif global à long-terme, elle vise à maintenir « *l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels* ». ²²³ Cette objectif de 1.5°C était un point de

²²⁰ International Institute on Sustainable Development (IISD), *Earth Negotiations Bulletin*, Vol. 12, No. 663, Décembre 2015, p.2

²²¹ Daniel Bodansky, "The Paris Climate Change Agreement: A New Hope?", *American Journal of International Law*, Vol. 110, No. 2, Mai 2016, p.289

²²² Lavanya Rajamani, "The Devilish Details: Key Legal Issues in the 2015 Climate Negotiations", *The Modern Law Review*, Vol.78, No. 5, 2015, p. 829

²²³ Accord de Paris, CCNUCC, FCCC/CP/2015/L.9/Rev.1, 12 décembre 2015, Article 2, p.2

controverse dans les négociations, comme la majorité des parties exigeait la déclaration de cet objectif ambitieux, les pays du Nord ont préféré plutôt 2°C. Par conséquent, en face de la majorité, les pays industrialisés se sont engagés à trouver une formulation linguistique qui mentionne l'objectif de 1.5°C sans le faire l'objectif officiel opérationnel.²²⁴ Sur la valeur juridique de l'Accord, les Etats-Unis étaient contre les mesures d'atténuation juridiquement contraignantes et cherchaient à travers des consultations bilatérales convaincre les autres parties. L'autre plus grand émetteur du monde, la Chine a supporté le caractère juridiquement contraignant de l'Accord, mais soutenu des faibles mesures de transparence internationale pour la poursuite des politiques nationales.²²⁵ Mais, en finale des négociations, les parties ont réussi de produire un accord avec une valeur juridique basée sur les contributions prévues déterminées au niveau national (CPDN) pour la réduction des émissions mondiales. A cet égard, selon l'Accord « *chaque partie établit, communique et actualise les contributions déterminées au niveau national successives qu'elle prévoit de réaliser* » tous les cinq ans.²²⁶ En somme, il est soutenable que la CdP-21 a parvenu son but d'établir un nouvel accord international avec une valeur juridique et applicable à toutes les parties. Dernièrement, l'Accord de Paris (AP) contient une partie moins détaillée sur la soutenance et la promotion des activités d'adaptation dans les PVD sous l'article 7.²²⁷ L'AP crée un objectif global sur l'adaptation qui avait été absent des accords antérieurs, visant à renforcer la « *capacité d'adaptation, le renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité aux changements climatiques* ». ²²⁸ Sur le financement de cette soutenance, plusieurs pays du Nord ont opposé leur engagement financier et ont même suggéré de renverser les engagements antérieurs en matière du financement de l'action climatique. Mais face à la forte résistance du G77 et de la Chine, les pays développés ont accepté de fournir des ressources financières pour aider aux PVD à s'adapter aux impacts du changement climatique, avec un but de « 100 milliards de dollars par an » d'ici à 2025.²²⁹ Ainsi, l'Accord de Paris a également réaffirmé l'engagement des pays développés à apporter leur soutien financier aux PVD. D'ailleurs, nous pouvons soutenir que l'Accord de Paris a gardé la perspective qui met l'accent sur la sécurité humaine en face des changements climatiques, en précisant que « *les changements climatiques sont un sujet de préoccupation pour*

²²⁴ Radoslav Dimitrov, "The Paris Agreement on Climate Change: Behind Closed Doors", *Global Environmental Politics*, Vol. 16, No.3, août 2017, p.4

²²⁵ Ibid, p.3

²²⁶ Accord de Paris, CCNUCC, FCCC/CP/2015/L.9/Rev.1, 12 décembre 2015, Article 4, p.4

²²⁷ Accord de Paris, CCNUCC, FCCC/CP/2015/L.9/Rev.1, 12 décembre 2015, Article 7, p.8

²²⁸ Charlotte Streck, Paul Keenlyside, Moritz von Unger, "The Paris Agreement: A New Beginning", *Journal for European Environmental & Planning Law*, Vol. 13, 2016, p.19

²²⁹ Radoslav Dimitrov, "The Paris Agreement on Climate Change...", op.cit., p.5

*l'humanité tout entière et que, lorsqu'elles prennent des mesures face à ces changements, les Parties devraient respecter, promouvoir et prendre en considération leurs obligations respectives concernant les droits de l'Homme, le droit à la santé, les droits des peuples autochtones, des communautés locales, des migrants, des enfants, des personnes handicapées et des personnes en situation vulnérable et le droit au développement, ainsi que l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et l'équité entre les générations ».*²³⁰ Cependant, Bodansky indique cette provision se concentre uniquement sur l'aspect humanitaire des mesures de réponse et non sur les climatiques eux-mêmes.²³¹ De plus, il reste à voir si cette référence aux aspects humanitaires peut construire une base pour la future de régime climatique. Malgré tout, il est soutenable que l'Accord de Paris a remontré que les Parties sont prudents à la menace posée à la sécurité humaine par les changements climatiques.

L'Accord de Paris est souvent considéré comme différent de ses prédécesseurs et comme un accord historique pour le régime climatique pour certaines raisons. Premièrement, il est un instrument juridiquement contraignant, contrairement à l'Accord de Copenhague qui était un accord politique. Ensuite, il applique non seulement aux pays développés, comme le PK, mais aussi aux PVD qui représentent une proportion croissante des émissions mondiales. Ainsi, il abandonne l'approche statique de la différenciation basée sur l'Annexe dans la CCNUCC et PK. De plus, il établit une architecture durable a long-terme, qui institutionnalise un processus itératif dans lequel, les parties reviendront tous les cinq ans pour examiner le progrès collectif et présenter des plans de réduction des émissions pour la prochaine période de cinq ans. Et finalement, l'Accord de Paris semble d'avoir une acceptation universelle ou presque universelle, contrairement aux accords de Copenhague et de Kyoto.²³² A la lumière de ces développements, il est soutenable que le résultat de la CdP-21 a dépassé les attentes, suscitant un accord qui constitue une étape importante dans l'évolution du régime climatique et une réaffirmation du multilatéralisme environnementale.²³³ La principale critique à l'Accord de Paris est basée sur le niveau d'ambition des contributions prévus détermines au niveau national. L'Accord est entièrement construit autour des promesses de contributions volontaires par les pays, ce qui

²³⁰ Accord de Paris, CCNUCC, FCCC/CP/2015/L.9/Rev.1, 12 décembre 2015,, Prmb., Para. 7, p.2

²³¹ Daniel Bodansky, "The Paris Climate Change Agreement..", op.cit., p.310

²³² Ibid., p.290

²³³ International Institute on Sustainable Development (IISD), *Earth Negotiations Bulletin*, Vol. 12, No. 663, Décembre 2015, p.43

reste encore loin d'atteindre l'objectif défini de limiter l'élévation de la température à 2°C. Sans autre mesure politique le monde est déjà sur la voie pour un réchauffement de 4°C d'ici 2100, et même si tous les CPDN accordé à Paris sont pleinement mise en œuvre, ça va mettre le monde en voie à une élévation de 3°C d'ici 2100.²³⁴ De plus, les observateurs soulignent que particulièrement les engagements pris dans l'Accord de Paris par des grands émetteurs, tels que les Etats-Unis, la Chine et l'Inde, ne sont pas encore assez profond pour accomplir l'objectif de l'Accord.²³⁵ Un autre critique vers l'Accord c'est qu'il est concentré seulement sur l'action à long-terme pour l'atténuation objectif de 2°C et que les gouvernements ont échoué de mettre des plans pour promouvoir la sécurité humaine à travers les actions d'adaptation.²³⁶ Bien que l'Accord de Paris a mis en place une objective global d'adaptation, il est souvent critiqué d'être faible pour décrire des plans d'actions concrètes sur les dimensions internationales de la politique d'adaptation. Oxfam, en soulignant que seulement 1°C de réchauffement de la planète peut causer des grandes destructions pour les populations vulnérables, suggère que les objectifs dans le domaine d'adaptation de l'Accord de Paris restent largement insuffisants pour résoudre la situation humanitaire en face des changements climatiques.²³⁷ Après tout, l'AP représente un accord quasiment universel, pour lutter contre les changements climatiques comme une menace urgent et sérieuse pour l'humanité, qui pour la première fois a été signé par tous les pays. Malgré ses déficiences, il justifie un optimisme prudent à propos de l'avenir du régime climatique international. Avec son entrée en vigueur, en 4 novembre 2016, le régime climatique international a créé un nouvel ordre structurel dans la cadre de la CCNUCC.²³⁸ Cependant, la mise en œuvre de l'Accord définira bien le succès de ses objectives, ce qui reste à voir. Après 23 ans de négociations au sein de la CCNUCC, il reste beaucoup à décider et les gouvernements négocient actuellement les aspects opérationnels de l'Accord. En 2018, les parties vont faire le premier bilan des efforts collectif en rapport avec l'AP et finaliser les détails de la mise en œuvre de l'Accord.

²³⁴ Raymond Clemençon, "The Two Sides of the Paris Climate Agreement: Dismal Failure or Historic Breakthrough?", *Journal of Environment & Development*, Vol. 25, No. 1, p.4

²³⁵ Guri Bang, "The Challenge of translating the Paris agreement into effective domestic policy", in Harold Wilhite and Arve Hansen (ed.), *Will The Paris Agreement Save The World*, Oslo Academy of Global Governance, Working Paper, No. 1, 2016, Oslo, University of Oslo, Center for Development and Environment, p.32

²³⁶ OXFAM, "The Paris Climate Agreement: Oxfam's Initial Analysis", 2015, p.5

²³⁷ Ibid., p.6

²³⁸ Severin Fischer, "Climate Policy After Paris: Inconvenient Truths", *Center for Security Studies Analyses in Security Policy*, No. 203, Fevrier 2017, Zurich, p.1

En somme, comme nous l'avons relevé dans la partie auparavant, les diverses menaces à la sécurité humaine induites par les changements climatiques sont mises en évidence par des institutions onusiennes depuis les années 1980. Leurs rapports et publications ont souligné les vulnérabilités émergentes des populations humaines face à l'évolution des conditions climatiques et par conséquent ont fait appel à la communauté internationale à établir une action globale pour l'atténuation des changements climatiques et la prévention de ses effets néfastes. Le concept de développement durable, qui relie les problèmes de stabilité environnementale et de développement économique, est suggéré comme la stratégie principale à lutter contre cette menace et à renforcer la sécurité humaine. A travers des conférences et des décisions climatiques, les Etats ont également attribué les changements climatiques *comme une menace urgente et irréversible pour les sociétés humaines* et ont souligné leur objectif de réduire les vulnérabilités émergentes des populations humaines à cause des changements climatiques. A cet égard, depuis le début des années 1990 les changements climatiques sont évalués principalement comme une menace à la sécurité humaine et corrélativement comme un enjeu de développement, au sein de la CCNUCC. Les gouvernements nationaux ont mené des négociations, pour aboutir à une solution qui peut servir à éviter des effets néfastes des changements climatiques. Les parties ont tenté de former des stratégies globales d'atténuation et d'adaptation pour les changements climatiques, basées sur le principe de développement durable. D'une part, ils ont cherché d'établir un accord international pour fixer et exécuter des objectifs de réduction d'émission de GES, aux niveaux globales et nationales, afin d'atténuer les changements climatiques. D'autre part, les mécanismes économiques, financiers et commerciaux, soutenant le concept de développement durable, ont été développés pour rendre possible cet objectif de l'atténuation et pour la prévention des effets néfastes des changements climatiques dans les régions vulnérables. Plus précisément, au moyen des stratégies et des mesures d'adaptation mis en place, le régime climatique international a visé à renforcer la résilience dans les régions vulnérables et à réduire les vulnérabilités humaines en face des changements climatiques. Nous pouvons arguer que cette évolution est en accordance avec la perspective du concept de sécurité humaine et les objectifs du concept de développement durable. Dans cette direction, l'évolution du régime climatique mondiale a été la scène de débats intenses, principalement sous la controverse entre les pays développés et pays en voie de développement, autour du concept de développement. La responsabilité historique des pays développés sur l'évolution des changements climatiques et la vulnérabilité des pays en développement et moins développées en face des effets ces changements, ont contribué aux

disparités entre les parties. Les PVD majeurs - mené par la Chine – ont insisté sur la responsabilité des pays développées à réduire les niveaux d’émission de GES, à soutenir les actions d’adaptation et de développement durable dans les régions vulnérables et à respecter leur propre droit développement. Pendant que la plupart des pays développés – notamment l’UE – sont admis à assumer la responsabilité principale. Certaines pays développées – surtout les Etats-Unis – ont refusé d’entreprendre tous les efforts de la lutte contre les changements climatiques et ont persisté sur la participation des PVD, qui sont devenus des grands émetteurs au cours du temps. Ainsi, nous pouvons soutenir que la dynamique principale de 20 années des négociations sur la formation du régime climatique, était la confrontation entre le Nord et le Sud.

Dans cet aspect, la lutte contre les changements climatiques est interprétée comme une menace à la sécurité humaine et elle s’est formé comme un enjeu de développement sur la scène internationale. D’ailleurs, les chercheurs remarquent une réinterprétation du sujet par une perspective basée sur la sécurité traditionnelle/nationale. Cette perspective, en prenant compte la possibilité des conflits violents, de la concurrence autour des ressources et des autres effets géopolitiques indirects des changements climatiques, évalue les changements climatiques comme une menace à la paix et la sécurité internationale. Par conséquence, elle a permis le réexamen du sujet comme un problème de sécurité nationale par des Etats et l’introduction du sujet dans l’agenda des différentes organisations et institutions internationales. Dans la partie suivante, nous allons tenter d’analyser cette perspective, ses reflets sur la scène internationale et sur l’approchement des acteurs majeurs envers la lutte contre les changements climatiques.

III. Approche de sécurité traditionnelle et les changements climatiques

La conceptualisation des changements climatiques comme un enjeu de sécurité n’a rien de nouveau. Cependant, comme nous l’avons vu dans les parties précédentes, les changements climatiques tels qu’ils sont apparus dans l’agenda international sont principalement évalués comme *une menace urgente pour les sociétés humaines*, à savoir à la sécurité humaine. Par ailleurs, au cours des dernières années, les changements climatiques sont interprétés de plus en plus comme une menace urgente et croissante pour la sécurité nationale et pour l’ordre international. Selon cette interprétation, les changements climatiques, en interagissant avec d’autres facteurs économiques, sociaux et politiques,

contribuent à l'émergence des conflits violents, aux flux des réfugiés, à l'intensification de la concurrence autour des ressources, à l'instabilité politique/sociale, à l'augmentation du terrorisme dans le monde et à d'autres menaces à l'ordre international. Ainsi, ils sont évalués en tant que « multiplicateur de menaces » pour la sécurité et la paix internationales et ils deviennent une préoccupation du point de vue des stratégies de sécurité nationale. Nous pouvons considérer que cette interprétation permet de construire un lien entre les changements climatiques et le concept traditionnel de la sécurité qui se concentre sur la sécurité de l'Etat et les menaces conventionnelles. Les changements climatiques, qui peuvent menacer l'intégrité territoriale d'un Etat, susciter des conflits inter et intra-étatiques et augmenter des pressions sociales/économiques sur l'Etat par ses divers effets, peuvent être considérés comme étant étroitement liés aux notions traditionnelles de la sécurité. Cette perspective, au lieu d'aborder les effets directs physiques des changements climatiques et leurs interactions avec le concept de sécurité humaine, se concentre sur les effets indirects socio-économiques et traite les changements climatiques comme source des conflits qui menacent la sécurité et l'intégrité territoriale de l'Etat et qui posent donc un problème pour l'ordre international.²³⁹ En d'autres termes, pour cette perspective les problèmes principaux provoqués par les changements climatiques ne sont pas les impacts socio-économiques sur les sociétés humaines, ni les impacts physiques directs sur l'écosystème, mais le potentiel des changements climatiques à exacerber des conflits violents intra et interétatiques, à provoquer des déplacements massifs de population, des différends frontaliers et nombre d'autres problèmes qui peuvent menacer les Etats et l'ordre international. Nous pouvons donc souligner qu'elle propose une approche différente aux impacts des changements climatiques, par rapport à celle proposée par la sécurité humaine.

Les changements climatiques qui étaient un enjeu de développement et d'environnement lié à la perspective de la sécurité humaine, sont également devenus un enjeu de sécurité nationale et internationale lié à la conception traditionnelle de la sécurité. Les chercheurs soulignent l'émergence d'un point de vue qui se concentre sur les impacts géopolitiques possibles des changements climatiques et qui réévalue la question comme une urgence sécuritaire. Ils considèrent que cette perspective oriente le sujet dans une nouvelle sécurisation concentrée sur les notions traditionnelles de sécurité.²⁴⁰ Nous pouvons donc affirmer qu'il y a un changement dans l'interprétation des impacts des changements

²³⁹ Franziskus von Lucke, Zehra Wellmann, Thomas Diez, "What's at Stake in Securitising Climate Change...", *op.cit.*, p.864

²⁴⁰ *Ibid.* p.859

climatiques et qu'ils deviennent un enjeu de sécurité nationale et internationale, en faisant référence au point de vue de sécurité traditionnelle. Ainsi, il est intéressant de remarquer qu'au cours de la dernière décennie les changements climatiques sont présentés comme une préoccupation centrale pour la sécurité nationale et internationale dans diverses sphères politiques. Dans cette dernière partie, nous allons tenter d'examiner l'interprétation des changements climatiques comme un enjeu de sécurité à travers ses effets indirects. Premièrement, nous allons étudier les recherches académiques et les principales publications qui construisent des liens entre les impacts des changements climatiques et les notions traditionnelles de sécurité. Ensuite, nous allons aborder les documents de sécurité nationale de divers pays et les discussions internationales, notamment au sein du Conseil de Sécurité (CS) de l'ONU, pour découvrir l'évaluation des impacts des changements climatiques comme une menace à la sécurité nationale et internationale. Cela nous permettra de découvrir la transformation des changements climatiques d'un enjeu de développement et d'environnement à un enjeu de sécurité, ainsi que le positionnement des acteurs principaux envers la lutte contre les changements climatiques.

A. Changement climatique comme une menace à la sécurité traditionnelle

L'intérêt porté aux impacts des changements climatiques en tant que question de sécurité traditionnelle n'est en réalité pas tellement récent. Les travaux des chercheurs, tels que ceux de Homer-Dixon et de Robert Kaplan dans les années 1990, qui examinent le rapport entre les conflits violents et la dégradation environnementale, ont souligné que les changements climatiques peuvent devenir la principale question de sécurité nationale et internationale au cours du siècle à venir.²⁴¹ A cet égard, les travaux de Homer-Dixon dans le début des années 1990 ont joué un rôle crucial pour mettre en évidence la relation entre le conflit violent et la dégradation environnementale. En partant des analyses sur les conflits depuis les années 1970, il a soutenu essentiellement que la rareté environnementale contribue déjà à des conflits violents dans de nombreuses régions du monde.²⁴² Il a souligné que ces conflits sont probablement les premiers signes d'une recrudescence de la violence induite ou aggravée par la pénurie des ressources dans les décennies à venir. De plus, il a identifié le changement climatique comme une cause plausible du conflit violent intra et interétatique pour le 21ème siècle et donc comme une menace émergente pour la sécurité nationale et

²⁴¹ Marc Hufty, "La Sécurité Environnementale...", op.cit., p.141

²⁴² Thomas F. Homer-Dixon, "Environmental Scarcities and Violent Conflict: Evidence From Cases", *International Security*, Vol.19, No.1, 1994, p.6

internationale. Sa principale hypothèse suppose que la dégradation environnementale causée par les changements climatiques, en aggravant la situation fragile au sein des sociétés, provoqueraient des conflits internes, ou, du fait des pressions migratrices par exemple, des conflits avec d'autres Etats. Pour lui, les changements climatiques, en déclenchant la dégradation environnementale, peuvent susciter des conflits en particulier du fait de l'épuisement des ressources et par conséquent menacer l'intégrité territoriale des Etats et la sécurité internationale.²⁴³ Robert Kaplan, dans son fameux article « *The Coming Anarchy* », a envisagé une multiplication de crises environnementales au cours du 21ème siècle qui vont provoquer une destruction totale pour les régions vulnérables, notamment au Sud. Il prévoit la multiplication des conflits environnementaux, des guerres autour des ressources, des réfugiés et des régimes autoritaires, alors que de nombreux États fragiles s'effondreront.²⁴⁴ Il soutient que cette destruction se répandra dans d'autres régions du monde à travers des vagues de conflits de migration. Kaplan souligne que cela représentera la plus importante menace pour la sécurité nationale des Etats-Unis, et plus largement pour la sécurité des pays développés du Nord.²⁴⁵ Pour Kaplan, les changements climatiques seront le déclencheur de ces crises environnementales, surtout pour l'Afrique de l'ouest mais aussi pour les autres régions du monde. Ces idées sont reprises ultérieurement dans diverses recherches. Par exemple, au sein du projet ENCOP (*Environment and Conflicts Project*), les chercheurs ont remis en question la relation entre la dégradation environnementale et l'émergence des conflits violents. Ce projet de recherche, en s'appuyant sur des études de cas, a réaffirmé que la dégradation environnementale, en interagissant avec d'autres facteurs sociaux, économiques et politiques, contribue à l'émergence des conflits violents intra et interétatiques.²⁴⁶ Même si ce projet a conclu que les conflits provoqués par les impacts des changements climatiques ne surgiront pas sur la ligne Nord-Sud, il souligne clairement que les changements climatiques vont exacerber des conflits violents régionaux.²⁴⁷ En somme, ces études qui se concentrent sur les conflits environnementaux relèvent le potentiel d'émergence des conflits violents sur les ressources en pénurie, qui à leur tour menacent la sécurité de l'Etat et l'ordre international.²⁴⁸ Ces études que l'on pourrait qualifier comme appartenant à l'approche de sécurité traditionnelle centrent donc leur propos autour de la

²⁴³ Lucile Martens, "La Sécurité Environnementale...", op.cit., p.3

²⁴⁴ Marc Hufty, "La Sécurité Environnementale...", op.cit., p.141

²⁴⁵ Robert Kaplan, "The Coming Anarchy", *Atlantic Monthly*, February 1994, p. 75

²⁴⁶ Günter Baechler, "Why Environmental Transformation Causes Violence : A Synthesis", *Environmental Change and Security Project*, Vol. 4, 1998, p.24

²⁴⁷ Ibid, p.31

²⁴⁸ Nicole Detraz, Michelle Betsill, "Climate Change and Environmental Security...", op.cit., p. 306

sécurité de l'Etat et de l'ordre international.²⁴⁹ La réflexion sur ce potentiel d'impacts des changements climatiques s'est intensifiée et multiplié dans les années 2000 également. Diverses recherches ont repris les idées de Homer-Dixon et ont développé des idées et des projections concernant les impacts sécuritaires des changements climatiques. Nous pouvons souligner que ces recherches sur la relation entre la dégradation environnementale et les conflits violents, ont permis une mise en avant des liens entre les impacts des changements climatiques et les notions de la sécurité traditionnelle. Cette partie de l'étude vise à placer cet intérêt récent sur les changements climatiques comme une question de sécurité nationale dans un contexte historique et à explorer les implications de cet intérêt croissant pour le régime climatique international.

i. Les publications des institutions onusiennes et du GIEC

Depuis les années 2000, nous remarquons que l'évaluation de ces liens comme une menace à la sécurité traditionnelle attirent de plus en plus l'attention de diverses sphères politiques. En 2001, le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a affirmé que la concurrence autour des ressources, surtout de l'eau, sera la source des conflits et des guerres à l'avenir.²⁵⁰ En 2002, le ministère allemand de l'Environnement a fait publier un rapport détaillé sur la relation entre les changements climatiques et les conflits, dans lequel il souligne que les changements climatiques créent une situation avec un potentiel très sérieux de conflit.²⁵¹ Dans ce rapport, il a aussi mis en évidence, à partir d'études de cas que des menaces peuvent être posées par les changements climatiques à la sécurité au niveau national et international.²⁵² En 2003, le célèbre rapport commandé par le Pentagone a mis en avant un scénario encore plus pessimiste sur les implications possibles des changements climatiques sur la sécurité nationale des Etats-Unis, et a suggéré que les changements climatiques pourraient avoir un impact catastrophique, entraînant des conflits interétatiques, des émeutes violents et des guerres à grand échelle.²⁵³ Ce rapport a mis en avant le potentiel des changements climatiques à déséquilibrer le contexte géopolitique en conduisant à des

²⁴⁹ Lucile Martens, "La Sécurité Environnementale...", op.cit., p.3

²⁵⁰ Kofi Annan, Federation of Indian Chambers of Commerce and Industry Conference, New Delhi, SG/SM/7742, 15 Mars 2001

²⁵¹ Hans Günter Brauch, "Climate Change, Environmental Stress and Conflict", German Federal Ministry for the Environment, *Climate Change and Conflict*, p.49

²⁵² Hans Günter Brauch, "Climate Change, Environmental Stress and Conflict...", op.cit., p.66

²⁵³ Carolyn Pumphrey, "Global Climate Change: National Security Implications", *Strategic Studies Institute*, Mai 2008, p.2

conflits violents, des batailles et même à la guerre en raison des contraintes de ressources.²⁵⁴ La stratégie de sécurité européenne publiée en 2003 suggère également que « *la concurrence pour les ressources naturelles qui sera aggravée par le réchauffement climatique au cours des prochaines décennies est susceptible de créer d'autres turbulences et des mouvements migratoires dans diverses régions* ». ²⁵⁵ Le fameux *Rapport Stern sur l'économie des changements climatiques*, qui a été publié en 2006 pour le gouvernement du Royaume-Uni, a également posé des questions évidentes sur le potentiel des changements climatiques à provoquer des migrations à grande échelle et des conflits violents menaçant la sécurité nationale et globale.²⁵⁶ Le Rapport Stern a souligné que les changements climatiques peuvent être évalués comme une menace à la paix et à la sécurité globale, à travers ses impacts indirects sur les conflits violents et les migrations environnementales.

Ces préoccupations sur la relation entre les changements climatiques et le conflit violent étaient déjà également présentes dans les rapports du GIEC. Néanmoins, elles sont rarement mentionnées jusqu'au fin des années 2000. Par exemple, le troisième rapport d'évaluation de GIEC, qui est publié en 2001 et qui contient un volume de 1000 pages sur « les Impacts, l'Adaptation et la Vulnérabilité », suggère très peu de liens concrets entre les changements climatiques et les conflits violents.²⁵⁷ Ce rapport traite principalement des défis concernant la satisfaction des besoins humains tels que la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau douce et autres, en accord avec la perspective de la sécurité humaine. La déclaration la plus claire dans ce rapport se réfère à la manière dont les migrations liées au climat peuvent accroître le risque d'instabilité et de conflit.²⁵⁸ Pourtant, le quatrième rapport, qui est publié dans les premiers mois de l'année 2007 contient des connections plus concrètes sur la relation entre les changements climatiques et le conflit violent.²⁵⁹ Ce rapport a surtout souligné la possibilité d'émergence des conflits violents dans le continent africain autour des ressources dégradées. Malgré cela, ces deux rapports du GIEC dans les années 2000 ne font que des commentaires dispersés sur les conflits violents induits par les changements

²⁵⁴ Peter Schwartz, Doug Randall, "An Abrupt Climate Change Scenario and Its Implications for United States National Security", US Department of Defense, Octobre 2003, p.2

²⁵⁵ European Union, European Security Strategy, "A Secure Europe In A Better World", 2003, p.2

²⁵⁶ Nicholas Stern, *The Economics of Climate Change: The Stern Review*, UK, Cambridge, Cambridge University Press, 2006

²⁵⁷ Ragnhild Nordas, Nils Petter Gleditsch, "Climate Change and Conflict", *Political Geography*, Vol. 26, 2007, p.630

²⁵⁸ Ragnhild Nordas, Nils Petter Gleditsch, "Climate Change and Conflict...", op.cit., p.631

²⁵⁹ Ragnhild Nordas, Nils Petter Gleditsch, "Conflicting Messages? The IPCC on conflict and human security", *Political Geography*, Vol. 43, 2014, p.84

climatiques et lorsqu'un tel lien est mentionné, il l'est non étayé par des preuves.²⁶⁰ Par contre, le GIEC a accordé une grande importance à ce lien dans son cinquième rapport d'évaluation publié en 2014.²⁶¹ Dans son cinquième rapport, le GIEC a clairement souligné que les impacts des changements climatiques jouent un rôle catalyseur pour l'émergence des conflits et deviennent donc une menace pour la sécurité et la stabilité internationales.

Cependant, nous pouvons souligner que la question a eu peu de résonance jusqu'en 2007, quand le Conseil de Sécurité a tenu sa première réunion concernant les impacts des changements climatiques sur la sécurité et la paix internationales. Dans un document d'information préparé pour le débat, le Royaume-Uni a suggéré que les changements climatiques menacent la paix et la sécurité internationales à travers ses effets sur les conflits violents, les différends frontaliers, les migrations, les pénuries de ressources et les crises humanitaires.²⁶² Au cours de la discussion, le représentant britannique a soutenu que les changements climatiques « *étaient un problème de sécurité, mais ce n'étaient pas une question étroite de sécurité nationale.* »²⁶³ Nous pouvons considérer que ce commentaire est le signal d'une transformation de la perspective sur les impacts des changements climatiques de sécurité humaine à la sécurité nationale/traditionnelle. La France et l'Allemagne ont soutenu la position du RU et ont maintenu que le CS devait jouer un rôle actif dans la prévention des conflits liés aux changements climatiques.²⁶⁴ Au cours de la réunion, le secrétaire général de l'ONU Ban-Ki Moon a également décrit les scénarios alarmants relatifs aux impacts des changements climatiques, y compris le risque augmentant de conflits violents autour des ressources, de migration massive, d'affaiblissement de la capacité des pays à résoudre pacifiquement les conflits.²⁶⁵ Le Conseil de Sécurité a tenu plusieurs réunions depuis 2007 sur ces impacts sur la sécurité et la paix internationales, que nous examinerons en détail dans la prochaine partie de cette étude. Par ailleurs, la réunion du CS n'était pas un événement isolé, il s'agissait plutôt d'une récente série de rapports et de conférences dans lesquelles les changements climatiques ont été identifiés comme une question de sécurité nationale et internationale. À cet égard, l'année 2007 a été décisive pour

²⁶⁰ Ragnhild Nordas, Nils Petter Gleditsch, "Climate Change and Conflict...", op.cit., p.628

²⁶¹ Ragnhild Nordas, Nils Petter Gleditsch, "Conflicting Messages...", op.cit., p.84

²⁶² Nicole Detraz, Michelle Betsill, "Climate Change and Environmental Security...", op.cit., p. 303

²⁶³ Conseil de Sécurité, Nations Unies, Communiqué de Press, SC/9000, 17 avril 2007, <http://www.un.org/press/en/2007/sc9000.doc.htm>

²⁶⁴ Dane Warren, "Climate Change and International Peace and Security; Possible Roles of the UN Security Council in Addressing Climate Change", *Sabin Center for Climate Change Law*, Columbia Law School, New York, Juillet 2015, p.2

²⁶⁵ Conseil de Sécurité, Nations Unies, Communiqué de Press, SC/9000, 17 Avril 2007

l'émergence d'une perspective de la sécurité traditionnelle sur les impacts des changements climatiques sur la scène internationale. Au cours des années 2007 et 2008, l'idée que les changements climatiques entraînent des conflits violents est partagée par divers acteurs, tels que les organes consultatifs gouvernementaux, les institutions onusiennes, les groupes de réflexion, les ONG et d'autres organisations.

D'une manière similaire, le rapport préparé par la PNUE sur le conflit du Darfour en 2007 a attiré l'attention sur les impacts sécuritaires des changements climatiques. Ce rapport a fourni une évaluation environnementale post-conflit et il est l'un des rapports principaux sur le lien entre les impacts des changements climatiques et le conflit violent. Le rapport du PNUE a suggéré que le conflit au Darfour était en partie influencé par les changements climatiques et la dégradation environnementale.²⁶⁶ Il a souligné que dans le cas du Darfour, la désertification, provoquée par les changements climatiques, a conduit à la pénurie alimentaire, à la pénurie de l'eau et à la famine, ce qui a entraîné une guerre civile au sein de la société en interagissant avec des autres facteurs sociaux. Selon le rapport, *« il existe un lien très étroit entre la dégradation des terres, la désertification et le conflit au Darfour. Le Darfour du Nord – ou la croissance exponentielle de la population et le stress environnemental associés ont créé les conditions pour que les conflits soient déclenchés et soutenus par des différences politiques, tribales ou ethniques – peut être considéré comme un exemple tragique de l'effondrement social qui peut résulter de l'effondrement écologique. La paix à long-terme dans la région ne sera pas possible à moins que ces problèmes sous-jacents environnementaux et de moyens de subsistance ne soient résolus. »*²⁶⁷ De plus, le rapport du PNUE prévoyait une succession de nouvelles guerres en Afrique, à moins que l'on ne fasse plus pour contenir les dommages causés par les changements climatiques. Le rapport a averti que le cas du Darfour représente une sombre leçon pour les autres pays en risque.²⁶⁸ Le secrétaire général de l'ONU Ban-Ki Moon a également soutenu que le conflit du Darfour, au-delà des diverses causes sociales et politiques, a commencé comme une crise écologique, qui découle en partie des changements climatiques.²⁶⁹ De plus, il a déclaré que les changements climatiques vont probablement *« devenir un moteur majeur de la guerre et*

²⁶⁶ Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), "Sudan: Post-Conflict Environmental Assessment", Nairobi, 2007, p.8

²⁶⁷ Ibid., p.8

²⁶⁸ Oli Brown, Anne Hammil and Robert Mcleman, "Climate Change as the 'new' security threat: implications for Africa", *International Affairs*, Vol. 83, No. 6, 2007, p.1144

²⁶⁹ Ban-Ki Moon, 'A climate culprit in Darfur', *Washington Post*, 16 June 2007, Accés; 17 Mai 2017, <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2007/06/15/AR2007061501857.html>

des conflits»²⁷⁰. Les chercheurs soulignent que la crise du Darfour a suscité de la préoccupation de la part de la communauté internationale, qui en général a tenu compte de tels avertissements.²⁷¹ Ainsi, dans les années suivantes, la crise de Darfour a été souvent utilisée comme référence pour les conflits violents induits par la dégradation environnementale. Dans un rapport ultérieur publié en 2009, le PNUE a souligné qu'au moins 40% de tous les conflits intra-étatiques au cours des 60 dernières années ont un lien avec la pénurie des ressources. Depuis 1990, au moins dix-huit conflits violents ont été alimentés par l'exploitation des ressources naturelles en raison des impacts émergents des changements climatiques.²⁷² Dans son rapport de 2009, le PNUE a clairement reconnu que la manière dont les ressources naturelles et l'environnement sont gérés a une influence déterminante sur la paix et la sécurité. Nous pouvons remarquer qu'après la crise de Darfour et la réunion du CS, donc à partir de 2007, la recherche sur la relation entre le conflit et la dégradation environnementale s'est élargie et les changements climatiques sont souvent associés avec la sécurité nationale et internationale.

ii. Les publications des think-tanks et des conseillers en sécurité

International Alert (IA), l'organisation non-gouvernementale britannique spécialisée dans la prévention et la résolution des conflits a publié en 2007 un rapport intitulé « *A Climate of Conflict : The Links Between Climate Change, Peace and War* » dans laquelle elle examine la relation entre les conflits violents, l'instabilité politique et les changements climatiques. En les exprimant comme *les conséquences des conséquences*, IA attire l'attention sur les effets indirects des changements climatiques qui agissent comme le déclencheur des conflits violents autour du monde.²⁷³ Le rapport révèle le lien entre les impacts des changements climatiques et le conflit. Il affirme clairement que les conséquences physiques directes des changements climatiques, telles que la sécheresse, les inondations la désertification vont causer des conséquences indirectes socio-politiques qui seront les principales raisons des conflits violents intra et interétatiques dans les régions

²⁷⁰ Nations Unies, Communiqué de Press, "Ban Ki-Moon Calls on New Generation to Take Better Care of Planet Earth than his own", 1 Mars 2007, <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=21720#.WSVEx-uLSUk>

²⁷¹ Oli Brown, Anne Hammil and Robert Mcleman, "Climate Change as the 'new' ...", op.cit., p.1144

²⁷² Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), "From Conflict to Peacebuilding: The Role of Natural Ressources and Environment", 2009, p.30

²⁷³ Dan Smith, Janani Vivekananda, "A Climate of Conflict: The Links Between Climate Change, Peace and War", 2007, p. 3

vulnérables.²⁷⁴ De plus, en s'appuyant sur les rapports scientifiques du GIEC, le rapport identifie les pays qui pour lesquels il existe un risque réel que les changements climatiques aggravent la propension des conflits violents. Il précise que cette situation est valable dans 46 pays, pour un total 2.7 milliards de personnes, dans lequel les effets des changements climatiques, interagissant avec les problèmes économiques, sociaux et politiques, créent un risque élevé de conflit violent. Il indique que 56 autres pays sont susceptibles de faire face à de grandes difficultés politiques ont un risque élevé d'instabilité politique avec un risque distinct de conflit violent.²⁷⁵ Le rapport appuie cette prévision avec des études de cas concrètes, y compris le cas du Darfour, de certaines régions de conflits et met en avant les causes profondes environnementales et vitales de ces conflits.²⁷⁶ A cet égard, IA avertit que les changements climatiques représentent une menace significative à la sécurité et à la paix internationales et fait appel à la communauté internationale pour accélérer et renforcer l'action globale d'atténuation avant qu'il ne soit trop tard. De même, il utilise les menaces étroitement conçues pour la sécurité nationale afin de favoriser la prévention des conflits à travers les activités d'adaptation dans les régions fragiles.²⁷⁷ Il souligne que les activités d'adaptation sont cruciales pour la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Ainsi, il propose de déplacer la question plus haute dans l'agenda politique international pour fournir un soutien aux efforts d'adaptation dans les régions vulnérables.

En 2007, le Conseil consultatif allemand sur le changement global (WBGU) a également publié un rapport concernant la possibilité des conflits violents induits par des changements climatiques. L'étude du WBGU, l'un des rapports les plus détaillés sur les impacts sécuritaires des changements climatiques, énumère et discute en détail les menaces correspondant à des conceptions étroite et élargie de la sécurité.²⁷⁸ Le principal message de l'étude indique que les changements climatiques vont astreindre la capacité d'adaptation de nombreuses sociétés dans les décennies à venir, et sans une contre action résolue, cela pourrait entraîner des conflits violents compromettant la sécurité nationale et internationale.²⁷⁹ Comme le rapport d'IA, l'étude du WBGU identifie aussi les régions qui présentent des risques de conflit violent face aux impacts des changements climatiques. Dans

²⁷⁴ Dan Smith, Janani Vivekananda, "A Climate of Conflict...", op.cit., p.10

²⁷⁵ Ibid., p.18-19

²⁷⁶ Ibid., p.12

²⁷⁷ Micheal Brozka, "The securitization of climate change and the power of conceptions of security", *Sicherheit und Frieden - Security and Peace*, Vol. 27, No.3, 2009, p.138

²⁷⁸ Micheal Brozka, "The securitization of climate change...", op.cit., 139

²⁷⁹ German Advisory Council on Global Change (WBGU), "World in Transition: Climate Change as a Security Risk - Summary for Policy Makers", Berlin, 2007, p.2

la liste qui résume l'étude, WBGU précise six principales menaces à la sécurité et à la stabilité internationale posées par les changements climatiques ; l'augmentation du nombre d'Etats fragiles et faibles, le risque pour le développement économique mondial, le risque de conflit de répartition internationale entre les principaux contributeurs des changements climatiques et ceux les plus touchés, le risque pour les droits de l'homme, le déclenchement et l'intensification de la migration, la contrainte sur la politique de sécurité classique.²⁸⁰ Tandis que les points 2 et 4 sont liés à la conception de la sécurité humaine, les autres menaces, surtout la 6, concernent plutôt les notions traditionnelles de la sécurité.²⁸¹ Selon le point 6, la multiplication des conflits violents et l'intensification de la migration environnementale vont créer la nécessité d'un soutien des capacités militaires et policières et constitue donc un défi croissant pour la sécurité traditionnelle.²⁸² De même, le point 5, qui souligne la possibilité d'émergence des litiges frontaliers et l'augmentation du terrorisme, contient des conceptions de sécurité traditionnelle. En décrivant ces menaces possibles pour la sécurité nationale et internationale, WBGU fait un appel à des efforts globaux d'atténuation plus intensifiés afin d'éviter l'aggravation de la situation et pour le renforcement des efforts d'adaptation dans les PVD par des pays développées.²⁸³ Selon la WBGU, « *la politique climatique devient donc une politique de sécurité préventive car si la politique climatique internationale réussit à limiter l'augmentation des températures de surface moyennes mondiales à pas plus de 2 degrés Celsius par rapport à la valeur préindustrielle, la menace induite par le climat à la sécurité internationale sera probablement évitée.* »²⁸⁴ Ainsi, il souligne que le défi majeur est de prendre des mesures globales d'atténuation au cours des 10 à 15 prochaines années afin d'éviter les distorsions socioéconomiques, les conflits violents et les implications pour la sécurité internationale. Il attire également l'attention sur l'importance de la prévention des conflits violents par la mise en œuvre de stratégies d'adaptation renforcées dans les PVD. D'ailleurs, WBGU soutient que le CS de l'ONU devrait être autorisé à prendre des mesures pour renforcer le régime climatique international, étant donné que les conflits induits par les changements climatiques peuvent être considérés comme une menace pour la paix et la sécurité internationales.²⁸⁵ En général, nous pouvons soutenir que la perspective du WBGU se concentre plutôt sur la

²⁸⁰ German Advisory Council on Global Change (WBGU), "World in Transition...", op.cit. p.6

²⁸¹ Micheal Brozka, "The securitization of climate change...", p. 140

²⁸² German Advisory Council on Global Change (WBGU), "World in Transition: Climate Change...", op.cit., p.6

²⁸³ Ibid., p.7

²⁸⁴ Ibid., p.7

²⁸⁵ German Advisory Council on Global Change (WBGU), "World in Transition: Climate Change...", op.cit., p.8

sécurité internationale en révélant les points de connexion entre les impacts des changements climatiques et les notions traditionnelles de la sécurité..

Une autre étude publiée en 2007 sur la relation entre les changements climatiques et la sécurité, celle du centre des analyses navales (CNA), un groupe de réflexion de la marine américaine, implique plus clairement une concentration sur la sécurité nationale. L'étude du CNA, intitulée « *National Security and Threat of Climate Change* », mentionne nettement les changements climatiques comme un nouveau défi de la sécurité nationale des Etats-Unis. Cette étude, qui est préparée exclusivement par un conseil consultatif militaire qui se compose de militaires américains de haut-niveau à la retraite, propose à l'armée américaine de se préparer aux effets dévastateurs sur la sécurité nationale des changements climatiques. Le CNA souligne également la relation entre l'instabilité politique/sociale, le conflit violent et les changements climatiques. A cet égard, il définit les CC comme « un multiplicateur de menaces » pour des régions instables du monde.²⁸⁶ De plus, le CNA avertit que les changements climatiques vont créer des tensions même dans des régions stables du monde. L'étude met en évidence le fait que les changements climatiques vont avoir des implications géostratégiques pour les Etats-Unis et l'Europe, à travers la déstabilisation des régions instables. Il indique qu'il est possible que les Etats-Unis et l'Europe aient de fortes pressions pour accepter un grand nombre de populations immigrantes et de réfugiés, soient menacés par l'augmentation du terrorisme et doivent à faire face des conflits autour des ressources stratégiques, à mesure que les tensions s'intensifient en Amérique latine et en Afrique.²⁸⁷ Sur ce point, nous pouvons souligner que l'étude du CNA est en accord avec les idées exprimées par Robert Kaplan dans les années 1990. Conformément à ce point de vue, l'étude contient des analyses régionales sur les impacts des changements climatiques et leurs relations avec les intérêts stratégiques des Etats-Unis. Elle identifie des régions qui ont un risque élevé d'émergence de conflit ou d'instabilité face aux impacts des changements climatiques et qui ont une grande importance stratégique pour les intérêts nationaux des Etats-Unis. Par ailleurs, le CNA fait des recommandations à l'armée américaine pour l'intégration de ces prévisions dans les planifications militaires et les stratégies de défense.²⁸⁸ Il souligne également les impacts directs des changements climatiques sur les systèmes, l'infrastructure et les opérations militaires et propose l'adaptation des capacités militaires

²⁸⁶ Center for Naval Analyses (CNA), The CNA Corporation, "*National Security and Threat of Climate Change*", 2007, p.6

²⁸⁷ Ibid., p.16

²⁸⁸ Ibid., p.46

face à ces impacts.²⁸⁹ En somme, nous pouvons considérer que l'étude du CNA révèle une attention croissante sur le lien entre les changements climatiques et les notions conventionnelles de sécurité. En effet, les impacts indirects du climat sont de plus en plus évalués avec la conception traditionnelle de la sécurité.

Un autre rapport publié en 2007 par la coopération de deux « think tank » américains, *Center for New American Security (CNAS)* et *Center for Strategic and International Studies (CSIS)*, a examiné les implications des changements climatiques sur la politique étrangère et sur la sécurité nationale des Etats Unis. L'étude menée par Campbell, a examiné ces impacts des changements climatiques selon trois scénarios possible de l'augmentation de la température globale ; *attendu* (1,3 ° C d'ici à 2040), *grave* (2,6 ° C d'ici à 2040), *catastrophique* (5,6 ° C d'ici à 2100).²⁹⁰ Les risques primaires soulignés dans les trois scénarios sont l'immigration à grande échelle et la concurrence, le conflit, la guerre autour des ressources naturelles, à l'intérieur et parmi les nations. Même pour le scénario le moins grave, *l'attendu*, ils avertissent que les changements climatiques vont causer « *des tensions internes et transfrontalières accrues causées par des migrations à grande échelle, des conflits déclenchés par la pénurie des ressources en particulier dans les Etats faibles et instables d'Afrique, une réorganisation géopolitique du fait que les nations s'ajustent aux changements des ressources.* » Ils soutiennent que ce scénario devrait être pris au moins pour base pour la planification de la sécurité nationale des Etats Unis.²⁹¹ Pour la projection du *scénario grave*, ils s'attendent à l'émergence de conflits armés entre les nations autour des ressources en pénurie qui peuvent même s'orienter vers une guerre nucléaire. En outre, la cohésion interne des pays développés du Nord sera sous l'effet d'un grand stress, y compris les Etats-Unis, par l'augmentation spectaculaire des migrations environnementales (nationales et internationales) et par des changements dans les tendances agricoles. Selon le rapport, *le scénario catastrophique* poserait des défis presque inconcevables pour la société humaine entière et signifie une destruction presque totale.²⁹² Cependant, ils ne voient pas les changements climatiques comme un problème de sécurité nationale et soulignent l'importance de la coopération internationale pour la sécurité mondiale. Ils font valoir que

²⁸⁹ The CNA Corporation, *"National Security and Threat of Climate...", op.cit. , p.37*

²⁹⁰ Kurt M. Campbell et al., *"The Age of Consequences; The Foreign Policy and National Security Implications of Global Climate Change"*, Center for New American Security (CNAS), Center for Strategic & International Studies, Novembre 2007, p. 6

²⁹¹ Kurt M. Campbell et al., *"The Age of Consequences...", op.cit., p.7*

²⁹² Ibid., p.8

ces angoisses déclencheront des réactions traditionnelles de sécurité nationale.²⁹³ Nous pouvons donc considérer que l'étude préparée par CNAS et CSIS a contribué à la perception des changements climatiques comme un multiplicateur de menaces traditionnelles et à l'interprétation comme un problème de sécurité nationale.

A peu près en même temps, un autre think tank américain, *Council on Foreign Relations (CFR)*, a également publié un rapport préparé par Joshua Busby, sur la relation entre les changements climatiques et la sécurité nationale. Joshua Busby relève dans ce rapport cette nouvelle conception liée à la sécurité nationale des impacts des changements climatiques et il indique que « *le nouvel intérêt sur la relation entre les changements climatiques et la sécurité nationale a été un précieux avertissement concernant les conséquences potentielles* ». ²⁹⁴ En s'appuyant sur le rapport du CNA, le rapport du CFR souligne que les effets des changements climatiques, pourraient mettre en danger un grand nombre de personnes, endommager les infrastructures critiques (y compris les installations militaires) et nécessiter un détournement d'actifs militaires à l'échelle nationale. D'autre part, à l'échelle internationale, les changements climatiques peuvent contribuer à la violence et à l'instabilité politique et mettre les intérêts stratégiques des Etats-Unis en danger.²⁹⁵ De plus, il souligne l'importance de l'élaboration de stratégies nationales de sécurité pour résister à ces impacts ; « *le lien entre les changements climatiques et la sécurité nationale mérite d'être à la source des préoccupations et du fait que certains changements climatiques sont inévitables, des stratégies allant au-delà des efforts à long terme visant réduire les émissions sont nécessaires.* » ²⁹⁶ A cet égard, il recommande l'application de politiques spécifiques, surtout des politiques d'adaptation, pour répondre aux conséquences sur la sécurité des Etats-Unis. Il considère que les politiques américaines doivent favoriser les activités pour la réduction de risque et l'adaptation, aux Etats-Unis et à l'étranger, afin de renforcer la sécurité nationale.²⁹⁷ Nous pouvons souligner que ce rapport vise à affiner les liens entre les changements climatiques et la sécurité nationale des Etats-Unis. Donc, en accentuant la sécurité nationale, il contribue également à l'interprétation des changements climatiques comme un enjeu de sécurité traditionnelle. Une étude très similaire, faisant des connections entre les impacts des changements climatiques et la sécurité nationale, a été

²⁹³ Micheal Brozka, "The securitization of climate change...", p. 141

²⁹⁴ Joshua Busby, "Climate Change and National Security: An Agenda for Action", Council on Foreign Relations, Council Special Report No. 32, Novembre 2007., p.2

²⁹⁵ Ibid., p.26

²⁹⁶ Joshua Busby, "Climate Change and National Security...", op.cit., p.2

²⁹⁷ Ibid., p.27

publiée au Royaume-Uni au début de l'année 2008. Le think-tank britannique Oxford Research Group a publié une étude dans laquelle les menaces posées à la sécurité nationale du RU par des impacts des changements climatiques sont soulignées. L'étude soutient que le changement climatique ne peut plus être considéré seulement comme un enjeu environnemental et qu'il est devenu une préoccupation principalement sécuritaire.²⁹⁸ Cette étude indique que les impacts directs physiques des changements climatiques vont avoir des impacts indirects socio-économiques, tels que les conflits autour des ressources, la migration à grande échelle, l'augmentation du terrorisme et d'autres.²⁹⁹ A cet égard, l'étude propose la prise en considération des impacts possibles des changements climatiques dans la planification et la stratégie de la sécurité nationale. « *Les agences chargées de protéger et maintenir la sécurité nationale, la police et d'autres organismes d'application de la loi, devront s'adapter pour mieux faire face à l'évolution de l'environnement mondial.* »³⁰⁰ L'étude classe quatre problèmes émergents pour ces agences de sécurité : une grande sécurité frontalière, l'augmentation dans les taux et les types de criminalités, la multiplication des désastres naturels et la surveillance de la législation sur l'environnement. Nous pouvons noter que ce sont surtout les deux premiers points qui sont liés à l'interprétation traditionnelle de sécurité. De plus, l'étude précise également quatre préoccupations opérationnelles et stratégiques provoquées par les changements climatiques que les planificateurs militaires devront prendre en compte au cours des décennies à venir ; le maintien de la capacité militaire, la perte d'actifs et des bases de défense stratégique, les appels majeurs aux interventions dans les zones de conflit, l'instabilité dans les régions stratégiquement importantes.³⁰¹ De nouveau, nous pouvons considérer que cette liaison construite entre la sécurité nationale du RU et les impacts indirects des changements climatiques est strictement liée à l'interprétation du sujet à travers la perspective traditionnelle du concept de sécurité.

En 2008, sur la base d'un rapport conjoint du haut représentant de l'UE Javier Solana et de la Commission européenne, appelé le Rapport Solana, l'UE a également élaboré une feuille de route pour traiter les conséquences sécuritaires des changements climatiques. Le rapport, qui est intitulé *Les changements climatiques et la sécurité internationale*

²⁹⁸ Chris Abott, "An Uncertain Future: Law Enforcement, National Security and Climate Change", Oxford Research Group, London UK, 2008, p.3

²⁹⁹ Ibid, p.3

³⁰⁰ Ibid., p.9

³⁰¹ Ibid., p.10

concerne les instruments de politique étrangère et de la sécurité qui peuvent être employés pour prévenir les conflits induits par changements climatiques dans les régions stratégiques pour l'UE.³⁰² Le rapport Solana précise les menaces provoquées par les changements climatiques pour la sécurité internationale : des conflits violents autour des ressources, des litiges frontaliers, des migrations environnementales, des tensions sur les ressources énergétiques, des situations de fragilité et de radicalisation.³⁰³ En faisant référence au rapport WBGU, le rapport contient des analyses des régions qui présentent un risque élevé de faire face à ces menaces. Dans son analyse de l'Afrique du nord notamment, le rapport avertit l'UE du risque de grandes vagues de migration au cours des décennies à venir.³⁰⁴ En outre, il attire l'attention sur la possibilité du déclenchement d'une instabilité dans la région du Proche-Orient, qui est déjà soumise à d'intenses pressions et dont l'importance stratégique est fondamentale pour l'Europe.³⁰⁵ Le rapport conclut que l'UE devrait prendre des mesures face aux conséquences sécuritaires des changements climatiques en renforçant ses efforts pour la promotion d'une action d'atténuation globale et en adoptant une série de mesures au niveau de l'UE. Au niveau de l'UE, le rapport propose le renforcement de la capacité sécuritaire de l'UE en prenant en compte ces conséquences des changements climatiques, notamment face aux vagues migratoires et aux conflits violents dans les régions voisines. Ainsi, le rapport soutient la préparation sécuritaire de l'UE face aux migrations environnementales et aux instabilités politiques dans les régions stratégiques, notamment en Afrique du Nord.³⁰⁶ Le rapport propose également de placer les risques sécuritaires des changements climatiques « *au cœur des travaux dans les enceintes multilatérales, notamment le CS de l'ONU, le G8 ainsi que les institutions spécialisées de l'ONU* ». ³⁰⁷ En relevant la dimension de « sécurité » des changements climatiques, le rapport souligne que l'action globale climatique peut se renforcer et s'améliorer à travers l'attention croissante des gouvernements. Enfin, le rapport conseille la mise en place d'une coopération avec des pays tiers pour apporter un soutien à leurs efforts d'adaptation afin de prévenir les conflits violents et les vagues migratoires.³⁰⁸ Il est intéressant de noter que ce rapport est plus nuancé

³⁰² Dennis Tanzler, Achim Maas, Alexander Carius, "Climate Change Adaptation and Peace", Wires Climate Change, Vol. 1, Issue 5, Octobre 2010, p.742

³⁰³ Union Européenne, Rapport du Haut Représentant et de la Commission, "Changements Climatique et Sécurité Internationale", S113/08, Brussels, 14 Mars 2008, p.3

³⁰⁴ Ibid., p.9

³⁰⁵ Ibid., p.10

³⁰⁶ Union Européenne, Rapport du Haut Représentant et de la Commission, "Changements Climatique et Sécurité Internationale...", op.cit., p.9

³⁰⁷ Ibid., p.14

³⁰⁸ Ibid., p.15

que ceux que nous avons examinés plus haut au niveau de la recherche et de la sécurité. En effet, le rapport semble plus concerné par la sécurité et la stabilité à l'échelle internationale et globale, mais il fait quand même des références aux notions traditionnelles de sécurité afin d'attirer l'attention sur le sujet. Le rapport sur l'implémentation de la stratégie de sécurité européenne de l'UE publié en 2008 décrit également ; en faisant référence au Rapport Solana, les changements climatiques comme un multiplicateur des menaces.³⁰⁹ Il souligne lui aussi la nécessité d'une urgente face aux conséquences sécuritaires des changements climatiques, notamment la migration et le conflit violent.

Nous pouvons soutenir que ces rapports et documents, qui ont été publiés dans les années 2007 et 2008 avec la répercussion de la réunion de CS et de la crise de Darfour, ont réactivé et lancé la réflexion sur les liens entre les impacts des changements climatiques et les notions traditionnelles de la sécurité. Depuis cette date, nous pouvons remarquer que la tendance pour évaluer les changements climatiques comme un enjeu de sécurité traditionnelle s'intensifié et s'étendu dans divers pays du monde. A partir de 2007, les recherches et les publications, qui examinent la relation entre les changements climatiques, la sécurité nationale et internationale, se sont multipliées.³¹⁰ Des travaux académiques alarmistes ont été publiés qui prévoient une tension géopolitique aggravée en face des impacts des changements climatiques et qui décrivent un avenir chaotique déterminé par des conflits et des guerres climatiques.³¹¹ En même temps, les causes environnementales des conflits violents le plus sanglant depuis les années 2000, tels que la guerre civile en Syrie, ont été recherchées et les changements climatiques se sont soulignés comme une cause profonde à l'émergence des conflits violents qui menacent la stabilité et l'ordre internationale.³¹² D'une part, le sujet a suscité l'intérêt des acteurs militaires et sécuritaires dans divers Etats et il est introduit dans les stratégies de sécurité nationale. D'autre part, des différentes organisations internationales, surtout des organisations sécuritaires, ont orienté une attention croissante au

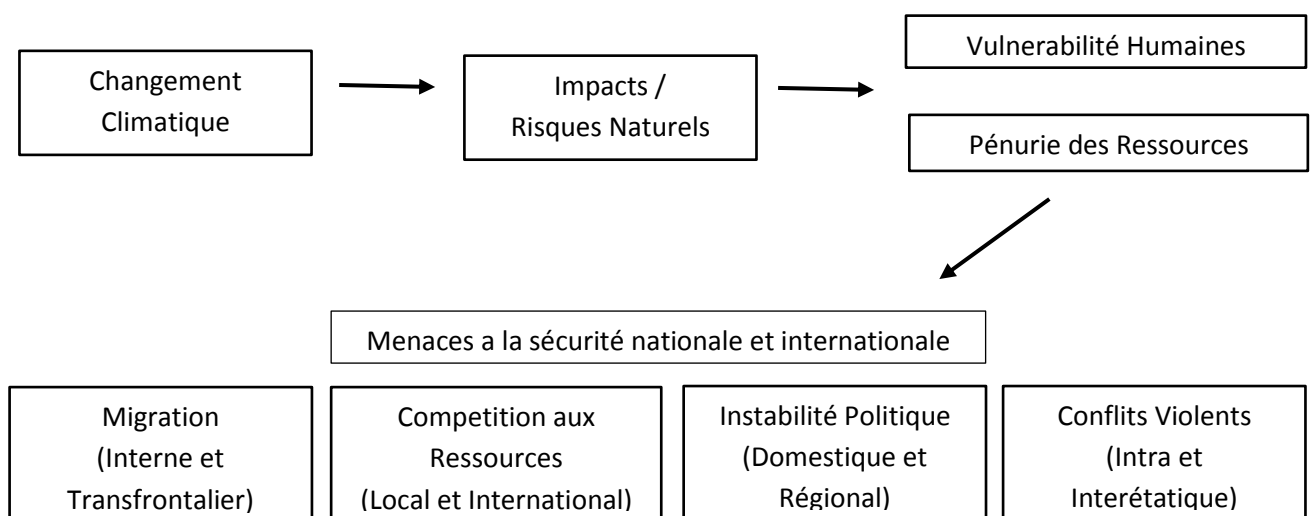
³⁰⁹ Union Européenne, Conseil de l'Union européenne, "Rapport sur la Mise en Oeuvre de la Strategie Européenne de Sécurité: Assurer la sécurité dans un Monde en Mutation", S407/08, 11 décembre 2011, p.5

³¹⁰ Pour une liste de publications remarquables, voir ; *The Center for Climate and Security – Climate Security 101 Project*, <https://climatesecurity101.org/climate-security-resource-hub/>

³¹¹ Voir; Gwyne Dyer, *Climate Wars: The Fight for Survival as the World Overheats*, Oneworld Publications, London, UK, 2009, Harald Welzer, *Climate Wars: What People Will Be Killed for in the 21st Century*, Polity Press, London, 2012, Sanjay Chatuverdi, Timothy Doyle, *Climate Terror: A Critical Geopolitics of Climate Change*, Plagrave Macmillan, Cambridge, 2015

³¹² Voir ; Peter H. Gleick, "Water, Drought, Climate Change and Conflict in Syria", *Weather, Climate and Security*, Vol.6, 2014, Francesca Chatel, "The Role of Drought and Climate Change in the Syrian Uprising", *Middle Eastern Studies*, 2014, Caitlin Werrell, Francesco Femia et al., "The Arab Spring and Climate Change", *American Progress*, 2013

remaniement du changement climatique comme une question de sécurité traditionnelle. Parallèlement, la littérature académique examinant la relation entre les conflits violents et les changements climatiques, évaluant cette relation comme la menace émergente pour la sécurité nationale et internationale, est enrichi et multiplié. Par ailleurs, les chercheurs ont soutenu que l'évaluation du sujet comme une menace à la sécurité internationale et nationale peut attirer l'attention des gouvernements nationaux afin de renforcer l'action globale de lutte contre les changements climatiques.³¹³ Néanmoins, certaines chercheuses ont souligné que cette façon de sécurisation peuvent avoir des effets contreproductifs pour l'action globale puisqu'il peut orienter les gouvernements et les organisations sécuritaires de prendre des mesures nationales de sécurité.³¹⁴ Ils notent que l'attention croissante des institutions sécuritaires, en particulier les militaires, peuvent entraîner des résultats indésirables pour la lutte contre les changements climatiques. A cet égard, nous remarquons que surtout aux Etats-Unis, mais aussi dans des autres pays du monde, les impacts sécuritaires des changements climatiques ont été soulignés comme un problème émergent de la sécurité nationale dans les documents officiels de défense et de sécurité. Les implications sur la sécurité nationale des changements climatiques sont introduites dans les rapports et les projections des diverses organisations sécuritaires et militaires au sein des pays. De plus, des nouvelles organisations et institutions internationales sécuritaires, tels que le Conseil de Sécurité de l'ONU, l'OTAN, l'OSCE, sont devenu en veille sur les impacts des changements climatiques. Ils ont pris la sécurité climatique dans leur agenda et discuté autour des différentes réunions.



³¹³ Nicole Detraz, Michelle Betsill, "Climate Change and Environmental Security...", op.cit., p.313

³¹⁴ Jon Barnett, Richard A. Matthew, Karen L. O'Brien, "Global Environmental Change...", op.cit., p.21

En somme, nous pouvons soutenir qu'il y a une attention croissante de la part des différents acteurs de la politique internationale sur cette nouvelle conceptualisation des changements climatiques avec des notions traditionnelles du concept de la sécurité. Selon cette conceptualisation, les changements climatiques, qui étaient principalement un enjeu de développement international, sont devenus également un enjeu crucial de la sécurité nationale et internationale. Les changements climatiques, en aggravant la situation fragile dans diverses régions, agissent comme « un multiplicateur des menaces » et un catalyseur de conflits violents et d'autres menaces à l'intégrité territoriale et à la sécurité des Etats. Dans une dernière partie, nous allons brièvement analyser l'introduction de cette perspective dans les documents officiels de sécurité par divers acteurs. Ensuite, nous tenterons d'examiner les débats au sein du Conseil de Sécurité et de l'ONU pour découvrir le positionnement de ces acteurs et la situation actuelle du sujet.

B. Changement climatique comme une menace pour la sécurité nationale et internationale

Depuis 2007, de nombreux documents et rapports sur le lien entre la sécurité nationale et les impacts des changements climatiques ont été publiés par des organisations relatives à la sécurité et à la défense nationales dans divers pays. Nous pouvons remarquer que ce lien a également été introduit dans les documents officiels de sécurité et que les changements climatiques sont donc désormais évalués comme une menace émergente pour la sécurité nationale par de nombreux Etats. Un rapport publié en 2013 par *American Security Project*, souligne que 70% des pays considèrent les changements climatiques comme une question clé de sécurité nationale, y compris ceux qui ont les plus grosses dépenses militaires dans le monde.³¹⁵ Selon ce rapport, les gouvernements et les militaires d'une écrasante majorité de pays -au moins 110 pays sur 155 pour lesquels des informations sont disponibles- ont identifié le changement climatique comme une menace pour la sécurité nationale.³¹⁶ Nous pouvons donc considérer que ces pays ont commencé à développer de nouvelles approches stratégiques pour aborder les impacts des changements climatiques.

³¹⁵ Environmental Justice Foundation (EJF), "The Gathering Storm: Climate Change, Security and Conflict", London, UK, 2014, p.8

³¹⁶ Andrew Holland, Xander Wagg, "National Security Perspectives on Climate Change From Around The World", *The Global Security Defense Index on Climate Change: Preliminary Results*, American Security Project, Washington, 2013, p.3

i. La sécurité climatique dans les documents de sécurité nationale

Aux Etats-Unis, pendant la dernière décennie diverses institutions sécuritaires ont souligné l'importance des changements climatique pour la sécurité nationale des Etats-Unis, du Département de la Défense (DD) au Council National d'Intelligence (CNI). En 2008, le Département de la Défense des Etats-Unis, dans sa Stratégie Nationale de Défense, a accordé une importance aux pressions environnementales provoquées par les changements climatiques et leurs impacts possibles sur la sécurité nationale des Etats-Unis. Il a souligné que la politique de défense actuelle doit tenir compte de l'incertitude provoquée par les changements climatiques comme menace émergente.³¹⁷ Dans les revues quadriennales de la défense de 2010 et 2014, le DD a également pris en considération les impacts sécuritaires des changements climatiques comme source des menaces.³¹⁸ La revue quadriennale de défense 2014, publié par DD, a souligné que les changements climatiques « *sont des multiplicateurs des menaces qui aggraveront les facteurs de stress à l'étranger tels que la pauvreté, la dégradation environnementale, l'instabilité politique et la tension sociale – des conditions qui peuvent permettre des activités terroristes et d'autres formes de violence* ». ³¹⁹ En 2014, le DD a développé un feuille de route pour la préparation et l'adaptation aux impacts possibles des changements climatiques sur le département et sur les capacités militaires des Etats-Unis.³²⁰ Le CNA a aussi réitéré les préoccupations qu'il avait soulignées en 2007, dans un rapport publié en 2014 intitulé *National Security and Accelerating Risks of Climate Change*. Le rapport du CNA, a mis de nouveau en évidence les menaces posées à la sécurité nationale des Etats-Unis par les changements climatiques : « *Nous restons fermement préoccupés par le lien entre le changement climatique et la sécurité nationale... les impacts projetés du changement climatique représentent plus qu'un multiplicateur des menaces, ils peuvent jouer le rôle de catalyseur pour l'instabilité et les conflits autour du monde*.³²¹ Plus récemment, en 2016, le DD a publié un rapport pour examiner l'implémentation de la feuille de route d'adaptation décrite en 2014, et a souligné que le département vise à maintenir une armée américaine efficace et efficiente face aux impacts des changements climatiques.³²² Dans le même ordre d'idées, le Conseil National

³¹⁷ US Department of Defense, National Defense Strategy, 2008, p.5

³¹⁸ US Department of Defense, Quadrennial Defense Review, 2010, p.85

³¹⁹ US Department of Defense, Quadrennial Defense Review, 2014, p.25

³²⁰ US Department of Defense, Climate Change Adaptation Roadmap, 2014, p.1

³²¹ Center for Naval Analyses (CNA), The CNA Corporation, "National Security and Accelerating Risks of Climate Change", May 2014, p.1

³²² US Department of Defense, "Climate Change Adaptation and Resilience", Directive 4715.21, 2016, p.3

d'Intelligence (CNI) a évalué les impacts des changements climatiques comme une menace potentielle pour la sécurité nationale des Etats-Unis. Son rapport publié en 2008 précise que les impacts des changements climatiques sur de nombreux pays et sur des régions stratégiques pour les Etats-Unis peuvent affecter sérieusement la sécurité nationale.³²³ Ce point de vue est partagé dans les rapports et publications postérieurs du CNI et est introduit dans la stratégie nationale de renseignement de 2014 dans laquelle les changements climatiques sont soulignés encore une fois comme « un multiplicateur des menaces ».³²⁴ En 2016, le CNI a publié un rapport examinant les implications des changements climatiques pour la sécurité nationale des Etats-Unis sur une période de vingt ans basé sur les anticipations du dernier rapport du GIEC. Le rapport conclut que « *les effets des changements climatiques sont susceptibles de représenter des défis importants pour la sécurité nationale des Etats-Unis* » y compris des menaces à la stabilité des pays et de l'ordre international, l'augmentation des tensions sociales et politiques et la multiplication des vagues de migrations.³²⁵ Par ailleurs, dans la Stratégie Nationale de Sécurité publiée en 2015 par la Maison Blanche, les implications sur la sécurité nationale des changements climatiques ont été également soulignés, à travers les catastrophes naturelles, les flux de refugies et les conflits violents.³²⁶ Ce point de vue a été réitéré dans le mémorandum présidentiel en septembre 2016 et l'administration d'Obama a clairement souligné que « *les changements climatiques représentent une menace importante et croissante pour la sécurité nationale, à la fois aux Etats-Unis et à l'étranger* ».³²⁷ Ainsi nous pouvons considérer que les changements climatiques sont plus en plus évalués comme une menace pour la sécurité nationale au sein des Etats-Unis. Il faut par ailleurs remarquer que la plupart des documents soulignent le potentiel des conflits violents et des vagues de migration qui peuvent menacer l'intégrité territoriale des Etats-Unis. On peut donc souligner que cela est lié à la réinterprétation des impacts des changements climatiques avec des notions traditionnelles du concept de la sécurité.

De la même manière, au Royaume-Uni en 2008, les changements climatiques sont introduits dans la publication officielle de la Stratégie Nationale de Sécurité du Royaume-

³²³ US National Intelligence Council, "National Intelligence Assessment on the National Security Implications of Global Climate Change to 2030", Juin 2008, p.4

³²⁴ US National Intelligence Council, "National Intelligence Strategy", 2014, p.5

³²⁵ US National Intelligence Council, "Implication for US National Security of Anticipated Climate Change", 2016, p.3

³²⁶ US White House, National Security Strategy, 2015, p.15

³²⁷ US Presidential Memorandum, "Climate Change and National Security", 21 septembre 2016

Uni : « *le changement climatique est potentiellement le plus grand défi pour la stabilité et la sécurité mondiale, et donc pour la sécurité nationale* ». ³²⁸ Cette publication a souligné la possibilité d'émergence de conflits et d'instabilités dans diverses régions du monde en raison des impacts des changements climatiques et prend en compte le sujet comme une menace pour la sécurité nationale. Cette opinion est répétée dans les stratégies de 2009, 2010 et de 2015 avec des couvertures plus larges et les changements climatiques y sont interprétés comme « *un multiplicateur de menaces* » traditionnelles, exacerbant les tensions et les conflits dans le monde entier. La Stratégie Nationale de Sécurité de 2009 a classifié les changements climatiques parmi les principaux moteurs de l'insécurité dans le monde et précise clairement qu'ils agissent comme un multiplicateur des menaces, ce qui exacerbe l'instabilité et les tensions dans le monde entier. ³²⁹ En 2010, le Ministère de la Défense (MOD) du RU affirme que dans un contexte de mauvaise gouvernance, de croissance rapide de la population et de gestion inefficace des ressources, les changements climatiques ont une forte probabilité de générer des conflits intra et interétatiques. ³³⁰ Selon le MOD, les impacts des changements climatiques sont susceptibles d'entraîner une période d'instabilité dans les relations internationales, accompagnée de la possibilité d'une concurrence intense entre les grandes puissances. ³³¹ A cet égard, la stratégie de 2015 a également évalué les changements climatiques comme un risque croissant pour la sécurité nationale du RU, susceptible d'être observé après 2035. Selon ce document, la pénurie de ressources, aggravée par les impacts des changements climatiques « *est susceptible de perturber les populations, l'agriculture et les chaînes d'approvisionnement, ce qui rend l'instabilité politique, les conflits violents et les migrations plus susceptibles de se produire* ». ³³² Ils représentent donc une menace à court-terme pour les intérêts stratégiques du RU et à long-terme pour la sécurité nationale du pays. Ainsi, nous pouvons souligner que pour le RU également les impacts des changements sont devenus pertinents du point de vue de la pensée stratégique et sécuritaire, dépassant leur statut de problème environnemental.

Bien que la plupart des Etats européens reconnaissent les menaces potentielles posées par les changements climatiques, l'UE ne s'est pas engagée dans le sujet en le

³²⁸ UK Gouvernement, Cabinet Office, "The National Security Strategy of United Kingdom: Security in an Interdependent World", Mars 2008, p.18

³²⁹ UK Gouvernement, Cabinet Office, "The National Security Strategy of United Kingdom: Security for the next generation", June 2009, p.52

³³⁰ UK Ministry of Defence (MoD), "Global Strategic Trends: Out to 2040", London, 2010, p.11

³³¹ UK Ministry of Defence (MoD), "Global Strategic Trends...", op.cit., p.10

³³² UK Gouvernement, Cabinet Office, "The National Security Strategy of United Kingdom: A Secure and Prosperous United Kingdom", Juin 2015, p.87

reconnaissant comme une question de sécurité aussi complète que les EU et le RU.³³³ Dans les discours et les documents politiques, l'UE a priorisé la sécurité climatique et les décideurs politiques conviennent que les changements climatiques augmentent le risque de conflit et de migration, mais ces documents ont relativement peu contribué à intégrer les changements climatiques dans les politiques de sécurité de l'UE, en partie parce que l'UE a été préoccupée par des crises à plus court terme.³³⁴ En 2008, le rapport sur la mise en œuvre de la stratégie européenne de sécurité a ajouté les changements climatiques à la liste des principales menaces pour la sécurité européenne. En faisant référence aux conclusions du Rapport Solana, le document a qualifié les changements climatiques comme un multiplicateur des menaces et a indiqué la nécessité d'un renforcement des capacités de prévention des conflits et de la gestion des crises.³³⁵ La perspective de Rapport Solana est également remise en évidence par des conclusions du Conseil européen sur les changements climatiques en 2009, 2011, 2013. En 2011, le conseil a précisé que les changements climatiques « *ont d'importantes répercussions sur la sécurité, car ils agissent comme un « multiplicateur des menaces », en ce sens qu'ils exacerbent les tensions sur le prix des terres, de l'eau, des denrées alimentaires et de l'énergie, et sont source des pressions migratoires et de désertification.* »³³⁶ Néanmoins, il faut souligner que la point de convergence de ces conclusions est le renforcement des efforts multilatéraux pour la promotion de l'atténuation globale des changements climatiques. Par contre, en 2012, la résolution du Parlement européen s'est concentrée sur le rôle de la politique de sécurité et défense commune en cas des crises climatiques. Elle a souligné l'importance de la mise en œuvre des politiques et des instruments de l'Union qui sont destinés à relever les défis sécuritaires liés aux changements climatiques. Elle dénote « *l'amélioration de la capacité de l'Union dans la pratique de prévention des conflits et de la gestion des crises* », ainsi que l'adaptation de « *la planification à long terme des capacités et moyens civils et militaires de l'Union* ». ³³⁷ En 2013, cette perspective sur les impacts des changements climatiques est répétée et développée par la Commission européenne. La Commission a précisé les actions à prendre

³³³ Gerald Stand, "Climate Change and EU Security: When and How They Intersect", *European Union Institute for Security Studies*, Vol. 32, Novembre 2014, p.2

³³⁴ Richard Youngs, "Climate Change and EU Security Policy: An Unmet Challenge", *Carnegie Endowment for International Peace*, Carnegie Europe, Brussels, Mai 2014, p.1

³³⁵ Union Européenne, Conseil de l'Union européenne, "Rapport sur la Mise en Oeuvre de la Strategie Européenne de Sécurité: Assurer la sécurité dans un Monde en Mutation", S407/08, 11 décembre 2008, p.5

³³⁶ Union Européenne, Conseil de l'Union européenne, "Conclusions du Conseil sur la Diplomatie en Matière de Climat menée par l'UE", 3106 session, 18 juillet 2011, p.1

³³⁷ Parlement Européen, "Le rôle de la politique de sécurité et de défense commune en cas de crises climatiques et de catastrophes naturelles", A7-0349/2012, 22 novembre 2012, p.5

pour le renforcement des capacités de l'Union afin de mener à bien ces objectifs.³³⁸ A cet égard, au cours de la même année, l'UE a développé la Stratégie d'Adaptation qui fournit le cadre de l'action interne pour le renforcement de la résilience de l'Europe aux impacts sécuritaires des changements climatiques.³³⁹ Sur le plan extérieur, les problèmes de sécurité climatique sont en mis en surveillance par le Service Européen pour l'action extérieure (SAEA) et la Commission. De plus, l'UE a mis en œuvre un système d'alerte rapide aux conflits qui vise à aider l'UE à mener des actions préventives et des réponses cohérentes pour faire face aux risques liés aux changements climatiques.³⁴⁰ Plus récemment, la Stratégie Mondiale de l'UE reconnaissait la menace posée à la sécurité de l'Union et elle stipulait que « *le changement climatique et la dégradation de l'environnement exacerbent les conflits potentiels compte tenu de leur impact en termes de désertification, de dégradation des sols et de pénuries d'eau et de denrées alimentaires* ». ³⁴¹ Nous pouvons considérer que les défis de la sécurité climatique sont entrés dans le discours de sécurité européenne et des stratégies pour faire face à ces défis sont en cours d'élaboration au sein de la politique de sécurité et de défense commune qui est en constante évolution.

Les Etats membres de l'UE ont également joué un rôle important dans l'élévation des changements climatiques à un enjeu de sécurité. La France et l'Allemagne notamment ont introduit les changements climatiques comme un problème urgent dans leurs stratégies de sécurité nationales. En 2008, le gouvernement français a publié le *Livre Blanc sur la défense et la sécurité nationale*, dans lequel les changements climatiques sont présentés comme un nouveau risque à la sécurité. Selon le *Livre Blanc*, les changements climatiques vont déclencher des tensions sur les ressources stratégiques qui « *peuvent engendrer directement des crises majeures à l'échelle d'une ou plusieurs régions du monde* ». ³⁴² Il souligne la nécessité d'une protection de la population et du territoire face aux nouvelles vulnérabilités apparues et les risques non intentionnels, y compris ceux liés à l'évolution de l'environnement et du climat. Le Livre Blanc de 2008 contient également des analyses régionales sur l'Afrique et le Maghreb dans lesquelles les impacts des changements climatiques sont indiqués comme une source potentielle de conflits et de migrations qui

³³⁸ Commission européenne, Communication Conjointe au Parlement Européen et au Conseil, "L'approche globale de l'UE à l'égard des crises et conflits extérieurs", JOIN/2013/030, 11 décembre 2013, p.10

³³⁹ Gerald Stand, Taylor Dimsdale, "The EU and Climate Security", Planetary Security Initiative, *Clingendael Policy Brief*, janvier 2017, p.2

³⁴⁰ Gerald Stand, Taylor Dimsdale, "The EU and Climate Security...", op.cit., p.3

³⁴¹ Union européenne, "La Stratégie Globale de l'UE: Vision Partagée, Action Commune: Une Europe plus Forte", 2016, p.21

³⁴² Ministère de la Défense de la France, "Livre Blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale", 2008, p.57

peuvent être considérés comme une préoccupation de sécurité pour la France. En 2012, un rapport parlementaire est préparé pour évaluer les conséquences sécuritaires des changements climatiques sur la sécurité et la défense nationale. Dans ce rapport, outre les conséquences directes physiques, les impacts géopolitiques des changements climatiques sont examinés et sont mis en avant comme étant une menace émergente pour la sécurité nationale.³⁴³ Par contre, dans le Livre Blanc de 2013, le traitement des impacts sécuritaires des changements climatiques semble en recul par rapport à l'édition de 2008. Cette récente édition mentionne les changements climatiques sans les approfondir.³⁴⁴ Bien que l'Allemagne n'ait pas adopté de stratégie de sécurité nationale jusqu'en 2016, des groupes parlementaires allemands ont approuvé un document de stratégie de sécurité intitulé « la stratégie de sécurité pour l'Allemagne », qui peut être une base pour notre recherche. Dans le document, les changements climatiques figurent parmi les principaux défis à la sécurité nationale, à travers le potentiel de multiplication des conflits et des vagues de migration. Le document indique que « *les changements climatiques ne sont pas seulement un problème environnemental ou énergétique – ils présentent également une menace pour la sécurité.* »³⁴⁵ Il précise que les impacts socio-économiques des changements climatiques peuvent provoquer des conflits locaux et régionaux, des guerres interétatiques, des vagues de migration et une déstabilisation du système international. Ces problèmes, qui atteindront les frontières de l'Allemagne, devraient donc figurer parmi les préoccupations sécuritaires selon le document. De plus, il souligne que la politique de la sécurité de l'Allemagne doit être en mesure d'aborder les impacts des changements climatiques et de contribuer à gérer les conséquences pour sa propre sécurité. Dans la publication officielle de stratégie de sécurité nationale de l'Allemagne parue en 2016, les changements climatiques sont également considérés comme un des principaux défis la sécurité. Elle reconnaît également la possibilité des conflits, des vagues de migration et d'autres menaces à la sécurité nationale et internationale en raison des changements climatiques.³⁴⁶ Elle propose la promotion du sujet par l'Allemagne sur les agendas des organisations et des forums internationaux tels que l'ONU, l'UE et le G7. Elle souligne aussi l'importance de l'intégration des problèmes climatiques dans les activités allemandes de prévention et de stabilisation des crises et le

³⁴³ André Schneider, Phillipe Tourtelier, « Rapport sur l'Impact du Changement Climatique en matière de Sécurité et de Défense », Assemblée Nationale de la France, 28 février 2012, p.30

³⁴⁴ Alex Bastien, « La défense face aux défis du dérèglement climatique », *Observatoire géopolitique de la durabilité (OGéoD)*, IRIS, Mars 2015, p.4

³⁴⁵ Résolution du CDU/CSU Fraktion im Deutschen Bundestag, « A Security Strategy for Germany », Présenté à CDU/CSU Security Conference Berlin, Mai 2008, p.6

³⁴⁶ Federal Government of Germany, « White Paper 2016: On German Security Policy and The Future of the Bundeswehr », 2016, p.42

renforcement de la résilience des régions vulnérables dans le monde face aux impacts des changements climatiques.³⁴⁷ Nous pouvons donc considérer que les préoccupations sécuritaires liées aux changements climatiques sont introduites dans les documents de ces deux principaux acteurs européens également. Si le sujet n'est pas aussi élaboré que dans l'approche américaine et britannique, on peut néanmoins souligner l'importance accordée par ces deux pays et les mesures prises pour parer aux impacts possibles des changements climatiques.

Les documents de sécurité russes et chinois semblent avoir accordé une attention mineure aux conséquences sécuritaires des changements climatiques par rapport aux Etats-Unis. Dans le cas russe, les changements climatiques ont été introduits dans la stratégie de sécurité nationale en 2009 comme menace émergente. La stratégie russe précise les objectifs stratégiques liés à la sécurité environnementale et souligne que ces objectifs sont sous la pression des impacts des changements climatiques.³⁴⁸ Pourtant elle ne se concentre ni sur l'émergence des conflits climatiques ni sur la migration environnementale, mais plutôt sur l'épuisement des ressources stratégiques et l'amélioration de l'accès du pays à ces ressources.³⁴⁹ Donc la stratégie russe précise l'importance de la fourniture garantie des ressources stratégiques pour répondre aux besoins de la population et de l'économie. De plus, le document de défense nationale de 2010 ne mentionne même pas les changements climatiques comme une menace.³⁵⁰ Il faut donc souligner qu'alors qu'aux Etats-Unis les changements climatiques sont clairement introduits dans les documents de sécurité nationale dans les années 2008-2010, la perspective russe n'a pas encore accordé une telle attention aux impacts sécuritaires des changements climatiques. L'action la plus concrète de cette période a été la réunion du Conseil de sécurité russe pour discuter de la manière dont les changements climatiques affecteraient directement la sécurité de la Russie et ses relations avec ses voisins.³⁵¹ Au cours de cette réunion, la possibilité d'une émergence de litiges entre les pays concernant la pénurie des ressources en raison des impacts des changements climatiques et sur l'exploitation et l'extraction des ressources énergétiques, notamment dans la région Arctique, a été soulignée par le président Medvedev.³⁵² Plus récemment, dans la stratégie de sécurité nationale de l'année 2015 de la Russie, les changements climatiques ont

³⁴⁷ Federal Government of Germany, "White Paper 2016, op.cit., p.42

³⁴⁸ Micheal Brozka, "Climate Change as a driver of security policy", *SGIR*, Stockholm, septembre 2010, p.24

³⁴⁹ Russian Federation, "National Security Strategy to 2020", Mai 2009, p.15

³⁵⁰ Micheal Brozka, "Climate Change as a Driver of Security...", op.cit., p.24

³⁵¹ Jim Ludes, "Russia Sees Climate Change as Security Threat", *American Security Project*, 26 Mars 2010

³⁵² Ibid.

reçu une plus large couverture et leurs impacts sur la sécurité nationale ont été examinés plus en détail, y compris les conflits environnementaux.³⁵³ Dans ce document, la région Arctique est également définie comme une région ayant une importance stratégique et qui nécessite une attention spéciale pour les décennies à venir du fait des impacts des changements climatiques. Nous pouvons par conséquent considérer qu'un élément de la planification militaire russe est fortement influencé par les conséquences des changements climatiques : sa position en Arctique.³⁵⁴ Nous pouvons affirmer qu'il existe une attention croissante vis à vis de l'évaluation des changements climatiques comme étant un enjeu de sécurité en Russie, même si elle apparaît de manière plus tardive qu'aux Etats-Unis.

Par ailleurs, les changements climatiques n'ont qu'une position marginale dans la politique officielle de sécurité nationale de la Chine malgré la situation fragile de la région. La plupart des projections et des rapports sur les impacts sécuritaires des changements climatiques cités plus haut ont souligné la situation critique en Asie de l'Est. Bien qu'il y ait eu des défenseurs en Chine soutenant le fait que les changements climatiques devraient être considérés comme un problème de sécurité nationale, dans les documents politiques aucun lien direct n'est établi.³⁵⁵ Depuis 2008, certains chercheurs ont développé des arguments, examinant les menaces posées à la sécurité nationale de la Chine par les changements climatiques, pour soutenir l'adaptation du sujet dans les documents officiels.³⁵⁶ La Défense Nationale de la Chine de 2008 mentionne les changements climatiques comme une menace émergente, mais elle contient seulement des stratégies et propositions pour la gestion des désastres naturels et pour la sécurité énergétique.³⁵⁷ Les changements climatiques sont apparus deux ans plus tard dans le document de 2010, avec la même perspective. Bien que ces documents gouvernementaux aient mentionné à plusieurs reprises le changement climatique comme étant parmi les nouvelles questions de sécurité qui rendent la situation internationale plus complexe, le traitement du sujet reste limité et superficiel dans les années suivantes.³⁵⁸ De plus, le document le plus récent, la stratégie militaire chinoise de 2015, ne mentionne pas les changements climatiques. Ce document énumère de nouvelles menaces pour la sécurité nationale de la Chine, tels que la possibilité de l'émergence de conflits

³⁵³ Russian Federation, "National Security Strategy to 2030", décembre 2015, p.23

³⁵⁴ Micheal Brozka, "Climate Change and the Military in China, Russia, the United Kingdom, and the United States", *Bulletin of the Atomic Scientists*, Vol. 62, No. 2, 2012, p.49

³⁵⁵ Duncan Freeman, "The Missing Link: China, Climate Change and National Security", *Brussels Institute of Contemporary China Studies, Asia Paper*, Vol.5, Issue 5, décembre 2010, p.2

³⁵⁶ Ibid., p.11

³⁵⁷ Micheal Brozka, "Climate Change as a driver of security...", op.cit., p.24

³⁵⁸ Micheal Brozka, "Climate change and the military in China...", op.cit., p.51

violents régionaux, mais ne mentionne jamais le changement climatique, ni les problèmes environnementaux comme source de ces conflits.³⁵⁹ Prenant en considération la pression géopolitique et l'instabilité régionale qui peuvent être provoqués par les changements climatiques chez les pays voisins de la Chine, les chercheurs soulignent que les changements climatiques doivent être intégrés dans les planifications et stratégies nationales de sécurité. Ils soulignent que l'intensification des impacts des changements climatiques en Chine va aggraver la pollution qui s'élève déjà à des niveaux dangereux, va déclencher des migrations interne et externe, et menacer la stabilité sociale à travers des conflits violents.³⁶⁰ Cependant, la création de la Commission d'experts militaires sur le changement climatique au sein de l'Armée populaire de libération du peuple peut laisser penser que le gouvernement chinois a commencé à voir le sujet comme une véritable menace pour la sécurité nationale.³⁶¹ Cependant, si nous considérons les études faisant des projections régionales sur les impacts possibles et déstabilisants des changements climatiques, nous pouvons affirmer que l'attention officielle chinoise envers le sujet reste relativement faible.

Outre ces acteurs principaux du système international, parmi les gouvernements qui accentuent rigoureusement les changements climatiques comme un problème de sécurité nationale se trouvent l'Australie, le Japon et le Canada, pays localisés dans des régions sous grande pression face aux impacts des changements climatiques. Comme nous l'avons vu, la plupart des pays, y compris les acteurs principaux, ont intégré les impacts sécuritaires des changements climatiques dans leurs planifications et stratégies. Il est évident que les changements climatiques, qui étaient auparavant une préoccupation réservée aux ministères de l'environnement et du développement sont devenus un sujet indéniable et inséparable des agendas des institutions sécuritaires et militaires dans divers pays. Ce développement nous montre que les impacts des changements climatiques sont de plus en plus acceptés comme une menace pour la sécurité nationale et internationale, à travers ses effets sur l'émergence de conflits violents, de litiges frontaliers, d'instabilités régionales et de vagues de migration. Nous pouvons considérer que ce changement des perceptions au niveau national motive les acteurs à débattre du changement climatique en tant que problème de sécurité au niveau international également. A cet égard, il est également important d'examiner les débats au

³⁵⁹ Wilson VornDick, "Why Climate Change Could be China's Biggest Security Threat", *The Diplomat*, 14 août 2015

³⁶⁰ Ibid.

³⁶¹ Neil Oculi, "Climate Change as a Security Threat for United States and China", *Humanity in Action, Diplomacy and Diversity Fellowship*, 2015, p.4

sein du CS pour montrer l'élévation des changements climatiques du rang d'un enjeu de développement international au rang d'un enjeu de sécurité internationale. Il faut remarquer qu'à partir de la réunion du Conseil de Sécurité de l'ONU en 2007, les changements climatiques ont été introduits dans l'agenda de diverses organisations internationales, en parallèle aux discussions au sein de la CCNUCC. Il nous paraît utile d'analyser brièvement ces discussions internationales pour mieux comprendre la situation plus récente du débat.

iii. La sécurité climatique au sein du Conseil de Sécurité

En 2007, le Conseil de Sécurité de l'ONU a tenu sa première réunion pour débattre des impacts des changements climatiques sur la sécurité internationale et depuis s'est engagé dans plusieurs discussions sur le sujet. En 2007, le RU, qui agissait comme président rotatif du Conseil, a préconisé au CS d'explorer les liens entre le changement climatique et un certain nombre de facteurs potentiels de conflit violent, tels que les conflits frontaliers, les migrations, la sécurité d'approvisionnement d'énergie, les autres pénuries de ressources, le stress social et les crises humanitaires. Le document d'information préparé pour le débat par le RU a énoncé clairement la portée du débat : « *bien que les effets physiques du changement climatique sont des questions importantes, c'est leur impact potentiel sur la sécurité qui est l'objet proposé de ce débat du Conseil de sécurité* ». ³⁶² Cependant, le débat s'est concentré presque exclusivement sur la question de savoir si le CS est le forum approprié pour tenir compte des répercussions sur la sécurité des changements climatiques. ³⁶³ Le RU qui avait pour objectif de sensibiliser les consciences face au problème du changement climatique, soutenu par l'Allemagne et la France, a fait valoir qu'un rôle accru du CS relevait de son mandat pour la prévention des conflits. Les petits Etats insulaires en développement (PIED) qui sont les plus touchés par le changement climatique ont affirmé que le changement climatique présentait une menace active et sérieuse à leur sécurité et ont donc soutenu la discussion au sein du CS et l'engagement actif du CS pour prendre des mesures favorisant la lutte mondiale contre les changements climatiques. ³⁶⁴ D'autre part, la raison principale avancée par les détracteurs selon laquelle le CS ne devait pas traiter du changement climatique, c'est qu'il ne représentait pas un problème de sécurité, mais une question de développement durable, un enjeu socio-économique, et par conséquent ce problème était

³⁶² Francesco Sindico, "Climate Change: A Security Council Issue?", *Carbon and Climate Law Review*, Vol.1, 2007, p.30

³⁶³ Dane Warren, "Climate Change and International Peace and Security...", op.cit., p.2

³⁶⁴ Francesco Sindico, "Climate Change: A Security Council Issue...", op.cit. p.32

considéré comme devant être traité par les autres organes de l'ONU tels que l'Assemblée Générale, le Conseil Economique et Social et la CCNUCC.³⁶⁵ Ce point de vue a été soutenu par un groupe de nations comprenant la Russie, la Chine et le groupe des 77 (les PVD). Néanmoins, la majorité des pays participant au débat s'est accordé sur le fait que les changements climatiques constituent une menace pour la sécurité internationale.³⁶⁶ Par ailleurs, les Etats-Unis ont clairement affirmé que les changements climatiques sont également un enjeu de sécurité, mais ils sont restés neutres dans les discussions du mandat du CS pour traiter la question.³⁶⁷ Donc, au sein de la réunion de 2007, le débat principal a porté sur la prise en compte des changements climatiques non pas comme un enjeu de développement mais comme un enjeu de sécurité internationale. En outre, il faut souligner que le débat a reflété une grande partie des frictions qui caractérisent les négociations internationales au sein de CCNUCC.

En 2009, l'Assemblée Générale de l'ONU, avec les initiatives d'une alliance des Etats insulaires du Pacifique, a adopté la résolution 63/281 concernant les impacts sécuritaires des changements climatiques. La résolution, après avoir réaffirmé le rôle principal de la CCNUCC dans la lutte contre les changements climatiques, « *invite tous les organes de l'ONU, dans le cadre de leur mandat respectif, à examiner les éventuelles implications* » et demande au secrétaire général (SG) de préparer un rapport sur les répercussions éventuelles sur la sécurité des changements climatiques.³⁶⁸ Le rapport du SG précise les menaces posées à la sécurité internationale par les changements climatiques afin d'atteindre l'attention de la communauté internationale. Outre la description de la multiplication des vulnérabilités des populations humaines face aux impacts des changements climatiques, le rapport souligne également les menaces liées à la conception traditionnelle de sécurité, tels que les conflits violents intra et interétatiques, les litiges frontaliers et autres.³⁶⁹ De plus, il constate que les changements climatiques agissent comme « un multiplicateur des menaces » pour la paix et la sécurité internationale. A cet égard, il exhorte le CS à reconsidérer son rôle dans la lutte contre les changements climatiques.³⁷⁰ En somme, bien que le rapport ait accordé une importance à la sécurité humaine face aux

³⁶⁵ Francesco Sindico, "Climate Change: A Security Council Issue...", op.cit. p.33

³⁶⁶ Oli Brown, Anne Hammil and Robert Mcleman, "Climate Change as the 'new' ...", op.cit., p.1143

³⁶⁷ Nations Unies, Conseil de sécurité, Communiqué de Press, SC/9000, 17 avril 2007

³⁶⁸ Nations Unies, Assamblé Generale, Résolution A/RES/63/281, 3 juin 2009, p.2

³⁶⁹ Nations Unies, Rapport du Secrétaire Generale, « Les Changements Climatiques et leurs Répercussions Eventuelles sur la Sécurité », A/64/350, 11 septembre 2009, p.2

³⁷⁰ Ibid., p.2

impacts des changements climatiques, il a également mentionné la perspective de la sécurité traditionnelle qui se concentre sur les menaces à l'intégrité territoriale et à l'ordre international. Nous pouvons donc affirmer que ce rapport a joué un rôle important dans l'élévation du sujet au rang d'enjeu de sécurité.

Conformément à la résolution de l'Assemblée générale et au rapport du SG, le Conseil de sécurité a tenu un deuxième débat sur les impacts sécuritaires des changements climatiques en 2011. Le SG, Ban-Ki Moon, qui a ouvert le débat du CS, a souligné clairement la relation entre le changement climatique et la sécurité en déclarant que le changement climatique « *n'exacerbe pas les menaces pour la paix et la sécurité internationale, il est une menace pour la paix et la sécurité internationale* ». ³⁷¹ Achim Steiner, directeur exécutif de l'UNEP a exprimé des opinions similaires au sein du débat, en soulignant que les changements climatiques étaient déjà un facteur clé dans les conflits violents, tels qu'au Darfour, en République centrafricaine, au nord du Kenya et au Tchad. ³⁷² Néanmoins, une grande partie du débat a porté sur le même motif que le premier : la question de savoir si le Conseil de sécurité était le forum approprié pour discuter de la question. La Russie, la Chine et le groupe de 77 sont restés opposés à l'examen du sujet par le CS, bien qu'ils aient reconnu un lien potentiel entre les changements climatiques et la sécurité internationale. ³⁷³ Par contre, les Etats-Unis, qui sont restés neutres en 2007, ont fortement appuyé la mise en question du sujet par le CS en 2011. Même si les parties n'ont pas réussi à parvenir à un consensus sur le rôle du CS dans le débat, ils ont convenu à la rédaction d'une déclaration présidentielle stipulant que le changement climatique peut aggraver certaines menaces existantes à la paix et la sécurité internationale. ³⁷⁴ La déclaration présidentielle réaffirme le rôle de la CCNUCC comme le principal instrument dans la lutte contre les changements climatiques. Elle souligne par ailleurs que « *les répercussions des changements climatiques sur la sécurité sont importantes lorsque de tels vecteurs de conflit rendent difficile la mise en œuvre du mandat du Conseil ou compromettent la consolidation de la paix* ». ³⁷⁵ A cet égard, elle a demandé au SG de fournir des « informations contextuelles » sur les impacts sécuritaires des changements climatiques. Nous pouvons

³⁷¹ Nations Unies, Conseil de sécurité, Communiqué de Press, SC/10322, 20 juillet 2011

³⁷² Nations Unies, Conseil de sécurité, Communiqué de Press, SC/10322, 20 juillet 2011

³⁷³ Lucile Maertens, "Changement climatique au Conseil de sécurité: reconfigurations du débat Nord-Sud", *Informations et Commentaires – le développement en question*, juillet – septembre 2015, no. 172, pp.19

³⁷⁴ Nations Unies, Déclaration du Président du Conseil de sécurité, S/PRST/2011/15, 20 juillet 2011

³⁷⁵ Nations Unies, Déclaration du Président du Conseil de sécurité, S/PRST/2011/15, 20 juillet 2011

donc affirmer que ce débat du CS et la déclaration présidentielle ont renforcé la mise en avant du lien entre les changements climatiques et la sécurité internationale.

Le 15 février 2013, le CS a tenu une réunion informelle à huis clos, c'est à dire selon la formule Arria, suite à la pression de la Chine et de la Russie, pour discuter à nouveau des répercussions sur la sécurité du changement climatique.³⁷⁶ De même, la Russie et la Chine (ainsi que la majorité du groupe de 77) ont rejeté toute action substantielle du CS concernant les changements climatiques.³⁷⁷ Plus récemment, en juin 2015, le CS a tenu une autre réunion en Formule Arria également à l'initiative de l'Espagne et la Malaisie, afin de discuter le rôle du changement climatique en tant que multiplicateur des menaces. L'objectif de la réunion, selon la note conceptuelle préparée pour le débat, était « *de mieux identifier les menaces interconnectées à la paix et à la sécurité internationale liées au changement climatique* ».³⁷⁸ Le débat a reflété la divergence des perspectives déjà existantes au sein des membres du CS. Les Etats-Unis, l'UE et les PEID ont soutenu l'importance d'un rôle pour le CS dans la lutte contre les changements climatiques en soulignant qu'ils agissent comme un multiplicateur des menaces. La Russie quant à elle a reconnu que les changements climatiques pourraient présenter des menaces pour la sécurité, mais, en accord avec la Chine, s'est opposée à la mise en question du sujet au sein du CS.³⁷⁹ Il est intéressant de noter que de nombreux Etats africains ont rompu avec le groupe des 77, arguant que la désertification et les vagues de chaleurs avaient provoqué des perturbations économiques et sociales créant un terrain propice à l'émergence des conflits et au recrutement dans des organisations radicales.³⁸⁰ En somme, le rôle du CS dans la lutte contre les changements climatiques reste controversé parmi les membres permanents du conseil. Au cours de l'année dernière, le CS a tenu deux réunions sur *l'eau, la paix et la sécurité* qui étaient liées aux discussions sur la sécurité climatique.³⁸¹ Lors de ces débats, la question du changement climatique a été soulevée en grande partie par de nombreux orateurs, même si le terme « climat » était absent de la note conceptuelle. De cette façon, les changements climatiques sont également devenus un sujet auquel le CS s'attaque implicitement, sinon explicitement.³⁸² Par ailleurs, début

³⁷⁶ Environmental Justice Foundation (EJF), "The Gathering Storm...", op.cit., p.8

³⁷⁷ Lucile Maertens, "Changement climatique au Conseil de sécurité...", op.cit., p.20

³⁷⁸ Neil Bhatiya, "A Post Paris Agenda for Climate Security at the UN", *The Century Foundation (TCF), Issue Brief*, Janvier 2016, p.3

³⁷⁹ Dane Warren, "Climate Change and International Peace and Security, op.cit., p.5

³⁸⁰ Ibid., p.5

³⁸¹ Camilla Born, "A resolution for a peaceful climate: opportunities for the UN Security Council", *SIPRI Policy Brief*, Janvier 2017, p.5

³⁸² Ibid., p.6

2017, le nouveau SG de l'ONU, Antonio Guterres, a déclaré que le CS devrait jouer un rôle plus actif dans la prévention des conflits liés aux changements climatiques. Selon Guterres, *« la plupart des conflits d'aujourd'hui sont alimentées par la concurrence pour le pouvoir et les ressources... ils sont exacerbées par le changement climatique, la croissance démographique et la mondialisation de la criminalité et du terrorisme »*.³⁸³ Donc, nous pouvons remarquer qu'il y a une attention croissante sur les impacts sécuritaires des changements climatiques au sein de l'ONU, alors que depuis les années 1990, les changements climatiques sont traités comme un problème d'environnement et de développement par diverses institutions onusiennes. Au cours de la dernière décennie, ils ont commencé à être discutés rigoureusement au sein du CS, qui est responsable du maintien de la paix et la sécurité internationale.

Date	Initiateur	Résumé
2007	Royaume Uni	Débat ouvert du Conseil de Sécurité
2009	PIED	Résolution d'Assemblée Générale Rapport de Secrétaire Générale
2011	Allemagne	Débat ouvert du Conseil de Sécurité Déclaration Présidentielle du Conseil de Sécurité
2013	Pakistan et RU	Formule Arria Réunion du Conseil de Sécurité
2015	Nouvelle Zélande	Débat ouvert du Conseil de Sécurité
2015	Espagne et Malaysia	Formule Arria Réunion du Conseil de Sécurité
2016	Espagne et Egypte	Information Session du Conseil de Sécurité
2016	Sénégal	Formule Arria Réunion du Conseil de Sécurité (Avril) Débat Ouvert du Conseil de Sécurité (Novembre)

Table : La sécurité climatique au sein de l'ONU.

L'accent particulier sur la relation entre le changement climatique et la sécurité internationale a donc été un élément de l'ordre du jour récurrent pour le CS pendant la dernière décennie. Les années 2007, 2011, 2013, 2015 et 2016 ont toutes été témoin de discussions sous les auspices du CS concernant les changements climatiques et la sécurité. Bien qu'une grande partie de ces discussions aient été informelles et n'aient pas réussi à parvenir à un consensus, des bases conceptuelles très utiles ont été fondées pour examiner

³⁸³ Chloe Farand, "Climate change is fueling wars across the world, UN Secretary General Antonio Guterres says", *Independent*, 13 Janvier 2017

de quelle manière le CS peut traiter les changements climatiques.³⁸⁴ Certains observateurs soulignent que l'intervention du CS dans le sujet peut attirer l'attention et catalyser l'action pour la lutte contre les changements climatiques, surtout dans la diplomatie préventive sur les menaces émergentes. Mais ils arguent que les rôles proposés au CS varient en termes de consensus politique et de mesure dans laquelle ils étendent le mandat du conseil. La révélation de grands désaccords sur la portée du mandat du Conseil est enracinée dans la méfiance généralisée des PVD sur les procédures hiérarchiques du Conseil et sur les objections à sa composition non représentative.³⁸⁵ En effet, la Chine et certains autres objecteurs du mandat du CS sur le sujet ont concentré leurs préoccupations concernant la souveraineté des choix de développement ; ils préfèrent que la lutte contre les changements climatiques reste dans la portée de la CCNUCC qui prescrit uniquement des actions déterminées à l'échelle nationale.³⁸⁶ Ainsi, la Chine et de nombreux autres Etats ont souligné que les changements climatiques sont un problème de développement et ne devraient pas être sécurisés par le biais du CS. Par ailleurs, Shirley Scott, en examinant les positions et les déclarations des membres au sein des débats, a relevé quatre catégories de réponses possibles du CS aux changements climatiques. Une première réponse possible de la part du CS, du moins en théorie, consiste simplement à rejeter explicitement toute participation à la question du changement climatique. Dans ce cas, le CS n'agirait ni sur les mesures d'atténuation ni sur l'adaptation, en laissant le sujet aux autres organes onusiens.³⁸⁷ A l'opposé d'un tel refus se trouve la possibilité pour le CS de s'engager activement dans la lutte contre les changements climatiques en les identifiant comme une menace pour la sécurité et la paix internationales. Alors, le CS pourrait utiliser toutes ses pouvoirs et fonctionner comme l'institution clé du régime climatique pour diriger les actions d'atténuation et d'adaptation.³⁸⁸ Par ailleurs, la troisième réponse possible de la part du CS est de ne pas répondre explicitement aux changements climatiques en soutenant que le CS n'est pas le forum approprié pour un enjeu de développement. Mais, dans la pratique, il sera confronté aux impacts indirects sécuritaires des changements climatiques et sera donc obligé de développer des réponses politiques aux conflits violents, aux flux des migrations et à d'autres implications. Enfin, selon la dernière catégorie, le CS peut reconnaître consciemment dans

³⁸⁴ Neil Bhatiya, "A Post Paris Agenda for Climate Security...", *op.cit.*, p.3

³⁸⁵ Ken Conca, Joe Thwaites, Goeueun Lee, "Climate Change and the UN Security Council: Bully Pulpit or Bull in a China Shop", Academic Council of the United Nations System, Annual Meeting Conference Paper, Janvier 2016, New York, p.18

³⁸⁶ Camilla Born, "A resolution for a peaceful climate...", *op.cit.*, p.6

³⁸⁷ Shirley V. Scott, "Implications of climate change for the UN Security Council; mapping the range of potential policy responses", *International Affairs*, Vol. 91, No.5, 2015, p.1320

³⁸⁸ *Ibid.*, p.1322

une résolution que les changements climatiques posent des risques pour la paix et la sécurité internationales. Ainsi, il pourrait s'engager dans la promotion de la lutte contre les changements climatiques et par conséquent pour la prévention de ses impacts sécuritaires.³⁸⁹ En somme, nous pouvons considérer que le rôle du CS face aux impacts des changements climatiques est contradictoire sous de nombreux aspects. Mais il est évident qu'il y existe une évolution de l'interprétation des impacts des changements climatiques en tant que menace pour la sécurité nationale et internationale.

iv. La sécurité climatique chez l'OTAN et l'OSCE

Outre les réunions au sein du CS, différentes institutions et organisations internationales ont également discuté du climat comme une question émergente de sécurité. L'influence des changements climatiques sur la sécurité internationale a notamment attiré l'attention de l'OTAN au cours de la dernière décennie. Depuis 2007, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN a constamment soutenu l'inclusion des changements climatiques dans l'agenda politique et a publié plusieurs rapports axés sur la pertinence du sujet pour l'OTAN.³⁹⁰ De plus, le concept stratégique de 2010 qui est adopté au sein du Sommet de Lisbonne note que « *des contraintes majeures en termes d'environnement et de ressources, dont les risques sanitaires, le changement climatique, la raréfaction de l'eau et l'augmentation des besoins énergétiques contribueront aussi à dessiner l'environnement de sécurité futur dans des régions d'intérêt pour l'Alliance et pourraient affecter considérablement la planification et les opérations de l'OTAN* ». ³⁹¹ De même, l'Organisation de Sécurité et de Coopération en Europe (OSCE) accorde une grande importance aux impacts sécuritaires des changements climatiques depuis le milieu des années 2000. Dans le contexte de l'OSCE, en 2007, la Déclaration ministérielle de Madrid sur l'environnement et la sécurité a identifié le changement climatique comme un multiplicateur de menaces et un défi à long terme pour la sécurité en Europe. Elle a également souligné le rôle de l'OSCE dans la lutte contre ce défi.³⁹² Depuis cette déclaration, l'OSCE a répété ce point de vue au cours de différentes conférences et a pris des mesures concrètes pour aborder les conséquences indirectes des changements climatiques sur la

³⁸⁹ Shirley V. Scott, "Implications of climate change for the UN Security Council, op.cit., p.1326

³⁹⁰ Tyler H. Lippert, "NATO, Climate Change and International Security: A Risk Governance Approach", RAND Corporation, California, 2016, p.36

³⁹¹ Organisation du Traité du Atlantique Nord (OTAN), "Le Concept Stratégique de l'OTAN 2010", 2010, p.4

³⁹² OSCE, Security Days, "Climate Change and Security: Unprecedented Impacts", Vienna, 28 Octobre 2015, p.3

sécurité de la région. A cet égard, l'OSCE en coopération avec le PNUE et le PNUD a fondé l'initiative pour l'environnement et la sécurité (ENVSEC) qui est un instrument afin de prévenir les conflits et les litiges induits par les problèmes environnementaux dans la région.³⁹³ Outre ces organisations principalement sécuritaires, il est intéressant de souligner l'attention récente du G7 sur le sujet. Les pays du G7, au cours de sommet du 2015 en Allemagne, ont annoncé la nécessité d'un engagement plus étroit et collaboratif pour atténuer les risques liés aux changements climatiques sur la sécurité internationale et la fragilité des Etats. Cette annonce a coïncidé avec la présentation d'un nouveau rapport, *A New Climate for Peace : Taking action on Climate and Fragility Risks*, produit par un consortium indépendant de groupes de réflexion ; *Adelphi*, *International Alert*, *Wilson Center* et *European Institute for Union Security*. Le rapport, faisant référence au rapport d'International Alert en 2007 intitulé *A Climate of Conflict*, est présenté comme un point culminant pour une meilleure compréhension globale de la relation entre les risques climatiques et la fragilité de l'Etat. A cet égard, alors que le rapport met l'accent sur les risques dans les pays les plus fragiles, il souligne la vulnérabilité des autres pays et leur responsabilité d'agir.³⁹⁴ Il identifie sept risques liés aux changements climatiques et souligne l'importance de la spécification des recommandations concrètes pour accroître la résilience des Etats fragiles et conflictuels face à ces risques.³⁹⁵ En substance, le rapport préconise que la sécurité climatique devrait être au cœur des agendas de politiques étrangères des pays de G7. Il recommande que le G7 prenne des mesures concrètes, à la fois en tant que membres individuels et conjointement, pour s'attaquer aux risques de fragilité climatique en renforçant les efforts d'atténuation et d'adaptation.

En somme, nous remarquons que depuis le milieu des années 2000 les changements climatiques sont de plus en plus associés avec les notions traditionnelles de sécurité et sont interprétées comme un multiplicateur des menaces. De ce point de vue, les impacts indirects socio-économiques des changements climatiques constituent également une menace pour la sécurité et la paix internationale, car ils jouent un rôle actif dans l'émergence des menaces, tels que les conflits violents, les vagues de migrations et d'autres, qui peuvent mettre en danger l'intégrité territoriale et la sécurité des Etats, et par conséquent

³⁹³ OSCE, Security Days, "Climate Change and Security...", op.cit., p.3

³⁹⁴ Lukas Rüttinger, Dan Smith, Gerald Stang et al., "A New Climate for Peace: Taking action on Climate and Fragility Risks", *adelphi*, *International Alert*, *Woodrow Wilson International Center for Scholars*, *European Union Institute for Security Studies*, 2015, p.5

³⁹⁵ Ibid., p.5

l'ordre et la paix internationaux. Il est évident que cette interprétation basée sur le concept traditionnel de sécurité a attiré une grande attention de la part des gouvernements. Pendant la dernière décennie, nombreux sont les gouvernements qui ont intégré la sécurité climatique dans les documents de planification et de stratégie de sécurité nationale, comme une menace grave et urgente. Les départements de défense et de sécurité de divers pays ont orienté leur attention sur le sujet et ont mené des recherches pour développer des mesures contre les impacts éventuels sur la sécurité nationale. La dimension sécuritaire des changements climatiques est également entrée dans l'agenda politique des organisations internationales à côté de la dimension de développement et d'environnement. Cette dimension est soulignée au sein de divers institutions onusiennes, afin d'attirer une plus grande attention sur l'importance de la lutte contre les changements climatiques. Elle a également accédé aux discussions du Conseil de sécurité de l'ONU, qui est responsable du maintien de la paix et la sécurité internationale selon la charte. Même s'il est encore controversé d'inclure le changement climatique en tant qu'une menace émergente pour la sécurité internationale dans l'agenda politique du CS, on peut toutefois considérer que ces discussions montrent la mise en niveau du sujet au rang d'enjeu de sécurité. De même, des organisations internationales en matière de sécurité, telles que l'OTAN et l'OSCE, ont pris en considération les impacts possibles sécuritaires et sont en train de développer des mesures et des stratégies pour contrer ces impacts. Nous pouvons affirmer que tous ces événements démontrent une nouvelle évaluation des impacts des changements climatiques, en dehors de celui qui concerne la sécurité humaine. On peut considérer que cette approche se concentre plutôt sur *les conséquences des conséquences* et présente une nouvelle manière d'aborder les impacts des changements climatiques.

CONCLUSION

Depuis très longtemps, les changements climatiques sont considérés comme une menace émergente et grave pour l'humanité. Depuis plus de 40 ans qu'ils apparaissent dans l'agenda politique international, leurs différentes dimensions et conséquences ont été soulignées par différents acteurs, notamment du fait de l'existence de différentes perspectives dans l'interprétation de la sécurité environnementale. Les changements climatiques ont fait leur entrée dans les discussions internationales principalement comme un enjeu de développement et d'environnement avec un point de vue basé sur la sécurité humaine. Mais pendant la dernière décennie, nous remarquons qu'ils sont également abordés comme un enjeu de sécurité nationale et internationale, de manière associative à la perspective de sécurité traditionnelle. L'objectif de cette étude était d'examiner cette évolution de l'interprétation des changements climatiques avec un regard critique sur leurs antécédents théoriques, ainsi que de mettre en évidence la transition du sujet d'un enjeu de développement à un enjeu de sécurité.

Conformément à cet objectif, dans une première partie nous avons vu qu'il existe des différentes perspectives sur la relation entre l'environnement et la sécurité, et sur la signification du concept de sécurité environnementale. Nous pouvons soutenir que dans les études de sécurité l'environnement est premièrement interprété à travers sa relation avec la puissance et la sécurité de l'Etat, en accord avec le concept traditionnel de sécurité. La sécurité environnementale a donc été traditionnellement définie en termes des menaces à la sécurité de l'Etat qui découlent directement (compétition aux ressources, relation ressource-puissance) ou indirectement (conflit violent, migration à grande échelle) de la dégradation environnementale. La critique de cette centralité de l'Etat dans les études de sécurité dans les années 1980 et 1990 a permis l'émergence de nouvelles interprétations du concept de sécurité environnementale. A cet égard, les vulnérabilités humaines induites par la dégradation environnementale, telles que la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau douce, la sécheresse et d'autres, sont devenues des préoccupations du concept de la sécurité environnementale. Donc nous pouvons dire que la relation entre la sécurité et l'environnement peut être traitée principalement sous deux angles ; la sécurité humaine et la sécurité nationale/traditionnelle. Ainsi, nous pouvons considérer que les impacts des changements climatiques sont également interprétés à partir de ces deux approches. La deuxième partie de ce travail est consacrée à l'analyse de l'interprétation des changements

climatiques en tant que menace à la sécurité humaine et par conséquent leur traitement comme un enjeu de développement. En partant principalement des rapports du PNUD, du PNUE et du GIEC, nous avons montré que les changements climatiques sont considérés comme une menace émergente pour la sécurité humaine, à travers ses divers impacts sur la vie quotidienne des populations. Ces documents nous montrent que depuis le début du régime climatique mondial l'accent est mis sur les vulnérabilités humaines en face des impacts des changements climatiques. Cette considération ouvre également de nouveaux points de connexions entre les sphères politiques concernées par le développement et l'environnement. Dans ce contexte, le concept du développement durable est devenu la stratégie principale pour promouvoir l'atténuation et la prévention des impacts des changements climatiques. Nous avons également examiné l'histoire de l'évolution du régime climatique mondiale au sein de l'ONU pour montrer les liens entre la perspective de la sécurité humaine, le développement durable et la lutte contre les changements climatiques. Nous avons conclu que la sécurité humaine est une partie inséparable du régime formé autour de CCNUCC et les changements climatiques sont principalement traités comme un enjeu international de développement. La dernière partie du travail a visé de mettre en avant l'attention croissante portée aux impacts des changements climatiques du point de vue de la sécurité traditionnelle. Au cours de la dernière décennie, les rapports et les analyses qui remettent en question les impacts des changements climatiques avec des notions traditionnelles de sécurité, se sont multipliées. Ces recherches nous montrent que les changements climatiques, à travers ses effets indirects socio-économiques, jouent un rôle crucial dans l'émergence des conflits violents, des litiges frontaliers, des vagues de migrations et d'autres menaces qui confrontent les Etats et l'ordre international. Ainsi, ils peuvent être considérés comme un multiplicateur de menaces pour la sécurité nationale et internationale. En accord avec ce point de vue, nous remarquons que la sécurité climatique a déjà fait son apparition dans les documents de sécurité nationale de divers pays et dans l'agenda politique des organisations internationales. D'une part, les sphères sécuritaires et militaires dans divers pays ont déjà orienté leur attention sur les possibles répercussions des impacts des changements climatiques pour leur sécurité nationale. D'autre part, la sécurité climatique a déjà fait son introduction comme un sujet controversé dans les discussions du Conseil de Sécurité, qui est responsable pour le maintien de la paix et la sécurité internationale. Bien plus, il est remarquable que le sujet fait partie également de l'agenda des organisations internationales sécuritaires tels que l'OTAN et l'OSCE. Donc nous pouvons soutenir que les impacts des changements climatiques sont commencés d'être

évaluer comme une menace pour la sécurité nationale par divers gouvernements et un enjeu majeur pour la sécurité internationale.

En somme, nous soutenons que les changements climatiques qui sont considérés principalement comme un enjeu de développement depuis le début des années 1990 conformément à la perspective de sécurité humaine, sont également évalués comme un enjeu de sécurité nationale et internationale pendant la dernière décennie à partir des notions traditionnelles de sécurité. Nous avons découvert que, au cours de la dernière décennie, l'attention prêtée aux menaces pour les populations humaines devient de plus en plus vague, pendant que les possibles menaces pour la sécurité internationale et nationale causées par les impacts indirects du changement climatique sont de plus en plus soulignés. En d'autres termes, nous pouvons affirmer que la perspective est en train de passer de la sécurité humaine à la sécurité traditionnelle, en ce qui concerne les impacts du changement climatique. Nous soutenons que ce changement de la perspective, explique brièvement la transformation du sujet d'un enjeu de développement à un enjeu de sécurité dans la scène internationale. D'autre part, il est évident que cette nouvelle interprétation a ré-attiré l'attention des principaux acteurs de la scène internationale sur le sujet qui étaient dominés par la divergence des perspectives entre les PD et les PVD depuis longtemps. Nous pouvons considérer que les répercussions sécuritaires possibles des changements climatiques ont relancé l'intérêt pour la lutte contre les changements climatiques, surtout de la part des PD. Dans ce sens, nous pouvons remarquer que la sécurité climatique est devenue une partie inséparable des documents de sécurité nationale pour certains acteurs majeurs de la scène internationale. Nous remarquons également qu'il y a une attention croissante dirigée au sujet dans les discussions internationales faites au sein du Conseil de sécurité, le G7, l'OSCE et l'OTAN. En conséquence de ces développements il est discutable si les changements climatiques sont en train de regagner l'importance dans la scène internationale et si les efforts pour lutter contre les changements climatiques seront intensifiés. Mais les chercheurs soulignent que l'interprétation des impacts des changements climatiques avec des notions traditionnelles de sécurité, peuvent donner lieu à des mesures traditionnelles de sécurité qui seront inappropriées pour traiter les causes profondes des changements climatiques. Donc les années à venir va-nous montrer ; si cette transformation du sujet d'un enjeu de développement à un enjeu de sécurité va promouvoir la lutte globale contre les changements climatiques, ou bien si elle va s'exprimer par des mesures traditionnelles et nationales de sécurité en face des impacts indirectes des changements climatiques.

BIBLIOGRAPHIE

Documents Officiels

American Security Project, *National Security Perspectives on Climate Change From Around The World*, Global Security Defense Index on Climate Change, Washington, 2013

Assemblée Nationale de la France, *Rapport sur l'impact du changement climatique en matière de sécurité et de défense*, 2012,

Center for Naval Analyses, The CNA Corporation, *National Security and Threat of Climate Change*, Washington, 2007

Center for Naval Analyses, The CNA Corporation, *National Security and Accelerating Risks of Climate Change*, Washington, 2014

Center for New American Security, Center for Strategic & International Studies, *The Age of Consequences; The Foreign Policy and National Security Implications of Global Climate Change*, Novembre 2007

CMED (Commission Mondial sur l'Environnement et le Développement), *Notre Avenir à Tous*, Oxford, Oxford University Press, 1987

CSH (Comission de Sécurité Humaine de Nations Unies), *Human Security Now*, New York, UN, 2003

EJF (Environmental Justice Foundation), *The Gathering Storm: Climate Change, Security and Conflict*, London, UK, 2014

Federal Government of Germany, *White Paper 2016: On German Security Policy and The Future of the Bundeswehr*, 2016

GEF (Fonds Pour l'Environnement Mondial), "Acces aux Ressources du Fonds Pour Les Moins Avancés", GEF Secreteriat, 2011,

GEF (Fonds Pour l'Enviornnement Mondial), "Acces aux Ressources du Fonds Special Pour Les Changements Climatiques", GEF Secretriat, 2011,

GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), *Premier Rapport d'Evaluation*, Australian Government Publishing Center, Australia, 1990,

GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), *Trosieme Rapport d'Evaluation*, Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom, 2001,

GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), *Quatrieme Rapport d'Evaluation*, Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom, 2007

GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), *Cinquieme Rapport d'Evaluation* Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom, 2014,

IISD (International Institute on Sustainable Development), *Earth Negotiations Bulletin*, Vol. 12, No. 663, December 2015

Ministère de la Defense de la France, *Livre blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale*, 2008

Ministère de la Defense de la France, *Livre blanc sur la Défense et la Sécurité Nationale*, 2013

Nations Unies, *Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques*, 1992

Nations Unies, *Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement*, 1992

Nations Unies, *Agenda 21*, 1992

Nations Unies, *Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques*, 1997

Nations Unies, *Déclaration du Millénaire*, 2000

Nations Unies, *Projet de document final du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme développement pour l'après-2015*, 2015

Nations Unies, CCNUCC, *L'Accord de Copenhague*, 2009

Nations Unies, CCNUCC, *Les Accords de Cancun*, 2011

Nations Unies, CCNUCC, *Les Decisions de Durban*, 2012

Nations Unies, CCNUCC, *Les Accords de Paris*, 2015

Nations Unies, Résolution de l'Assemblée Generale, *Les Changements Climatiques et leurs Répercussions Eventuelles sur la Sécurité*, A/RES/63/281, 2009

Nations Unies, Rapport du Secrétaire Generale, *Les Changements Climatiques et leurs Répercussions Eventuelles sur la Sécurité*, A/64/350, 2009

Nations Unies, Conseil de Sécurité, Communiqué de Press, , SC/9000, 2007

Nations Unies, Conseil de Sécurité, Communiqué de Press, SC/10322, 2011

Nations Unies, Conseil de sécurité, Déclaration du Président, S/PRST/2011/15, 2011

OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord), *Le Concept Strategique de l'OTAN 2010*, 2010

OSCE (Organisation de Sécurité et Cooperation Européenne), *Climate Change and Security: Unprecedented Impacts*, 2015

OXFAM, *The Paris Climate Agreement: Oxfam's Initial Analysis*, 2015

PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), *Rapport sur le Développement Humain*, New York, Oxford University Press, 1994

PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), *Rapport sur le Développement Humain*, New York, Oxford University Press, 2007

PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), *l'Avenir de l'Environnement Mondial 1*, UNEP Publications, New York, 1997

PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), *Avenir de l'Environnement Mondial 2*, UNEP Publications, New York, 1999

PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), *Avenir de l'Environnement Mondial 3*, Earthscan Publications, UK, 2002

PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), *Avenir de l'Environnement Mondial 4*, UNEP Publications, New York, 2007

PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), *Avenir de l'Environnement Mondial 5*, UNEP Publications, New York, 2012

PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), *Sudan: Post-conflict Environmental Assessment*, 2007

PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), *From Conflict to Peacebuilding: The Role of Natural Ressources and Environment*, 2009

Resolution du CDU/CSU Fraktion im Deutschen Bundestag, *A Security Strategy for Germany*, CDU/CSU Security Conference, Berlin, 2008

Russian Federation, *National Security Strategy to 2020*, 2009

Russian Federation, *National Security Strategy to 2030*, 2015

UE, Union Européenne, *Strategie Européenne de Sécurité ; Une Europe Sure dans un Monde Meilleur*, 2003

UE, Union européenne, Conseil de l'Union européenne, *Rapport sur la Mise en Oeuvre de la Strategie Européenne de Sécurité: Assurer la sécurité dans un Monde en Mutation*, 2008

UE, Union européenne, Conseil de l'Union Européenne, *Conclusions du Conseil sur la Diplomatie en Matiere de Climat menée par l'UE*, 2011

UE, Union européenne, Conseil de l'Union européenne, *La Strategie Globale de l'UE: Vision Partagée, Action Commune: Une Europe plus Forte*, 17 Octobre 2016

UE, Union européenne, Comission européenne, *l'Approche Globale de l'UE à l'égard des Crises et Conflits Extérieurs*, 2013

UE, Union européenne, Rapport du Haut Représentant et de la Commission, *Changements Climatique et Sécurité Internationale*, S113/08, Brussels, 14 Mars 2008

UE, Union européenne, Parlement européenne, *Le rôle de la politique de sécurité et de défense commune en cas de crises climatiques et de catastrophes naturelles*, 2012

UK Gouvernement, Cabinet Office, *The Economics of Climate Change: The Stern Review*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006

UK Gouvernement, Cabinet Office, *The National Security Strategy of United Kingdom: Security in an Interdependent World*, 2008

UK Gouvernement, Cabinet Office, *The National Security Strategy of United Kingdom: Security for the next generation*, 2009

UK Gouvernement, Cabinet Office, *The National Security Strategy of United Kingdom: A Secure and Prosperous United Kingdom*, 2015

UK, Ministry of Defence (MoD), *Global Strategic Trends: Out to 2040*, 2010

US Department of Defense, *An Abrupt Climate Change Scenario and Its Implications for United States National Security*, 2003

US Department of Defense, *National Defense Strategy*, 2008

US Department of Defense, *Quadrennial Defense Review*, 2010

US Department of Defense, *Quadrennial Defense Review*, 2014

US Department of Defense, *Climate Change Adaptation Roadmap*, 2014

US Department of Defense, *Climate Change Adaptation and Resilience*, 2016

US National Intelligence Council, *National Intelligence Assessment on the National Security Implications of Global Climate Change to 2030*, 2008

US National Intelligence Council, *National Intelligence Strategy*, 2014

US National Intelligence Council, *Implication for US National Security of Anticipated Climate Change*, 2016

US White House, *National Security Strategy*, 2015

US Presidential Memorandum, *Climate Change and National Security*, 2016

WBGU (German Advisory Council on Global Change), *World in Transition: Climate Change as a Security Risk - Summary for Policy Makers*, Berlin, 2007

Ouvrages

BARNETT Jon, *The Meaning of Environmental Security: ecological politics and policy in the new security era*, London, Zed Books, 2001

BARNETT Jon, MATTHEW Richard, O'BRIEN Karen (ed.), *Global Environmental Change and Human Security*, MIT Press, Cambridge, 2010

BRAUCH Hans Günter, GRIN John, SPRING Oswald et al. (ed.), *Hexagon Series on Human and Environmental Security and Peace*, Vol.4, Springer, Berlin Heidelberg, 2009

BUZAN Barry, *People, States and Fear: The National Security Problem in International Relations*, Harvester Press Group, Brighton, 1983

BUZAN Barry, DE WILDE Jaap et WAEVER Ole, *Security: A New Framework For Analysis*, Lynne Rienner Publishers, London, 1998

CHATUVERDI Sanjay, DOYLE Timothy, *Climate Terror: A Critical Geopolitics of Climate Change*, Palgrave Macmillan, London, 2015

DALBY Simon, *Security and Environmental Change*, John Wiley & Sons Publications, New York, 2009

DEUDNEY Daniel et MATTHEW Richard (ed.), *Contested Grounds : Security and Conflict in the new Enviromental Politics*, State University of New York Press, Albany, 1999

DYER Gwynne, *Climate Wars: The Fight for Survival as the World Overheats*, Oneworld Publications, London, UK, 2009

LUTERBACHER Urs et SPRINZ Detlef (ed.), *International Relations and Global Climate Change*, MIT Press, Cambridge, London, 2001

MYERS Norman, *Ultimate Security: The Environmental Basis of Political Stability*, W. W. Norton, New York, 1993

O'BRIEN Karen, SYNGA Linda et WOLF Johanna (ed.), *A Changing Environment for Human Security: Transformative Approaches to research, policy and action*, Routledge, London, UK, 2013

SMITH Dan, RUTTINGER Lukas, STAND Gerald et al., (ed.) *A New Climate for Peace: Taking action on Climate and Fragility Risks*, adelphi, International Alert, Woodrow Wilson International Center for Scholars, EU Institute for Security Studies, 2015

WELZER Harald, *Climate Wars: What People Will Be Killed For in the 21st Century*, Polity Press, Cambridge, UK, 2012

WERRELL Caitlin, FEMIA Francesco et al., (ed.) *The Arab Spring and Climate Change, Center for American Progress, Stimson, Center for Climate and Security*, Washington, Fevrier 2013

Articles

ABOTT Chris, « An Uncertain Future: Law Enforcement, National Security and Climate Change », *Oxford Research Group*, London UK, 2008, pp. 1-17

ADGER Neil, BARNETT Jon, « Climate Change, Human Security and Violent Conflict », *Political Geography*, Vol. 26, 2007, pp. 639-655

ADGER Neil, BARNETT Jon, DABELKO Geoffrey, LEVY Marc et al. « Human security », *Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom, 2014, pp. 755-791

ALLENBY Braden, « Environmental Security: Concept and Implementation », *International Political Science Review*, Vol. 21, No. 1, 2000, pp. 5-21

BAECHLER Günter, « Why Environmental Transformation Causes Violence : A Synthesis », *Environmental Change and Security Project*, Issue 4, 1998, pp. 24-44

BARNETT Jon, « Security and Climate Change », *Tyndall Center for Climate Change Research*, Working Paper No.7, Octobre 2001, Norwich, UK, pp. 1-20

BASTIEN Alex, « La défense face aux défis du déreglement climatique », *Observatoire géopolitique de la durabilité (OGéoD)*, IRIS, Mars 2015, pp. 215-226

BALZACQ Thierry, « Les Etudes de Sécurité », *Traité de Relations Internationales*, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), BALZACQ Thierry et al. (ed.), Paris, 2013, pp. 685-716

BANG Guri, « The Challenge of translating the Paris agreement into effective domestic policy », *Will The Paris Agreement Save The World, Oslo Academy of Global Governance*, Oslo, Center for Development and Environment, Working Paper, No. 1, 2016, Oslo, pp. 27-33

BETSILL Michelle, DETRAZ Nicole, « Climate Change and Environmental Security: For Whom the Discourse Shift », *International Studies Perspectives*, Vol. 10. 2009, pp. 303-320

BHATIYA Neil, « A Post Paris Agenda for Climate Security at the UN », *The Century Foundation (TCF), Issue Brief*, Janvier 2016, pp. 1-16

BISWAS Niloy, « Is the Environment a Security Threat », *International Affairs Review*, Vol.20, No.1, pp. 1-22

BODANSKY Daniel, « The History of Global Climate Change Regime », *International Relations and Global Climate Change*, LUTERBACHER Urs, SPRINZ Detlef (ed.), Cambridge, London, MIT Press, 2001, pp. 23-41

BODANSKY Daniel, « The International Climate Change Regime: The Road from Copenhagen », *Harvard Project on International Climate Agreements*, Octobre 2010, p.1-7

BODANSKY Daniel, « The Paris Climate Change Agreement: A New Hope? », *American Journal of International Law*, Vol. 110, No. 2, Mai 2016, pp. 288-319

BOOTH Kenneth, « Security and Emancipation », *Review of International Studies*, Vol. 17, No. 4, Octobre 1991, pp. 313-326

BOOTH Kenneth, « Security in Anarchy: Utopian Realism in Theory and Practice », *International Affairs*, Vol. 67, No. 3, 1991, pp. 527-545

BORN Camilla, « A resoulution for a peaceful climate: opportunities for the UN Security Council », *SIPRI Policy Brief*, Janvier 2017, pp. 1-13

BRAUCH Hans Günter, « Securitizing Global Environmental Change », *Facing Global Environmental Change*, BRAUCH Hans Günter, SPRING Oswald, GRIN John et al. (ed.), Hexagon Series on Human and Environmental Security and Peace, Vol.4, Springer, Berlin Heidelberg, 2009, pp. 65-102

BRAUCH Hans Günter, « Climate Change, Environmental Stress and Conflict », German Federal Ministry for the Environment, Climate Change and Conflict, pp. 9-113

BROWN Lester, « Redefining National Security », World Watch Institute, World Watch Paper No. 14, Octobre 1977, pp. 1-46

BROWN Oli, HAMMIL Anne, MCLEMAN Robert, « Climate Change as the 'New' Security Threat: Implications for Africa », *International Affairs*, Vol. 83, No. 6, 2007, pp. 1141-1154

BRZOSKA Micheal, « The Securitization of Climate Change and the Power of Conceptions of Security », *Sicherheit und Frieden*, Vol. 27, No. 3, 2009, pp. 197-208

BROZSKA Micheal, « Climate Change as a driver of security policy », paper prepared for SGIR 2010, Stockholm, Septembre 2010, pp. 1-26

BROZSKA Micheal, « Climate change and the military in China, Russia, the United Kingdom, and the United States », *Bulletin of the Atomic Scientists*, Vol. 62, No. 2, 2012, pp. 43-54

BUSBY Joshua, « Climate Change and National Security: An Agenda for Action », *Council on Foreign Relations*, Council Special Report, No. 32, Novembre 2007, pp.1-32

CHATEL Francesca, "The Role of Drought and Climate Change in the Syrian Uprising", *Middle Eastern Studies*, Vol.50, No.4, 2014, pp. 1-16

CLEMENCON Raymond, « The Two Sides of the Paris Climate Agreement: Dismal Failure or Historic Breakthrough? », *Journal of Environment & Development*, Vol. 25, No. 1, pp. 3-24

CONCA Ken, THAWITES Joe, LEE Goeueun, « Climate Change and the UN Security Council: Bully Pulpit or Bull in a China Shop », *Academic Council of the United Nations System, Annual Meeting Conference Paper*, Janvier 2016, New York, pp. 1-20

CULLET Phillippe, « Equity and Flexibility Mechanisms in the Climate Change Regime: Conceptual and Practical Issues », *Internatinal Environmental Law Research Center Working Paper No.1*, 1998, pp. 1-22

DABELKO Geoffrey, LONERGAN Steve, MATTHEW Richard, « State of the Art Review on Environment, Security and Development Cooperation », *OECD Development Assistance Committee*, Geneva: IUCN/The World Conservation Union, 1999, pp.1-114

DABELKO Geoffrey, « Global Enviromental Change and Human Security: an Introduction », *Global Environmental Change and Human Security*, BARNETT Jon, MATTHEW Richard, O'BRIEN Karen (ed.), MIT Press, Cambridge, 2010, pp. 1-5

DABELKO Geoffrey, DABELKO David, « Environmental Security: Issues of Conflict and Redifinition », *Enviromental Change and Security Project*, Report No. 1, Woodrow Wilson Center, Washington, 2011, pp. 3-13

DALBY Simon, « Ecopolitical Discourse: 'environmental security' and political geography », *Progress in Human Geography*, Vol. 16, 1992, pp. 503-522

DALBY Simon, « Security, Modernity, Ecology: The Dilemmas of Post-Cold War Security Discourse », *Alternatives: Global, Local, Political*, Vol. 17, No. 1, 1992, pp. 95-134

DE GUIO Sandrine, RENCKI Julien, « Le Fonds d'adaptation; laboratoire du financement du changement climatique », *IDDRI Working Paper*, No. 10, Novembre 2011, pp. 1-10

DIEZ Thomas, VON LUCKE Franziskus, WELLMANN Zehra, « What's at Stake in Securitising Climate Change? Towards a Differentiated Approach », *Geopolitics*, Vol. 19, No. 4, 2014, pp. 857-884

DIMITROV Radoslav, « The Paris Agreement on Climate Change: Behind Closed Doors », *Global Environmental Politics*, Vol. 16, No.3, August 2017, pp. 1-11

DUFOUR Jules, « 20 Ans apres Brundtland: Un bilan alarmant de l'état de santé de l'environnement », *La Mondialisation*, Centre de Recherche sur la Mondialisation, Montreal, Canada, Janvier 2008, pp. 1-9

EDDY Elizabeth, « Environmental Security », *Institutional Issues Involving Ethics and Justice*, Robert Charles Elliot (ed.), Vol. 3, 2009, pp. 125 - 134

ELLIOT Lorraine, « Human Security/Environmental Security », *Contemporary Politics*, Vol. 21, No.1, Routledge Taylor & Francis Group, United Kingdom, 2015, pp. 11-24

FINEL Bernard, « What is Security? Why the Debate Matters », *National Security Studies Quarterly*, Vol. 4, No.4, 1998, pp. 1-18

FISCHER Severin, « Climate Policy After Paris: Inconvenient Truths », *Center for Security Studies Analyses in Security Policy*, No. 203, Fevrier 2017, Zurich, pp. 1-17

FLOYD Rita, « The Environmental Security Debate and Its Significance for Climate Change », *International Spectator*, Vol. 43, No. 3, 2008, pp. 51-65

FOSTER Gregory, « Environmental Security: The Search for Strategic Legitimacy », *Armed Forces & Society*, Vol. 27, No. 3, 2001, pp. 373-395

FREEMAN Duncan, « The Missing Link: China, Climate Change and National Security », *Brussels Institute of Contemporary China Studies*, Asia Paper, Vol.5, No. 5, 2010, pp. 1-36

GLEICK Peter, "Water, Drought, Climate Change and Conflict in Syria", *Weather, Climate and Security*, Vol.6, No.1, American Meteorological Society, 2014, pp. 331-341

HUFTY Marc, « La Sécurité Environnementale : Un concept a la recherche de sa définition », *Une Economie Politique de la Sécurité*, Claude Serfati (ed.), pp. 117-139

HUNTER David, « Implications of the Copenhagen Accord for Global Climate Governance », *Sustainable Development Law & Policy*, Vol. 10, No. 2, 2010, pp.4-15,

KAPLAN Robert, « The Coming Anarchy », *Atlantic Monthly*, 1994, pp.44-76

KRAUSE Keith, WILLIAMS Micheal, « Broadening the Agenda of Security Studies: Politics and Methods », *Mershon International Studies Review*, Vol. 40, No. 2, Octobre 1996, pp. 229-254

LEVY Marc, « Time for a Third Wave of Environment and Security Scholarship? », *Environmental Change and Security Project Report*, Issue 1, Woodrow Wilson Center, 1995, pp. 44-46

MARTENS Lucile, « La Sécurité Environnementale et le Processus de Sécuritisation: Définitions et Enjeux Théoriques », *Fiche de l'Irsem*, No. 17, Juin 2012, pp. 1-11

MAERTENS Lucile, « Changement climatique au Conseil de sécurité: reconfigurations du débat Nord-Sud », *Informations et Commentaires – le developpement en question*, no. 172, 2015, pp. 17-24

MARTINOVSKY Petr, « Environmental Security and Clasical Typology of Security Studies », *The Science for Population Protection*, Vol. 2, 2011, pp. 65-81

MCNEILL Desmond, « REDD+ and the global discourse on climate change and poverty », SYNGA Linda, O'BRIEN Karen, WOLF Johanna (ed.), *A Changing Environment for Human Security: Transformative Approaches to research, policy and action*, Routledge, London, 2013, pp. 216-223

MEJIA Daniel Abreu, « The Evolution of the Climate Change Regime: Beyond North – South Divide », *ICIP Working Papers*, No. 6, 2010, pp. 1-51

MONTINI Massimiliano, « Re-Shaping Climate Governance for Post-2012 », *European Journal of Legal Studies*, Vol.4, No.1, 2011, pp. 8-27

MORGAN Jeniffer, « Reflections on the Cancun Agreements », *World Ressources Institute*, Washington, Décembre 2010, pp. 1-12

MOREL Romain, « Durban: One Small Promising Step for Climate for 2020 », *Climate Brief*, No. 10, Décembre 2011, pp. 1-8

MYERS Norman, « Environmental Security: Whats New and Different? », *The Hague Conference on Environment, Security and Sustainable Development*, Mai 2002, pp. 1-14

NORDAS Ragnhild, GLEDITSCH Nils Petter, « Climate Change and Conflict », *Political Geography*, Vol. 26, 2007, pp. 627-638

NORDAS Ragnhild, GLEDITSCH Nils Petter, « Conflicting Messages? The IPCC on conflict and human security », *Political Geography*, Vol. 43, 2014, pp. 82-90

OCULI Neil, « Climate Change as a Security Threat for United States and China », *Humanity in Action, Diplomacy and Diversity Fellowship*, 2015, pp. 1-6

OTT Hermann, « Climate Policy After the Marrakesh Accord », *International Enviromental Law*, Vol.12, Oxford University Press, 2002, pp. 1-13

PAQUET Joelle, « La Gouvernance Climatique Mondiale », *Rapport évolutif de Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation (LEPPM)*, Avril 2012, pp. 1-24

PUMPHREY Carolyn, « Global Climate Change: National Security Implications », *Strategic Studies Institute*, 2008, pp. 1-19

RAJAMANI Lavanya, « The Making and Unmaking of the Copenhagen Accord », *International and Comparative Law Quarterly*, Vol.59, No.3, Juillet 2010, pp. 824-843

RAJAMANI Lavanya, « Differentiation in the Emerging Climate Regime », *Theoretical Inquiries in Law*, No. 14, Vol. 1, 2013, pp. 150-171

RAJAMANI Lavanya, « The Devilish Details: Key Legal Issues in the 2015 Climate Negotiations », *The Modern Law Review*, Vol.78, No. 5, 2015, pp. 826-853

RONNFELDT Carsten, « Three Generations of Environmental Security Research », *Journal of Peace Research*, Vol. 34, No. 4, Novembre 1997, pp. 473-482

SCOTT Shirley, « Implications of climate change for the UN Security Council; mapping the range of potential policy responses », *International Affairs*, Vol. 91, No.5, 2015, pp. 1317-1333

SIMOENS Chris, « Changements climatiques et développement durable; les jalons d'une prise de conscience mondiale », *Le journal de Cooperation Belge*, Vol. 1., 2008, pp. 1-9

SINDICO Francesco, « Climate Change: A Security Council Issue? », *Carbon and Climate Law Review*, Vol.1, 2007, pp. 29-34

SMITH Dan, VIVEKANANDA Janani, « A Climate of Conflict: The Links Between Climate Change, Peace and War », *International Alert*, 2007, pp.1-45

STAND Gerald, « Climate Change and EU Security: When and How They Intersect », *European Union Institute for Security Studies*, Issue 32, Novembre 2014, pp.1-4

STAND Gerald, DIMSDALE Taylor, « The EU and Climate Security », *Planetary Security Initiative, Clingendael Policy Brief*, Janvier 2017, pp. 1-6

STONE Marianne, « Security According to Buzan: A Comprehensive Security Analysis », *Groupe d'Etudes et d'Expertise "Sécurité et Technologies", Security Discussion Paper Series*, No. 1, 2009, pp. 1-12

STRECK Charlotte, KEENLYSIDE Paul, VON UNGER Moritz, « The Paris Agreement: A New Beginning », *Journal for European Environmental & Planning Law*, Vol. 13, 2016, pp. 3-29

TADJBAKSH Shahrbanou, « Human Security: Concept and Implications », *Les Etudes de CERI*, No. 117-118, Sciences Po, Paris, Septembre 2005, pp. 1-76

TANZLER Dennis, MAAS Achim, CARIUS Alexander, « Climate Change Adaptation and Peace », *Wires Climate Change*, Vol. 1, Issue 5, Octobre 2010, pp.741-750

TARRY Sarah, « ‘Deepening’ and ‘Widening’: An Analysis of Security Definitions in the 1990s », *Journal of Military and Strategic Studies*, Vol. 2, No. 1, 1999, pp. 1-13

ULLMAN Richard, « Redefining Security », *International Security*, Vol. 8, No. 1, 1983, pp. 129-153

WAEVER Ole, « Securitisation and Desecuritisation », *On Security*, Ronnie Lipschutz (ed.), New York, Columbia University Press, 1998, pp. 46-87

WALT Stephen, « The Renaissance of Security Studies », *International Studies Quarterly*, Vol. 35, No.2, 1991, pp. 211-239

WARREN Dane, « Climate Change and International Peace and Security; Possible Roles of the UN Security Council in Addressing Climate Change », *Sabin Center for Climate Change Law*, Columbia Law School, New York, Juillet 2015, pp.1-20

WOLFERS Arnold, « National Security as an Ambiguous Symbol », *Political Sciences Quarterly*, Vol. 67, No. 4, 1952, p. 481-502

YOUNGS Richard, « Climate Change and EU Security Policy: An Unmet Challenge », *Carnegie Endowment for International Peace, Carnegie Europe*, Brussels, 2014, pp.1-32

Les Articles du Journal

ANNAN Kofi, Question and Answer Session after Statement (SG/SM/7742) at the Federation of Indian Chambers of Commerce and Industry, New Delhi, 15 Mars 2001

FARAND Chloe, “Climate Change is Fueling Wars Across the World, UN Secretary General Antonio Guterres Says”, *The Independent*, 13 Janvier 2017,

MOON Ban-Ki, ‘A Climate Culprit in Darfur’, *Washington Post*, 16 Jun 2007

MOON Ban-Ki, “Ban Ki-Moon Calls on New Generation to Take Better Care of Planet Earth than his own”, *UN News Center Press Release*, 1 Mars 2007

LUDES Jim, “Russia Sees Climate Change as Security Threat”, *American Security Project*, 26 March 2010

STIGLITZ Joseph, “Overcoming the Copenhagen Failure”, *Project Syndicate*, 6 Janvier 2010

VORNDICK Wilson, “Why Climate Change Could be China’s Biggest Security Threat”, *The Diplomat*, 14 August 2015

BIOGRAPHIE

Emirhan Altunkaya, est né en 1990 à Istanbul. En 2008 il a été diplômé du Lycée Anatolien de Sisli et a commencé à étudier dans la Département de Relations Internationales à l'Université de Galatasaray. En 2014 il a terminé ses études supérieures à la Département des Relations Internationales à la Faculté des Sciences Economiques et Administratives de l'Université de Galatasaray. Lors de ses études supérieures en 2011-2012, dans le cadre de l'échange des étudiants du programme d'Erasmus il a étudié à l'Institut des Etudes Politiques de Lyon durant une année. Depuis 2015, il est étudiant de Master et il travail en tant qu'assistant de recherche en même temps, à l'Université de Galatasaray dans la Département des Relations Internationales.

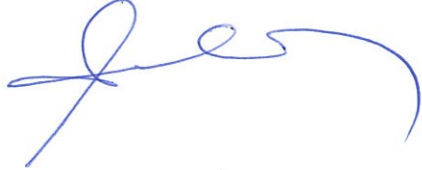
ÖZGEÇMİŞ

Emirhan Altunkaya, 1990 yılında İstanbul'da doğdu. 2008 yılında Şişli Anadolu Lisesinden mezun oldu ve Galatasaray Üniversitesi Uluslararası İlişkiler bölümünde lisans eğitimine başladı. 2014 yılında Galatasaray Üniversitesi İktisadi İdari Bilimler Fakültesi Uluslararası İlişkiler bölümündeki eğitimini tamamladı. Eğitimi sırasında, 2011-2012 yılları arasında Erasmus programı kapsamında bir yıl Fransa'nın Lyon kentinde Institut des Etudes Politiques'de eğitim gördü. 2015 yılından beri Galatasaray Üniversitesi Uluslararası İlişkiler Bölümünde Yüksek Lisans eğitimini sürdüren Altunkaya, aynı zamanda bu bölümde araştırma görevlisi olarak çalışmaktadır.

TEZ ONAY SAYFASI

Üniversite	Galatasaray Üniversitesi
Enstitü	Sosyal Bilimler Enstitüsü
Adı Soyadı	Emirhan Altunkaya
Tez Başlığı	Les Changements Climatiques: D'un Enjeu de Developpement à un Enjeu de Sécurité
Savunma Tarihi	24.08.2017
Danışmanı	Doç. Dr. Selcan Serdaroglu

JÜRİ ÜYELERİ

Ünvanı, Adı, Soyadı	İmza
Doç. Dr. Selcan Serdaroglu	
Prof. Dr. Julien Cazala	
Yrd. Doç. Dr. Yeliz Kulalı	


Enstitü Müdürü
Prof. Dr. Yaman Öztekin